

J.-H. BLANCHARD

Histoire des Acadiens

— de —

l'île du Prince-Edouard



**Imprimé à l'occasion du voyage du DEVOIR à
l'île du Prince-Edouard, les 10 et 11 août
1927**



Vendu au bénéfice de la Société St-Thomas d'Aquin

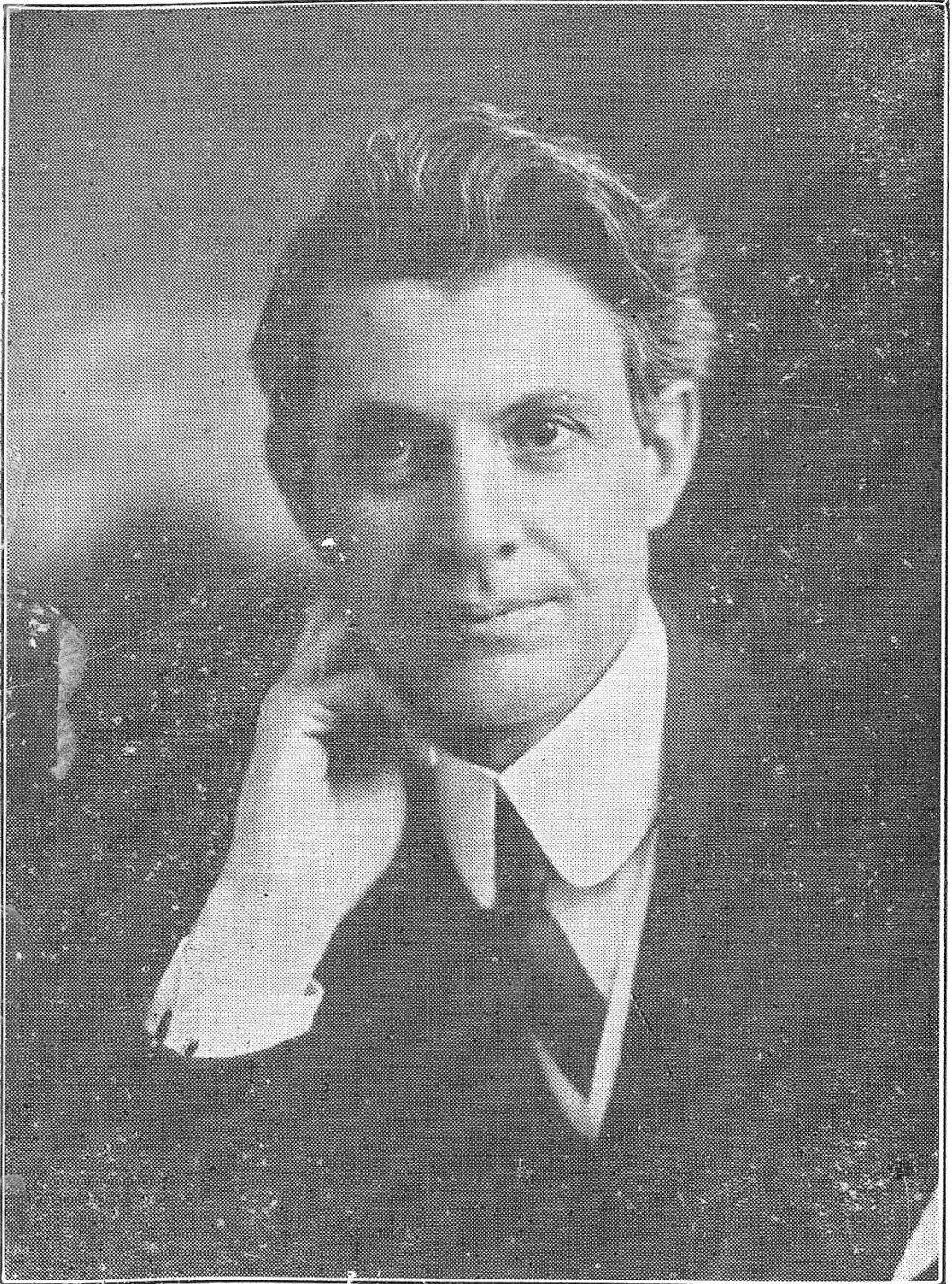


**MONCTON, N. B.
IMPRIMERIE DE L'EVANGÉLINE
1927**

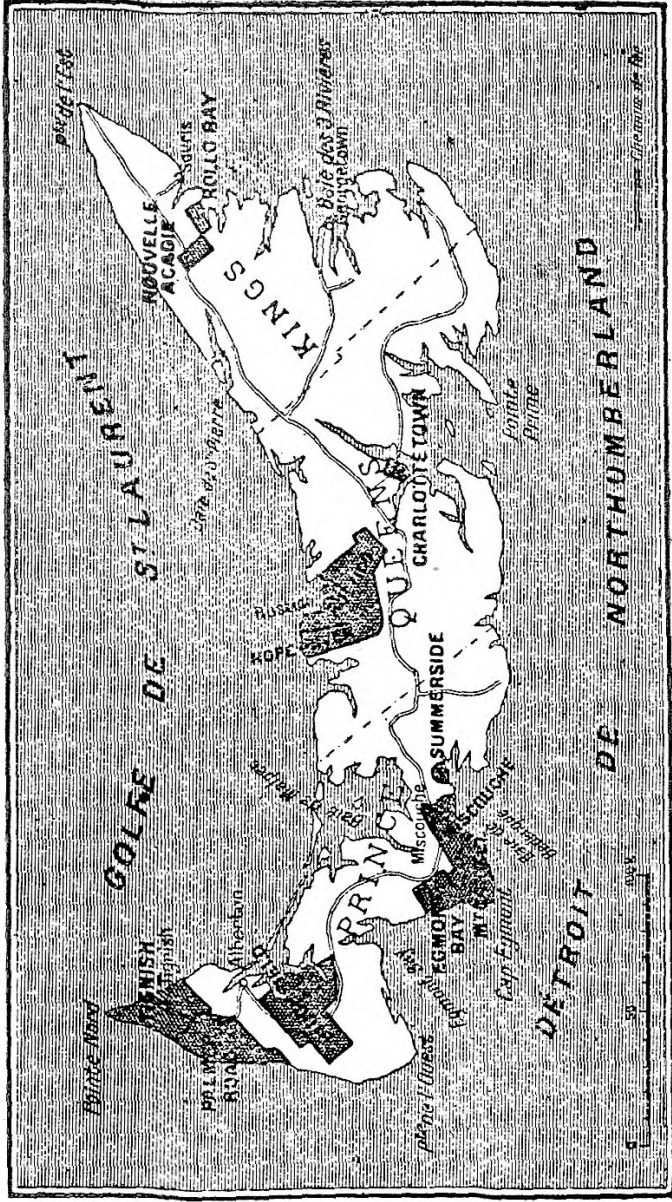
<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2021

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



L'HONORABLE AUBIN-E. ARSENAULT
Juge de la Cour Suprême de Pile du Prince-Edouard



**L'ILE DU PRINCE-EDOUARD
avec ses districts acadiens.**

AU LECTEUR

Cette humble brochure répond au désir que nous avons longtemps caressé de faire connaître aux Canadiens-Français de la province de Québec, un peu de l'histoire des Acadiens de l'île du Prince-Edouard.

C'est donc pour cette raison que nous avons choisi l'occasion de la première visite d'un groupe représentatif de Canadiens-Français dans les paroisses acadiennes de l'île, pour faire imprimer ce livre-souvenir.

Personne plus que nous ne se rend compte des imperfections de fond et de forme que renferme ce petit volume. Composé durant les rares moments de loisir que permettent les exigences de l'enseignement, ce livre sera nécessairement assez médiocre. Cependant, ce sera contribuer dans la faible mesure de nos moyens à faire connaître davantage l'admirable histoire de nos valeureux ancêtres, chez nos amis du dehors, aussi bien que chez nous.

Il serait trop long d'énumérer tous les bons amis qui ont bien voulu nous aider de différentes manières dans la préparation de ce livre. Nous les en remercions sincèrement.

La plupart des clichés dont nous nous sommes servi ont été mis à notre disposition par Messieurs Doucet et Gallant, imprimeurs de Summerside, l'abbé Pierre-P. Arsenault, curé de Mont-Carmel, et les journaux de Charlottetown; "The Evening Patriot" et "The Charlottetown Guardian". Nous tenons à les en remercier cordialement.

J.-H. Blanchard.

Charlottetown, I. P. E., ce 10 août 1927.

AVANT PROPOS

L'île du Prince-Edouard qui, sous la domination française, s'appelait l'île Saint-Jean, est située dans le sud du golfe Saint-Laurent. Elle s'étend depuis le 46ème parallèle, jusqu'à 47°7' de latitude nord, et de 62° à 64°27' de longitude ouest. L'île Saint-Jean, vue à vol d'oiseau, a la forme d'un croissant, dont une des cornes regarde le nord-est, l'autre le nord-ouest. Sa longueur est d'environ 130 milles et sa largeur varie de 5 milles à 30 milles. Sa superficie est de 2134 milles carrés. L'île se trouve séparée de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick par le détroit de Northumberland lequel, entre le Cap Tourmentin et le Cap de la Traverse, n'a que neuf milles de largeur. Du Cap Breton, la distance est d'environ 30 milles. Les îles-de-la-Madeleine se trouvent à 50 milles directement au nord de la pointe de l'est. Les rivages, peu élevés, présentent des lignes fréquemment brisées qui donnent ouverture à des havres, des anses, des embouchures de rivières, ou à de petits cours d'eau. La surface de l'île est très peu accidentée, le point le plus élevé ne se trouvant qu'à 333 pieds au-dessus du niveau de la mer. Autrefois, les terres d'un bout à l'autre du pays étaient couvertes de belles forêts; aujourd'hui la forêt a presque complètement disparu sous la hache du défricheur, pour faire place aux belles fermes qui font l'orgueil de leurs propriétaires. Le sol est des plus fertiles et donne d'abondantes récoltes de grains, de légumes, de pommes de terre et de plantes fourragères. L'élevage des bestiaux, des porcs, et des moutons y est très prospère. Depuis une vingtaine d'années l'industrie des renards noirs argentés y rapporte de gros bénéfices. Les pêcheries de homards et de morues sont aussi une source importante de profits pour les habitants. En 1921, on y comptait une population de 88,000, dont 12,000 Acadiens, qui sont disséminés en une douzaine de groupes. Autrefois, beaucoup des Acadiens étaient pêcheurs et marins; aujourd'hui, la plupart s'adonnent à l'agriculture.

Ce ne fut que sous le coup du désastreux traité d'Utrecht que la France commença à coloniser l'île Saint-Jean. De 1720 à 1758, c'est-à-dire dans l'espace de trente-huit ans, il s'y établit un courant d'immigration, composé presque entièrement d'Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, qui atteignit le chiffre d'environ six mille âmes, ce qui formait une population double de celle de l'Acadie lorsqu'elle passa sous la domination anglaise.

Les nouveaux établissements de l'île Saint-Jean étaient en voie de prospérer et de s'agrandir, il y avait même cinq paroisses régulièrement établies avec curé résident, lorsque tout fut soudainement anéanti à la suite de la conquête de Louisbourg par l'Angleterre, en 1758. Les conquérants conduits par lord Rollo, s'abattirent sur l'île Saint-Jean, la ravagèrent dans toute son étendue, détruisirent les moissons, brûlèrent les habitations, tuèrent ou enlevèrent les bestiaux et jetèrent la population en masse dans des vaisseaux dont plusieurs étaient si mauvais qu'ils périrent en mer. Les autres furent conduits dans les ports de France.

La fin tragique de cette colonie donne à son histoire un intérêt qui fait désirer de la connaître dans tous ses détails. Malheureusement, dans ce petit volume, nous ne pourrons pas y faire justice, nous ne pourrons que très imparfaitement reconstituer la physionomie de ce petit peuple. Les pages qui suivent ne feront donc qu'indiquer les grandes lignes de l'histoire de ce groupe de proscrits acadiens qui étaient venus se faire une seconde patrie dans l'île Saint-Jean qu'ils avaient les premiers découverte, qu'ils furent les premiers à ouvrir à la colonisation, et qui y défrichèrent les premiers champs que d'autres cultivent aujourd'hui à leur place.

Quelques années après la proscription sans exemple dont ils furent les innocentes victimes, quand la situation fut un peu détendue, un petit nombre d'Acadiens déportés aux Etats-Unis purent revenir, à travers les forêts et après les plus affreuses misères, rejoindre ceux de leurs compatriotes qui avaient échappé à la déportation et qui vivaient cachés au fond des bois. Là, leurs familles après s'être refaites de tant d'années des plus dures épreuves se groupèrent à nouveau et reprirent le cours de leurs progrès et de leur développement. Il se rétablit ainsi en divers points de l'île de nouveaux villages, où les misérables débris de cette population énergique et opiniâtre commencèrent à reformer leurs ruches industrieuses sur des terres nouvelles. Le dénûment et l'abandon les plus complets ne purent paralyser cette persévérance laborieuse, et leur postérité s'est tellement multipliée que le recensement de 1921 porte leur nombre à 12,000 âmes. Les groupes sont malheureusement séparés, mais tous ces Acadiens y vivent dans une grande union, fortement attachés à la nationalité française, dont ils conservent avec un soin jaloux, dans leurs paroisses et dans leurs familles, la langue, les traditions et la religion.

Exemple précieux, qui nous montre ce que les hommes, même les plus dénués, peuvent obtenir de progrès et de succès avec de l'ordre, de l'énergie et de la vertu, soutenus par un vi-

AVANT PROPOS

goureux amour de la tradition, de l'église et de l'état.

Avant de terminer cette introduction, il nous reste un devoir à remplir, vis-à-vis du public et vis-à-vis des personnes qui ont bien voulu nous seconder de leur bienveillance et de leurs encouragements. Il serait quasi-impossible de citer toutes les personnes qui ont, plus ou moins, contribué à fournir les renseignements contenus dans ce volume, mais tous, nous l'espérons voudront bien agréer nos sincères remerciements et ce témoignage de notre plus vive reconnaissance.

En consacrant ce volume-souvenir à nos cousins français du Québec, nous nous souvenons qu'il y a déjà au delà de trois siècles que la France planta deux colonies sur cette terre d'Amérique: bien qu'éloignées l'une de l'autre, elles se sont toujours souvenues de leur commune origine et ont toujours désiré voir se resserrer, de plus en plus, les liens de leur parenté. Qu'ils le reçoivent donc comme un souvenir de notre alliance, et comme un faible témoignage de tous ceux qui, dans l'ancienne Ile St-Jean, ont pieusement conservé la mémoire de notre commune origine.

Histoire des Acadiens

- de -

l'Île du Prince-Edouard

**L'ÎLE SAINT-JEAN—L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD
1534—1758**

I

Ere des Découvertes

Jusqu'à bien dernièrement les historiens n'avaient pu décider d'une manière définitive qui a découvert l'Île du Prince-Edouard. Les Anglais en donnaient la gloire à Sébastien Cabot, en 1497; les Français en attribuaient l'honneur à Verazzani, en 1524; mais ni les uns, ni les autres n'ont jamais pu donner de preuves certaines de leurs avancés. Aujourd'hui, cependant, grâce aux recherches du Dr. S.-E. Dawson, Sir Joseph Pope, A.-B. Warburton, l'archevêque O'Brien, D.-C. Harvey et autres, il ne fait plus de doute que le vrai découvreur de l'île Saint-Jean fut Jacques Cartier. Le célèbre navigateur de Saint-Malo fit trois voyages au Canada; ce fut au premier voyage qu'il fit la découverte de l'île Saint-Jean. Ayant quitté Saint-Malo le 20 avril 1534, il entra dans le Golfe Saint-Laurent le 25 juin. Le 29 juin, le vent étant du nord-est, les vaisseaux de Cartier furent poussés vers le sud, et au soir du même jour on aperçut deux pointes de terre que l'on prit pour deux îles. Le lendemain, le 30 juin, Cartier mit pied à terre à plusieurs endroits, et le premier juillet, il longea la côte nord de l'île, jusqu'au cap Nord. Doublant le cap Nord, il entra assez avant entre la côte occidentale de l'île et le rivage du golfe qui regarde cette côte; mais pas assez loin pour reconnaître le détroit qui sépare l'île de la terre ferme. "Congneumes, dit-il, que c'estoit une baye qui a environ vingt lieues de parfont et autant de traverse. Nous la nommâmes la baye Saint-Lunaire".

A peu près toutes les autorités en cette matière s'accordent à dire que les deux pointes de terre que Cartier avait pris pour des îles sont, soit Campbell's-Point et Cape Sylvester, ou Cape Turner et Cape Tryon; que le "cap d'Orléans" est le cap Kildare; le "cap des Sauvages" est le cap Nord; et la rivière des barges", soit la rivière de Cascampèque ou celle de Kildare.

Pendant plus d'un siècle après la brève visite de Cartier à l'île en 1534, le silence le plus complet se fit sur ce coin de territoire français. Sans doute, les pêcheurs basques, normands et bretons durent souvent la visiter, mais aucune mention n'en est faite dans les annales de l'époque.

On ne saurait dire, non plus, exactement, à quelle date, l'île reçut le nom de Saint-Jean. Les renseignements les plus authentiques que l'on ait à ce sujet attestent que l'île fut appelée "Saint-Jean" par les Basques et les Normands qui, de temps immémorial, venaient faire la pêche sur ses côtes. Jean Allefonse, pilote de Roberval, qui, le premier en fit la carte, l'appela l'île Saint-Jean, "nom, dit-il, qui lui a été donné depuis longtemps par les Basques et les Bretons". Champlain dans "Des Sauvages", (1603), désigne l'île Saint-Jean comme étant dès lors connue universellement sous ce nom, "L'île de Saint-Jean, dit-il, a quelque trente ou trente-cinq lieues de long et à quelque six lieues de la terre du sud". La carte de Champlain de 1604, ne fait pas mention de l'île Saint-Jean; sur celle de 1612, l'île paraît comme un point; enfin, sur celle de 1632, elle paraît placée correctement, bien définie et nommée: "l'île Saint-Jean". Ce nom lui resta jusqu'en 1798, lorsqu'il fut changé en celui de "l'île du Prince-Edouard", en honneur du prince Edouard, duc de Kent, père de la reine Victoria, qui, à cette époque, était commandant-en-chef des troupes anglaises dans l'Amérique du Nord.

II

Premières concessions de l'île Saint-Jean

Au cours du 17^e siècle, l'île Saint-Jean fut comprise dans plusieurs concessions faites soit à des particuliers, soit à des compagnies dans le but d'y faire des établissements de pêche.

Nicolas Denys, "La Grande Barbe", entreprenant et industriel négociant, venu en Acadie en même temps que de Razilly (1632), obtint, en 1653, de la Compagnie de la Nouvelle-France, "la concession des pays et des îles situés entre la gran-



MGR BERNARD DONALD MacDONALD
Deuxième évêque de Charlottetown
(1837-1859)



L'HONORABLE FRANK R. HEARTZ
Lieutenant-gouverneur de l'Île du Prince-Edouard

de baie Saint-Laurent, à commencer depuis le cap Canseau jusqu'au cap des Rosiers". Dans l'histoire de ses vastes domaines qu'il a publiée en 1672, et dédiée à Louis XIV, Denys s'intitule, "Gouverneur-lieutenant-général pour le Roy, et propriétaire de toutes ces terres et îles". L'île Saint-Jean se trouvant comprise dans ses domaines, il en donne une intéressante description.

Les grands privilèges accordés à Denys n'eurent pas le résultat de favoriser la colonisation. Denys s'occupa presque uniquement de commerce et de pêche et ne laissa après lui aucun établissement permanent dans l'île Saint-Jean, pas plus que dans les autres parties de ses possessions.

En 1663, au grand chagrin de Denys, une grande partie de son domaine fut concédée au Sieur François Doublet. Cette concession comprenait les îles-de-la-Madeleine et de Saint-Jean. Doublet s'engageait à fonder une colonie, à défricher et à cultiver la terre, et à payer une rente annuelle à la Compagnie de la Nouvelle-France. Peu après, le sieur Doublet s'adjoignit François Gon, sieur de Guincé, et Claude de Landemare. Au printemps suivant Doublet mourut, et ses deux associés se décourageant, abandonnèrent leur nouvelle entreprise.

En 1686, l'île Saint-Jean fut encore comprise dans une concession faite au sieur Gabriel Gautier afin d'y établir une pêche. La compagnie de Gautier n'eut pas plus de succès que ses devancières. Quelques petits établissements de pêche furent commencés dans l'île, mais le vaisseau de la compagnie, "Le Diligent", parti de France en 1686, fit naufrage sur les côtes d'Espagne. Au mois d'avril 1688, un autre navire le "Saint-Louis", coula avec toute sa cargaison de marchandise dans la rade de la Rochelle. Un troisième vaisseau chargé de provisions partit du même port, mais arrivé dans le golfe Saint-Laurent au mois d'août 1688, il fut pris par une frégate anglaise. Afin d'obtenir des fonds, Gautier se vit alors obligé de s'adjoindre le sieur de Seigneley, Perrot, ancien gouverneur de l'Acadie, et Lagny. Cette compagnie dépensa 60,000 livres en armes, en munitions et en marchandise; mais cette entreprise, comme ses devancières, n'aboutit à rien, et la société, ruinée, fut peu après dissoute.

Les tentatives de colonisation de Gautier et de ses associés complètent les annales de l'île Saint-Jean au dix-septième siècle. A vrai dire, durant ce siècle l'île Saint-Jean n'a pas d'histoire. Il est vrai que l'île fut incluse dans les trois concessions plus haut citées; mais ni la traite des fourrures, ni les pêcheries, ni aucun centre de colonisation n'y furent établis. De 1534 à 1700 donc, l'île Saint-Jean demeura presque aussi inconnue qu'elle l'était avant la visite de Jacques Cartier.

III

Naissance de la Colonie

Le 24 septembre 1710, une flotte anglaise portant 3400 soldats entra dans le bassin du Port-Royal. Nicholson qui commandait l'expédition fit aussitôt sommer le commandant Subercase de se rendre. Celui-ci lui répondit avec hauteur de venir chercher lui-même les clefs du fort. Le brave commandant français avait si peu de force qu'au bout de quelques jours il ne lui restait plus que 156 hommes en état de porter les armes. Le 6 octobre, après dix-neuf jours d'une héroïque résistance, il lui fallut capituler, mais cette résistance opiniâtre fut récompensée par les conditions honorables qu'obtint le commandant. La garnison sortit en ordre de bataille avec armes et bagages, tambours battants et les couleurs au vent. La place de Port-Royal fut donc remise aux Anglais, et trois ans plus tard, en 1713, la paix d'Utrecht consacra cette conquête comme un fait définitif, en attribuant aux Anglais tout le territoire de l'ancienne Acadie. L'île du Cap Breton et celle de Saint-Jean, cependant, restèrent possessions françaises.

Presque aussitôt après la chute de Port-Royal un certain nombre des Acadiens les plus énergiques, ne voulant pas vivre sous la domination anglaise, passèrent à l'île Saint-Jean. Quelques-uns s'y fixèrent, mais n'ayant pu obtenir des titres pour leurs terres, ils se retirèrent, les uns après les autres, à l'île du Cap-Breton. D'après Thomas Caulfield, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, dans une lettre en date du 16 mai 1716, cette tentative de colonisation à l'île Saint-Jean avait alors été complètement abandonnée. Les tribus de sauvages micmacs qui habitaient l'île Saint-Jean en restèrent donc les paisibles possesseurs jusqu'à l'année 1719, date à laquelle une nouvelle concession de l'île Saint-Jean fut accordée au comte de Saint-Pierre, premier écuyer de la duchesse d'Orléans, dans le but d'y créer une colonie stable.

Au mois de janvier 1720, le comte de Saint-Pierre obtint de nouvelles patentes de concessions aux mêmes titres et conditions pour les îles de la Madeleine, îles et flots adjacents, "tant pour la culture des terres et l'exploitation des bois, que pour les pêches de morues, de loups marins et de vaches marines". Un des principaux motifs qui engagèrent le gouvernement français à accorder ces grands privilèges, fut de favoriser les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse qui désiraient venir se fixer dans les possessions françaises, et qui trouvaient bien plus avanta-

geux de s'établir dans l'île Saint-Jean que sur les côtes stériles et brumeuses du Cap-Breton. Le comte Saint-Pierre s'adjoignit deux riches spéculateurs, MM. Farges et Moras. Tous trois s'engagèrent dans des dépenses qui s'élevèrent à plus de 1,200,000 livres.

Le 15 avril 1720, dans le havre de Rochefort, se trouvaient trois petits navires chargés de 300 passagers, de provisions et de munitions, en un mot, de tout ce qui était censé nécessaire à l'établissement d'une nouvelle colonie dans un pays inculte et sauvage. Quatre mois plus tard, le 23 août, ces mêmes navires mouillaient dans la rade de port Lajoie (Charlottetown). Aussitôt débarqués, après leur long et pénible voyage, les nouveaux colons se mirent à l'oeuvre. La forêt couvrait toute l'étendue de ce nouveau pays et descendait même jusqu'à la falaise. Cela demandait du courage pour attaquer cette forêt vierge; mais ces hommes étaient de la race des pionniers et des défricheurs. Au bout de quelques semaines, l'on avait préparé un emplacement pour une petite ville; on y contruisit quelques maisons pièces sur pièces; un fort avec quatre bastions y fut bâti; on éleva une grande croix noire au-dessus d'un terrain consacré aux morts et le premier établissement français dans l'île Saint-Jean venait d'être fondé.

On n'a sur ce premier établissement que de très rares et très brefs renseignements, mais ils ont l'avantage d'être officiels. M. Gotteville de Belleisle, lieutenant de marine et chevalier de l'Ordre de Saint-Louis qui fut le premier gouverneur de l'île en envoya une description au régent de France à la fin de l'année 1720. Un autre rapport de De la Ronde Denys qui avait accompagné Gotteville au port Lajoie, au ministre de la marine, en date du six novembre 1721, est aussi très intéressant puisqu'il donne une description très exacte de l'île à cette époque. De la Ronde dans ce rapport fait mention des havres de Tranchemontagne (South Lake), St-Pierre (St. Peter's), Havre aux Sauvages (Savage Harbour), Tracadie, Quiquibougat (Rustico), Malpeque et Cascampèque. Selon ce rapport il y avait alors seize familles de France et quatre familles de l'Acadie au port Lajoie, et une dizaine de familles à Tranchemontagne, à Saint-Pierre et à Tracadie.

Vers l'époque où le comte de Saint-Pierre obtint la concession de l'île Saint-Jean, il avait fait la rencontre de René-Charles de Bresley, prêtre de Saint-Sulpice. Il pria celui-ci de l'accompagner comme missionnaire dans sa nouvelle colonie. Il est intéressant de savoir que René-Charles de Bresley, né au Mans, en 1658, avait appartenu jusqu'à l'âge de 31 ans à l'entourage immédiat du "Roi-Soleil". Devenu prêtre et Canadien,

il avait, étant curé de Notre-Dame de Montréal, adressé à Louis XIV un mémoire remarquable sur l'état des missions du Canada. Après seize ans de labeurs dans les missions près de Montréal, il était retourné en France. Le comte de Saint-Pierre n'eut donc pas de peine à lui persuader de retourner en Amérique; car l'abbé de Breslay était d'un caractère ardent et plein d'enthousiasme pour les rudes labeurs des missions du Canada. Un jeune Sulpicien, l'abbé Marie-Anselme de Métivier, qui lui aussi avait été occupé à Montréal et à la Longue-Pointe, s'embarqua avec lui. Ces deux missionnaires étaient déjà dans l'île depuis quelques mois, lorsque l'abbé de Breslay inscrivit le premier acte dans les registres de Port Lajoie:—le mariage de François du-Rocher, pêcheur, originaire de Bretagne, et d'Elizabeth Bruneau, le 10 avril 1721.

La source la plus immédiate de profit dans l'île, à cette époque, était les pêcheries. Ce fut ce motif qui engagea le comte Saint-Pierre à venir asseoir un de ses établissements au havre Saint-Pierre, dont les environs offraient en même temps des terres favorables à la culture. Au cours des années 1720 et 1721, il y installa une dizaine de familles qui toutes furent occupées à la pêche. A la fin de l'année 1721, quatre noyaux de colonisation dans l'île Saint-Jean étaient formés. De cette époque, il s'établit vers l'île deux courants d'immigration, l'un venant de France, et l'autre, beaucoup plus considérable, de l'Acadie.

En 1722, au port Lajoie, une certaine étendue de terrain avait été défrichée, et on y voyait un petit village construit en bois. Il consistait en une maison pour le gouverneur, une caserne où logeaient des troupes, des magasins, des hangars, quelques maisons et une petite église que l'abbé de Breslay avait dédiée sous le vocable de Saint-Jean l'Évangéliste.

Au mois d'août 1723, un nouveau missionnaire était installé au port Lajoie, sous le toit occupé naguère par l'abbé de Breslay et son confrère l'abbé de Métivier. Ce nouveau missionnaire, le frère Louis-Barbet Dulongjon, qui portait le costume qui distingue les religieux de Saint-François, était le nouvel aumônier de la garnison et il était en même temps chargé de la desserte de toute l'île. Le père Dulongjon ne resta dans l'île qu'une année. Son successeur qui y demeura de 1725 à 1729, fut le père Félix Pain. A partir de 1720 jusqu'à l'année 1758—année de la déportation des Acadiens de l'île Saint-Jean, il y eut au port Lajoie vingt-deux prêtres qui se succédèrent à tour de rôle. Outre ceux de port Lajoie, il y eut aussi l'abbé Girard, d'abord curé de Cobequid, aujourd'hui Truro, qui fut curé à la Pointe Prime, de 1752 à 1758; l'abbé Perronnel à Saint-Louis du

Nord-Est, (Scotchfort) de 1752 à 1753; l'abbé Cassiet à Saint-Louis du Nord-Est de 1753 à 1758; l'abbé de Biscarat à Saint-Pierre du Nord, (St. Peter's Bay) de 1753 à 1758; l'abbé Cassiet à la Sainte-Famille de Malpec de 1752 à 1753, et l'abbé Dosque, plus tard curé de Québec, à la même paroisse, de 1753 à 1758. Ces quelques faits, sans autres commentaires, seront suffisants pour nous convaincre du travail accompli dans le domaine religieux durant le cours de l'occupation française de 1720 à 1758.

IV

Recensements

En 1728, eut lieu le premier recensement officiel de l'île Saint-Jean. Au hâvre aux Sauvages, connu aussi sous les noms de Cadocpiche et hâvre à l'Anguille, il y avait 58 habitants, dont six, Le Garenne, Blanchard, Chiasson, Deveau, Recaud et Audry venaient de l'Acadie; de Normandie, cinq familles: Champagne, Thomas, Le Comte, Durel, Tanquerel; de Bayonne, Daguët; de Saint-Malo, Dumesnil. A l'exception du Canadien La Forestrie, qui y était arrivé en 1725, tous les autres étaient venus en 1728. Tous les habitants de ce village s'adonnaient à l'agriculture, et ce fut pendant longtemps le village le plus prospère de l'île. A la rivière du Nord-Est il y avait Pierre Martin, Joseph Martin, Antoine Gourdeau et Pierre Martin; A Tracadie, François Boudrot, Michel Bourque, Jean Béliveau et Charles Bourque; A la pointe-de-l'Est, Mathieu Turin, Giraud, et Joseph Durocher; Au hâvre Saint-Pierre, François Douville, Charles Le Charpentier, Dubois, Pierre Carrica, Renaud, Cosset, Jean Madré, Noël Le Boulanger, Genet, Le Gallet, Pierre Préjean, Le Buffle, Etienne Poitevin, Dominique Duclos, Charles Fouquet, Jean Le Breton et Deloyal; Au port Lajoie, Michel Haché-Galland, Pierre Jacquemin, Charles Haché-Galland, Pierre Haché-Galland, Bertaux, J.-B. Haché-Galland, Joseph Prétieux, Joseph Haché-Galland, Michel Hébert, Pierre Buhot, Pierre Desmoulins; A Malpec (aujourd'hui, Low Point), Pierre Arsenault, Charles Arsenault et Jean Lambert.

La compagnie créée par le comte de Saint-Pierre n'ayant pas obtenu tous les succès attendus, ne tarda pas à se dissoudre, et enfin, le 13 octobre 1725, les lettres patentes du Comte furent révoquées et ses possessions retombèrent dans le domaine direct de la Couronne. L'année suivante, M. de Pensens

fut nommé gouverneur et commandant des troupes en l'île Saint-Jean.

La faillite de la Compagnie du Comte de Saint-Pierre n'entraîna pas la ruine de la colonie. Les pêcheurs et les colons Acadiens y restèrent, mais toute immigration de France et d'Acadie cessa complètement pendant trois ans. Le recensement de 1730 qui donne le nom et la date de l'arrivée de chaque habitant, montre qu'il y avait 155 personnes dans l'île qui étaient arrivées entre 1720 et 1724, dix-huit étaient arrivées en 1719, cinquante-neuf en 1720, vingt-cinq en 1721, vingt en 1722, huit en 1723 et vingt-cinq en 1724. Ceux-ci furent donc les pionniers de l'île Saint-Jean, et quoiqu'ils obtinssent une partie de leur subsistance de la mer, ils restèrent attachés au sol. Quand le nouveau gouverneur de Pensens avec une trentaine d'hommes vint prendre possession du fort Lajoie, en 1726, les Acadiens qui commençaient à se décourager et à émigrer reprirent courage, et en 1727, six autres familles de l'Acadie vinrent s'ajouter à la population de port Lajoie. Les perspectives pour la petite colonie semblaient brillantes et les habitants pouvaient compter sur une récolte suffisante pour nourrir tous les habitants, lorsque survint "un fléau par un nombre infini de rats", qui détruisirent tout sur leur passage. Ce fut une triste épreuve pour les colons, et le printemps suivant de Pensens dut faire venir à grands frais tous leurs grains de semence de l'Acadie.

En 1730, une moisson abondante réjouit beaucoup les habitants. Au port Lajoie on récolta 200 barils de grains; à Malpec, 40 barils; à Tracadie, 30 barils; au hâvre aux Sauvages, 30 barils et à Saint-Pierre, 50 barils. Le résultat de cette prospérité fut d'attirer une soixantaine d'Acadiens de Beaubassin qui se fixèrent dans différentes localités de l'île.

Le recensement de 1730 accuse une population de 325 personnes; 76 hommes, 55 femmes, 182 enfants et 12 domestiques. Il faut aussi y ajouter 140 hommes sur les 4 goélettes et 23 chaloupes de pêche.

En 1731, la population totale des sept établissements formés dans l'île s'élevait à 347 âmes. Tels furent les commencements de la colonisation française dans cette île. A l'exception de l'intéressant établissement de De Roma aux Trois-Rivières (Georgetown) qui était une entreprise particulière, le nombre d'établissement ne s'accrut pas jusqu'en l'année 1750. L'année précédente, (1749) vit la fondation de la ville d'Halifax, et de cette fondation datent les brutales injonctions de Cornwallis suivies des persécutions et des injustices criantes qui finirent par la déportation en masse de toute la population

acadienne de la péninsule en 1755. De 1750 donc, un courant d'immigration se dirigea vers l'île Saint-Jean ce qui nécessita la formation de plusieurs nouveaux établissements.

En 1734, et encore en 1735, des recensements de la population furent faits et pour la première fois on énuméra le nombre du bétail. En 1734 il y avait 396 âmes, sans compter 176 pêcheurs; et en 1735, 432 colons et 131 pêcheurs. Ce recensement montre qu'il y avait 16 personnes du Canada, 162 de l'Acadie et 214 de France. De ce recensement on peut conclure que l'immigration de France cessa complètement en 1734, tandis que l'immigration de l'Acadie augmentait d'année en année. Le cheptel en 1735 consistait en 332 bestiaux et 119 moutons.

Les années 1736 et 1737 furent plutôt sombres pour la petite colonie. Au mois d'août 1736, des terribles feux de forêt ravagèrent les récoltes et détruisirent plusieurs habitations.

En 1738, les récoltes promettaient beaucoup, mais juste au moment de la moisson une armée de souris ravagea tout, de Saint-Pierre à Malpec. Ce fut une répétition du fléau de 1728.

En 1739 et 1740, les récoltes furent des plus belles et il y eut assez de quoi pour nourrir toute la population. A l'été de 1740, l'intendant Bigot visita l'île, et promit aux habitants d'acheter le surplus des récoltes de l'année suivante pour la garnison de Louisbourg.

En 1740 la population était de 440 âmes; à port Lajoie, 81; rivière du Nord-Est, 48; hâvre aux Sauvages, 63; Saint-Pierre, 147; Tracadie, 44; Malpec, 53; Trois-Rivières, 14. Le cheptel était de 166 boeufs, 337 vaches, 402 brebis et 14 chevaux. On avait semé 819 boisseaux de grains, il y avait 7 vaisseaux et 22 chaloupes de pêche. De Québec, il était arrivé 4 vaisseaux, de Louisbourg, 3, et de Saint-Malo, 3; un de trente-six tonneaux et deux de trente tonneaux.

En 1741, cinq nouvelles familles acadiennes passèrent de l'Acadie à Malpèque. Le printemps suivant onze autres familles les y suivirent.

En 1742, on sema 1500 boisseaux de grains. Au mois de juin de cette année un feu de forêt ravagea tout le pays aux environs de Saint-Pierre et treize personnes périrent dans les flammes.

En 1743 les récoltes furent excellentes et huit autres familles de l'Acadie vinrent s'établir à Malpec. C'est à cette époque que l'abbé Dosque, prêtre du séminaire des missions étrangères à Paris, s'établit en cet endroit, à la grande satisfaction des habitants du lieu; car, alors comme aujourd'hui, le curé est l'expression vivante de la paroisse, le premier agent des affaires civiles aussi bien que religieuses.

V

Guerre de la succession d'Autriche

1744—1748

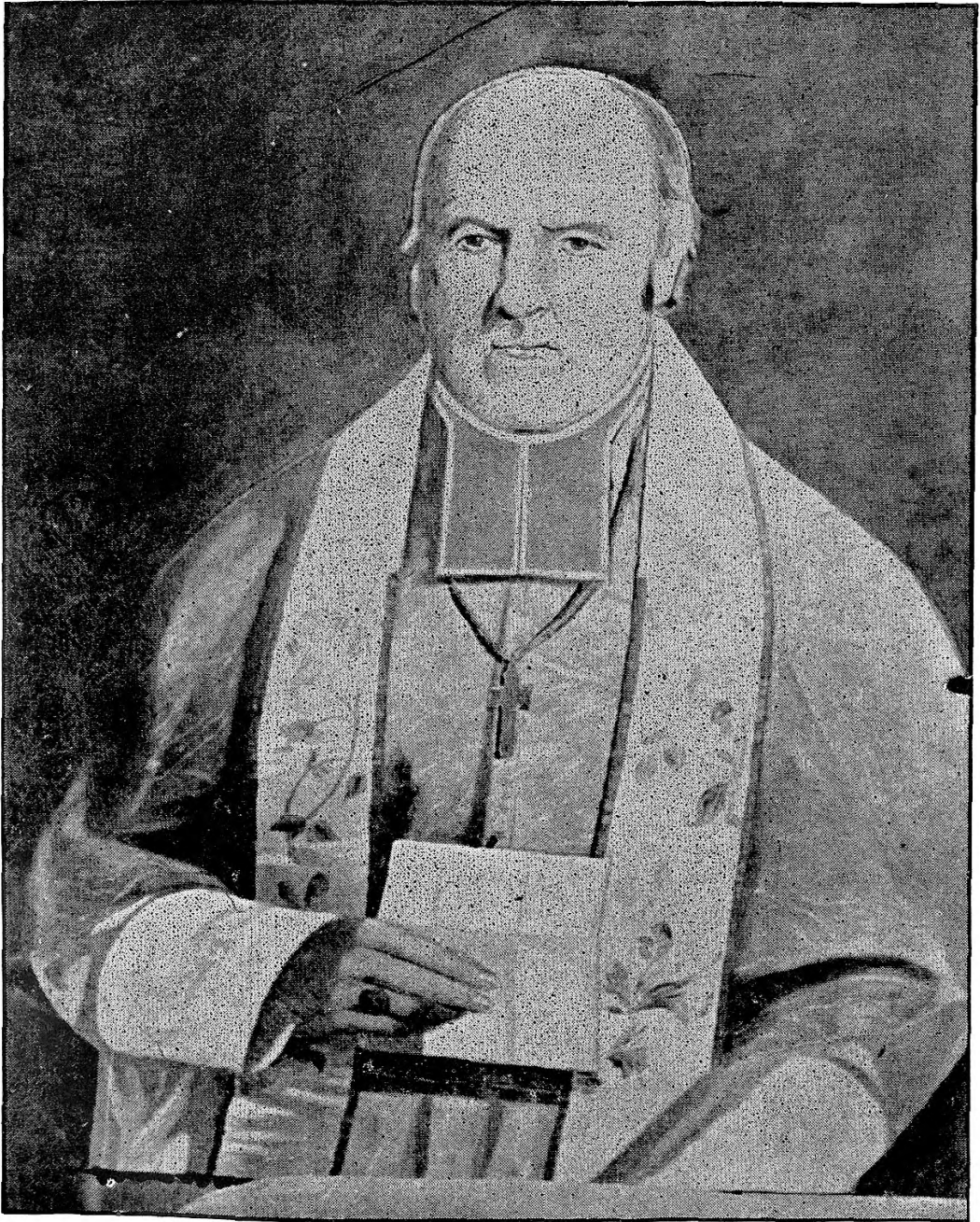
Au mois de mars 1744 la guerre éclata en Amérique. Cette guerre eut une importance tellement décisive sur les destinées de l'île Saint-Jean que les événements qui se passèrent dans son voisinage forment une partie essentielle de son histoire. La direction nouvelle qu'elle imprima à la politique des deux rivales séculaires eut pour effet de quintupler la population de l'île Saint-Jean dans l'espace de dix ans. Outre cela, quelques-uns de ses habitants prirent une part active dans la guerre; quelques-uns même comme Duchambon, d'Ailleboust, de la Pérelle, y jouèrent un rôle important. D'autres Acadiens qui n'étaient pas encore habitants de l'île, vinrent s'y fixer alors, attirèrent un grand nombre d'Acadiens de la Nouvelle-Ecosse et y occupèrent d'importantes positions; telles étaient les familles acadiennes des Gauthier et des Bugeau, qui, poursuivies par les Anglais pour avoir pris les armes contre eux, furent forcées de s'y réfugier.

La première démarche du gouverneur Duquesnel de Louisbourg fut d'expédier un corps de six cents hommes, sous le commandement du capitaine Duvivier, sur Canseau occupé par les Anglais. Le fort se rendit sans résistance et les troupes anglaises furent envoyées à Boston.

Fier de son succès, Duquesnel se mit à l'oeuvre pour exécuter la seconde partie de son plan de campagne qui était de s'emparer de Port-Royal. Mais il s'exécuta avec tant de langueur, que Mascarène le commandant du fort eut le temps de se mettre en état de défense et de faire venir des secours de Boston.

Tout l'espoir de Duvivier était dans un soulèvement général des Acadiens. Ceux-ci avaient en effet, de l'aveu de Mascarène lui-même, le sort de l'Acadie entre leurs mains, mais quelques-uns seulement, en très petit nombre firent cause commune avec les assaillants.

Cette inaction des Acadiens fut une faute politique qu'ils expièrent cruellement plus tard, et qui peut être reprochée à leurs prêtres—à ces mêmes curés contre lesquels les écrivains anglais ont cependant récriminé avec tant d'amertume. Il est certain que si, en 1744, les prêtres se fussent unis et concertés pour conseiller une prise d'armes, les Acadiens se seraient levés comme un seul homme et auraient en toute probabilité restitué



MGR ANGUS BERNARD MacEACHERN
Premier évêque de Charlottetown
1821—1835



MGR LOUIS-J. O'LEARY
Evêque actuel de Charlottetown

l'Acadie à la France. Comme il arriva, tout se réduisit à des escarmouches insignifiantes autour du fort, et à compromettre gravement quelques Acadiens qui avaient prêté main forte à l'expédition. De ce nombre étaient Nicolas Gautier et ses fils qui prirent une part active dans cette guerre, et au retour de la paix ils devinrent les principaux habitants de l'île Saint-Jean. Nicolas Gautier se fixa à Saint-Louis du Nord-Est et donna à sa nouvelle demeure, le nom de son ancien manoir Belair, situé sur les bords de la rivière Dauphin près de Port Royal.

Les habitants de la Nouvelle-Angleterre furent grandement alarmés et exaspérés des deux excursions faites sur la péninsule acadienne. Le onze mai 1745, quatre-vingt-six vaisseaux et transports bostonnais étaient rangés en bataille dans la baie de Gabarus prêts pour l'attaque de Louisbourg, le château-fort des Français, dont les fortifications avaient été construites d'après le système de Vauban, et avaient coûté à la France plus de vingt millions de livres durant les vingt-cinq dernières années. Le chevalier Duchambon, le commandant de la place, se défendit bravement, mais il prouva qu'il était loin d'être un génie militaire et, le vingt-six juin, à midi, la ville capitula.

Quelques jours avant la chute de Louisbourg, Pepperell commandant de l'expédition bostonnaise avait envoyé un corps de quatre cents hommes pour s'emparer des établissements de l'île Saint-Jean. Ils avaient ordre de tout détruire et d'enlever la population. Le premier débarquement qui se fit eut lieu aux Trois-Rivières, où toutes les constructions de Roma furent incendiées. Roma avec son fils et sa fille s'échappa à travers la forêt, se rendit au havre Saint-Pierre d'où il passa à Québec quelques semaines plus tard. Ainsi en quelques heures De Roma vit disparaître toutes ses propriétés et s'évanouir ses plus belles espérances. Aujourd'hui il ne reste de l'ancien établissement de Roma que quelques caves ouvertes au ciel et à la pluie sur l'extrémité de la pointe nommée par les Anglais, "Brudenelle Point".

Pendant que ces ravages s'exerçaient aux Trois-Rivières, le reste de l'expédition avait continué sa route et fait une descente au port Lajoie. Ici, il n'y avait que quinze soldats sous le commandement de Dupont Duvivier. Les Anglais exercèrent donc les mêmes ravages qu'aux Trois-Rivières. La petite garnison se retira dans l'intérieur des terres, poursuivie d'une partie des Bostonnais. Une bande de micmacs s'étant jointe à la petite troupe de Duvivier, celui-ci se replia sur les Anglais et leur tua ou fit prisonniers vingt-huit hommes. Le reste, saisi de panique, s'enfuit vers le rivage. Duvivier les poursuivit, les attaqua dans un bateau où plusieurs s'étaient réfugiés et s'en

empara après en avoir tué ou blessé une partie. Duvivier s'embarqua alors sur ce même bateau avec ses soldats et se rendit à Québec. Avant la fin de novembre il était de retour dans l'île avec sa troupe.

A la suite de cette invasion de 1744, les habitants s'étaient réfugiés dans les bois où ils étaient restés jusqu'à ce que la misère les en eut fait sortir. Ils entrèrent en pourparlers avec les Anglais et conclurent une espèce d'accord, en vertu duquel il leur était permis de revenir sur leurs terres à la condition de garder la neutralité et de vendre leurs produits aux Anglais. Ils vécurent ainsi jusqu'au traité d'Aix-le-Chapelle qui restitua le Cap-Breton et l'île Saint-Jean à la France.

VI

Physionomie des Etablissements

Au commencement de la guerre en 1744, l'île Saint-Jean ne comptait seulement qu'une population d'environ huit cent âmes dont les terres s'agrandissaient chaque année, se couvraient de belles moissons et nourrissaient un bon nombre de bestiaux.

L'abbé Casgrain dans "Une Seconde Acadie" décrivant l'époque de 1720 à 1744, dans l'île Saint-Jean, écrit: "Les vingt années qui précédèrent cette guerre, peuvent être regardées comme l'âge d'or de la colonie. Elle n'avait pas connu cette noire misère qui accompagne d'ordinaire les nouveaux établissements dans les pays où le colon est d'abord obligé d'attaquer la forêt, de l'abattre et de défricher la terre avant de l'ensemencer. C'était l'époque où la compagnie du comte de Saint-Pierre dépensait de grandes sommes pour créer ses comptoirs et ses établissements de pêche. L'activité, le commerce, l'industrie y régnaient habituellement, et répandaient, sinon l'abondance, du moins un bien-être général parmi les habitants. Composés, comme on l'a vu, de cultivateurs acadiens, de pêcheurs et de rudes travailleurs de France, ils avaient peu d'ambition, des goûts modestes, des moeurs simples et des habitudes frugales. Ils ne rêvaient pas d'autre bonheur terrestre qu'une douce tranquillité, quelques distractions les jours fériés et les joyeux divertissements du foyer domestique.

"Ils aimaient leur île Saint-Jean, cette terre vierge dont ils étaient les conquérants pacifiques et dont ils avaient fait leur seconde patrie. Elle avait pour eux, dans sa sauvagerie solitaire, des charmes qu'ils n'analysaient sans doute que vague-

ment, mais qui n'en étaient pas moins réels; c'était surtout l'air de liberté et d'indépendance qu'ils y respiraient et qu'ils partageaient avec leurs amis des bois, les sauvages de l'île, dont ils imitaient les habitudes, en vivant, une partie de l'année, des produits de la chasse si abondante en ces temps reculés."

La restitution de Louisbourg par l'Angleterre attira plus que jamais l'attention de la France sur l'île Saint-Jean, car elle espérait pouvoir en tirer avant peu d'années l'approvisionnement nécessaire à la capitale du Cap-Breton. M. Denis de Bonaventure, officier de mérite, fut nommé gouverneur et eut sous ses ordres au port Lajoie une garnison de cent hommes (1749). Il y fit construire sur l'emplacement des anciennes habitations les édifices nécessaires à la petite garnison. Tous ces édifices étaient en bois, excepté la poudrière bâtie en pierre, laquelle était la seule construction restée debout à la suite de la dernière guerre. Mais une nouvelle épreuve vint encore fondre sur les malheureux colons pendant l'été de 1749. A cette époque il semblerait que tout ce qui portait le nom d'Acadiens était voué à une espèce de fatalité. Les récoltes de cette année donnaient les plus belles espérances, lorsque tout à coup des nuées de sauterelles s'abattirent sur les champs et en ravagèrent la plus grande partie.

"Nous venons de recevoir dans l'instant, écrivait de Québec l'intendant Bigot au ministre (11 octobre 1749), des lettres de M. de Bonaventure, commandant à l'île Saint-Jean, par la goélette qu'on y avait envoyée à la fin d'août porter des vivres et quelques effets pour les habitants qui n'en avaient plus."

"Il nous marque que les sauterelles ont entièrement ravagé la récolte, qu'ils n'y a point de blé dans l'île pour faire la semence prochaine ni assez de farine pour fournir à la subsistance des habitants et de ceux qui s'y sont réfugiés de l'Acadie."

VII

Le commencement des malheurs

Ce qui se passait alors dans la Nouvelle-Ecosse allait donner une impulsion toute nouvelle à la Colonisation de l'île Saint-Jean. Au printemps de 1749, deux mille cinq cents colons, ouvriers, marchands, laboureurs, matelots, journaliers et soldats débarquaient au bord de la baie de Chibouctou. Au commencement de l'hiver toute cette colonie était dûment installée. C'était la nouvelle ville d'Halifax qui venait d'être fondée. Dès

que le nouveau gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Edouard Cornwallis se vit solidement assis, il changea complètement la politique suivie par ses prédécesseurs envers les Acadiens. Aux mesures de persuasion et de ménagement il substitua les moyens de rigueur et les menaces. Mais ce qui alarma les Acadiens ce fut surtout le serment d'allégeance sans réserve qu'il voulut exiger d'eux en violation directe des promesses faites par ses prédécesseurs,—promesses qui venaient d'être ratifiées solennellement par le roi d'Angleterre. Cornwallis ne se contenta pas d'exiger un serment d'allégeance sans réserve, il fit prisonniers l'abbé Girard, curé de Cobequid (Truro) ,et l'abbé de la Goudalie, curé de Grand-Pré. L'abbé Girard resta en prison à Halifax pendant trois mois, tandis que l'abbé de la Goudalie fut renvoyé en France. Le gouverneur offrit même cent livres sterling pour la tête de l'abbé Le Loutre. Il refusa de permettre aux prêtres d'exercer leurs fonctions, et de plus, il proclama qu'aucun des habitants qui quitteraient le pays n'auraient le droit d'emporter quoi que ce fût. "En attendant, le gouverneur Cornwallis, dit l'abbé Le Loutre, (4 octobre 1749), a fait défense aux Acadiens de sortir sous peine d'être regardés comme déserteurs et punis comme tels."

On était en automne. Cornwallis effrayé de la désertion d'un grand nombre d'Acadiens, en dépit de ses menaces, s'apprêta à retenir de force ces mêmes Acadiens, qui d'après le traité d'Utrecht avaient le droit de partir quand bon leur semblerait, mais qui avaient été retenu de force tant qu'on ne pouvait pas se passer d'eux.

Toutes les précautions prises par Cornwallis ne purent toutefois empêcher un certain nombre d'Acadiens de passer dans les établissements français de Memramcook, Peticoudiac et Chipoudy. Plusieurs même traversèrent dans l'île Saint-Jean. Durant les années 1749-1752, une grande partie de la population s'échappa de la péninsule. En 1753, sur douze cent personnes que formait naguère la paroisse de Cobequid (Truro), il ne s'y en trouvait plus que trois cents. Le reste s'était enfui à l'île Saint-Jean par le passage de Tagamigouche que les Anglais n'avaient pas eu la précaution de garder. Cinq cent habitants avaient quitté Piquit (Windsor) et trois cents, la Grand-Prée.

"Nous avons fait jusqu'à présent, écrivait l'intendant Bigot au ministre le 5 octobre 1750, tout ce qui a dépendu de nous pour insinuer à ces habitants (de l'Acadie) de se retirer sur nos terres. Il y en a passé six ou sept cents sur l'île Saint-Jean à ce que nous mande M. de Bonaventure. Et il en passe tous les jours, mais pas avec autant de vivacité que s'il n'y avait pas de bâtiments anglais dans le détroit pour les en empêcher."

“Nous y avons envoyé des farines suffisamment pour les faire subsister, des pioches, haches, clous, socs de charrues et quelques effets pour les vêtir, la plus grande partie étant nuds, s'étant échappés comme ils avaient pu.”

La cours de Versailles qui s'engageait en de grandes dépenses pour peupler l'île Saint-Jean avait à coeur qu'elle fut solidement établie par le défrichement et la culture du sol. Elle voulait pour cela que tous les bras y fussent employés et défendit en conséquence aux colons de s'adonner à la pêche.

L'intendant du Canada en félicitait le ministre. “Le parti, Monseigneur, que vous avez pris d'y interdire la pesche est le meilleur pour faire réussir la culture des terres. Tout habitant qui devient pescheur ne peut se déterminer d'y travailler. La culture ne rend pas des profits si apparents, mais ils sont plus solides.”

Le 25 octobre 1750, Prévost parle de “2000 Acadiens à l'île Saint-Jean où il y en avait environ onze cent anciens. Ces premiers y ont amené de l'Acadie 2200 bêtes à cornes, tant en boeufs, vaches, taureaux, génisses que veaux, beaucoup de cochons, quelques moutons et 171 chevaux. Ils se bâtissent assez bien, et commencent à donner forme à leurs établissements.”

En 1750, la cour de Versailles envoya au Canada l'ingénieur Franquet. Les mémoires que Franquet a écrits sur les différents voyages qu'ils a faits au Canada, au Cap-Breton et à l'île Saint-Jean de 1750 à 1754 sont au nombre des pièces historiques les plus importantes de cette époque.

Le récit de son voyage à l'île Saint-Jean en 1751 est ce qu'il a été écrit de plus complet et de plus remarquable sur cette colonie. Dans ce mémoire Franquet cite un recensement fait par M. de Bonaventure qui accuse une population de 1927 individus, pour la plupart Acadiens, possédant plus de 4000 têtes de bétail.

L'île Saint-Jean, dit Franquet “est des plus fertiles. Les parties anciennement défrichées formant des champs aussi fleuris qu'en Europe, et celles qu'on a mises en culture paraissent propres à tout ce qu'on voudra y semer. Nous attestons à cet égard, que tous les terrains que nous avons été à portée de voir et de parcourir, promettaient une récolte, en froment, avoine, pois et autres denrées, aussi abondante et de la même beauté et qualité qu'en France.

VIII

Recensements de 1752 et 1753

Le recensement de 1752 fut fait par le sieur de la Roque. De ce recensement qui fut fait avec méthode et exactitude, bien des faits intéressants sur la situation des habitants de l'île nous sont parvenus. La population totale était de 2223 âmes. Il y avait 368 familles: Au port Lajoie, 9 familles: 39 personnes; Rivière-de-l'Ouest, 19 familles: 109 personnes; Rivière-du-Nord, 7 familles: 44 personnes; Rivière du Nord-Est, (côté du nord), 34 familles: 185 personnes; (côté du sud) 10 familles: 64 personnes; Rivière de Peuguit (Pisquid), (côté de l'est), 7 familles: 34 personnes; (côté de l'ouest), 8 familles: 37 personnes; Rivière du Moulin à Scie, (Johnston's River?), 43 familles: 308 personnes; Anse au comte Saint-Pierre (Keppoch Bay), 4 familles: 31 personnes; Anse au Matelost, 24 familles: 153 personnes; Grande Anse (Orwell Bay), 18 familles: 95 personnes; Grande Ascension, (Vernon River?), 11 familles: 59 personnes; Pointe au Boulleau, 3 familles: 14 personnes; Anse de la Boullotière, (Newton River) 1 famille: 11 personnes; Pointe Prime, 13 familles: 73 personnes; Anse à Pinette, 17 familles: 110 personnes; Havre La Fortune, 6 familles: 48 personnes; Pointe de l'Est, 4 familles: 22 personnes; St-Pierre du Nord, 63 familles: 353 personnes; Tracadie, 8 familles: 64 personnes; Etang des Berges, (Stanhope), 2 familles: 15 personnes; Malpec, 32 familles: 201 personnes; Bedec, 8 familles: 42 personnes; La Traverse, 5 familles: 23 personnes; Rivière des Blonds, (Tryon River), 5 familles: 37 personnes; Rivière au Crapeau, (Crapaud River), 2 familles: 12 personnes; Anse-du-Nord-Est, (Nine Mile Creek) 3 familles: 30 personnes; Anse aux Sangliers (Holland Cove), 2 familles: 10 personnes.

Sur cette population, 151 étaient arrivés en 1748 et 1749; 862 étaient arrivés en 1750; 326 en 1751, et seulement 27 en 1752. Donc sur une population de 2223, au moins 1500 étaient arrivés au pays depuis la fondation de Halifax, en 1749.

Le cheptel consistait de 98 chevaux, 2058 bestiaux, 1230 moutons, 1295 cochons, 2393 poules, 304 oies, 90 dindes et 12 canards. Il y avait aussi 4 goélettes, une de 15 tonneaux, une de vingt-cinq tonneaux, une de vingt-six tonneaux et une de 50 tonneaux; quatre bateaux, 15 chaloupes de pêche et onze canots. Il n'y avait que quatre moulins à blé et deux scieries dans le pays.

Les habitants avaient semé 1490 boisseaux de blé, 129 bois-

seaux d'avoine, 181 boisseaux de pois, 8 boisseaux d'orge, 8 boisseaux de seigle, un boisseau de lin et un boisseau de sarrasin.

En 1753 le dernier recensement sous le regime français fut fait:

Recensement de 1753

Anse à Pinette (Pinette Bay)	84	habitants
Grande-Sanction, ou Pointe Prime	103	"
La Boulottière (Newton River?)	66	"
La Grande-Anse (Orwell Bay).....	108	"
Le Marais (Pownal Bay)	127	"
Ruisseau à Lafrance (Squaw Bay)	66	"
Anse du Comte de St-Pierre (Keppoch Bay).....	27	"
Port Lajoie	71	"
Anse du Nord-Est (Nine Mile Creek).....	31	"
Rivière-de-l'Ouest (West River)	98	"
Rivière-du-Nord (North River)	48	"
Rivière du Nord-Est (East River)	728	"
Havre St-Pierre (St. Peter's)	197	"
Dunes à l'est du dit Havre (St. Peter's Lake).....	73	"
Les Etangs (Campbell's Pond?)	55	"
Pêcheurs épars	17	"
Havre-aux-Sauvages (Savage Harbour)	87	"
Tracadie (Tracadie)	78	"
Etang-des-Barges (Stanhope?)	20	"
Malpec (Low Point)	259	"
Bédèque (Bedeque)	101	"
Rivière-de-la-Traverse (Cape Traverse)	45	"
Rivière-des-Blonds (Tryon River)	60	"
Rivière-aux-Crapauds (Crapaud River)	10	"
Pointe-de-l'Est (East Point)	33	"
Etang-du-Cap (Big Pond?)	4	"
Rivière-à-la-Fortune (Fortune River)	67	"

Total

2,663

Il y avait dans toute l'île 692 vaches et 152 chevaux.

IX

Organisation des Paroisses

En 1752, l'abbé Perronnel de la Congrégation du Saint-Esprit à Paris, vint prendre possession de la cure de Saint-Louis du Nord-Est, à la grande joie des paroissiens qui hâtèrent dès

son arrivée l'érection de leur église qu'ils avaient commencée peu après la visite de Franquet et pour laquelle il leur avait promis une cloche.

L'abbé Girard, autrefois curé de Cobequid, (Truro), avait pris la desserte de la mission de Saint-Paul, à la Pointe-Prime, au printemps de la même année. L'abbé Casgrain, en esquisant quelques traits de la vie de ce saint missionnaire fait la remarque suivante:—

“On connaît le trait le plus saillant du caractère des Acadiens, qui a éclaté durant la longue épreuve qu'ils ont eu à subir depuis le commencement du dix-huitième siècle. Ce qui a été moins étudiée, c'est la cause de cet inébranlable attachement à la foi catholique qui fait notre admiration.

“Des missionnaires d'un zèle et d'une vertu éprouvés, relevés par des talents et une science qui en auraient fait l'ornement des cercles les plus distingués, des docteurs en Sorbonne, tels que MM. de Breslay, de Noiville, des théologiens, tels que le grand vicaire De Miniac, des linguistes, tels que l'abbé Maillard et le P. de la Brosse, sont allés vivre obscurément au milieu de ce peuple rustique, et ont persévéré dans leur oeuvre d'évangélisation, malgré les ennuis, les défiances, l'espionnage, parfois la persécution ouverte qu'ils ont eu à souffrir de la part des autorités fanatiques. C'est là qu'est le secret de l'héroïsme religieux de la population française de l'Acadie.”

L'accroissement de la population amena bientôt deux autres missionnaires, MM. Biscarat et Cassiet, qui furent placés, l'un au havre Saint-Pierre, l'autre à Malpec. L'abbé Cassiet ne fit qu'un court séjour à Malpec. Il y fut remplacé par l'abbé Dosque, plus tard curé de Québec et qui fut le dernier missionnaire de Malpec. Les cinq paroisses de l'île se trouvèrent donc pourvues chacune d'un curé. D'après les renseignements fournis à l'abbé de L'Isle-Dieu à Paris, l'île à cette époque aurait compté une population de trois milles habitants.

De 1753 il ne se passa aucun événement remarquable, et la physionomie sociale du pays ne varia pas sensiblement jusqu'à la mémorable année 1755, “l'année du grand dérangement”. La vie était laborieuse et dure parmi les anciens aussi bien que parmi les nouveaux habitants. Il n'y avait de vraiment misérables que les familles qui, poursuivies à leur départ du continent par les patrouilles anglaises qui sillonnaient l'isthme, et pendant la traversée, par les corsaires, n'avaient pu emporter avec elles ni effets, ni provisions,

Citons encore une page de l'abbé Casgrain sur la physionomie des paroisses de l'île Saint-Jean à cette époque. “La vie patriarcale de ces petites sociétés, formant un monde à part,

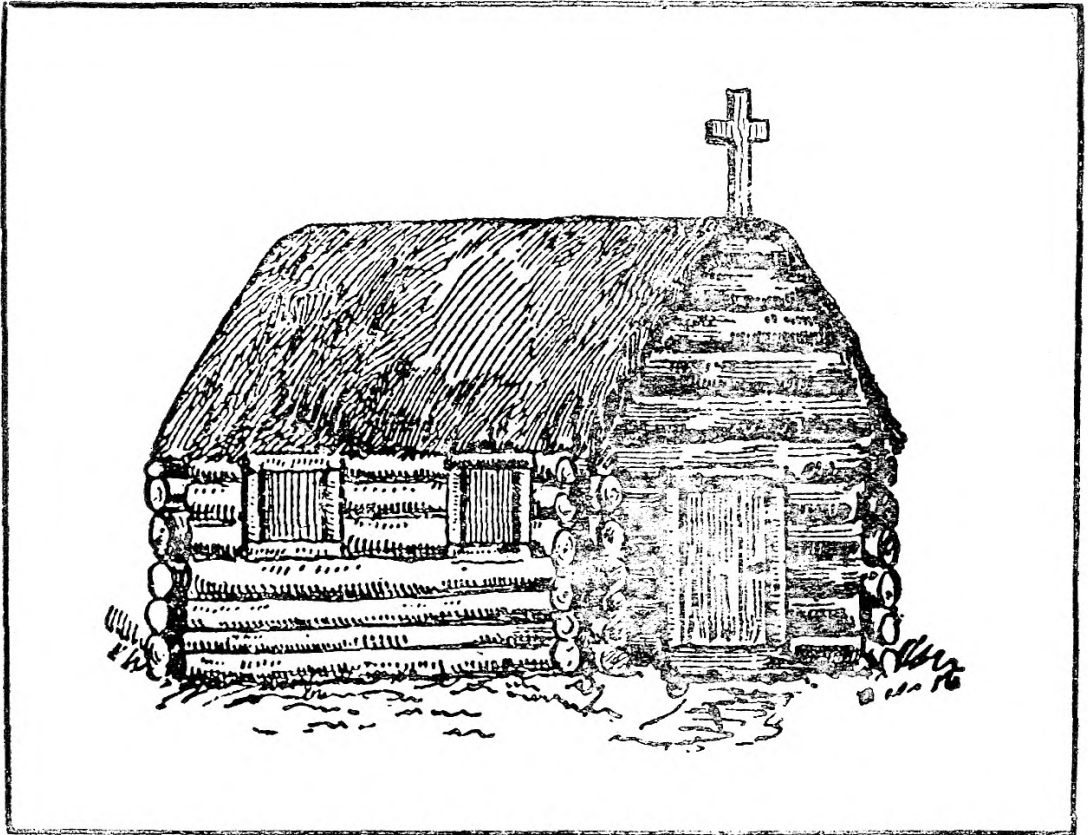


L'ABBE LOUIS-J. BEAUBIEN
Ancien missionnaire de l'Île

Vint à l'Île avec Mgr Plessis en 1812 et y demeura jusqu'en 1818, date de son retour à Québec. Il est mort en 1863.



DEUX VIEUX ACADIENS



ANCIENNE EGLISE ACADIENNE DE L'ILE

sequestré du reste des hommes, leurs habitudes pastorales, d'une simplicité antique, les occupations uniformes de chacune des familles, attachées à la glèbe et à l'élevage des troupeaux, tout cela était la fidèle reproduction de ce qui se passait à la même date autour du bassin des Mines. Ces paroisses n'étaient, au reste, que le dédoublement de celles de l'Acadie, les constructions étaient les mêmes: maisons à un seul étage, bas et percé d'un petit nombre de fenêtres, avec ces toitures raides si bien adaptées au climat, granges, étables et autres dépendances, la plupart couvertes en chaume, églises en bois de même structure, ornées de leurs petits clochers, et, à côté, cimetières reconnaissables à la grande croix qui en dominait l'enclos, presbytères ressemblant aux maisons des habitants. Le mouvement rural n'offrait pas plus de différence. Les dimanches et les fêtes, les foules affluaient vers les rustiques sanctuaires, comme à Port-Royal, à Pigiquit, à Beaubassin. La monotonie de l'existence n'était d'ailleurs, interrompue que par de rares réjouissances, comme à l'occasion d'une noce, par exemple, ou de la visite de parents ou d'amis venus d'une paroisse voisine ou du continent. Les soirées auprès du foyer étaient alors animées, parfois nombreuses et bruyantes, surtout lorsqu'on avait la bonne fortune d'avoir un joueur de violon pour accompagner les danses. En un mot, c'était les thaleaux champêtres qui ont inspiré "l'Évangéline" de Longfellow, dont le charme est d'autant plus pénétrant et exquis, qu'il est l'expression de la vérité historique. Ici comme à la Grand-Prée, c'était

**The thatch-roof village, the home of Acadian farmers,
Men whose lives glided on like rivers that water the woodlands,
Darkened by shadows of earth, but reflecting an image of heaven,**
les toits de chaume du village, la demeure du laboureur acadien, dont la vie, voilée par les ombres de la terre s'écoulait comme les ruisseaux qui arrosent les terres vierges".

"Cependant, écrit Rameau de Saint-Père, il ne faut rien outrer et ne pas les revêtir, par l'imagination, d'une auréole romanesque; les Acadiens n'étaient ni poétiques, ni enthousiastes, ni rêveurs; c'étaient tout simplement de braves gens, très obligeants les uns pour les autres, très religieux, très dévoués à leur famille, et vivant gaiement au milieu de leurs enfants, sans beaucoup de soucis; on pourrait peindre leur physionomie en deux mots: c'était un peuple honnête et heureux".

Le capitaine Brook Watson, qui prit une part active à la proscription de 1755, nous a laissé le récit suivant:

"C'était un peuple honnête, industriel, sobre et vertueux; rarement des querelles s'élevaient entre eux. En été, les hom-

mes étaient constamment occupés à leurs fermes; en hiver, ils coupaient du bois pour leur chauffage et pour leurs clôtures, et faisaient la chasse; les femmes s'occupaient à carder, à filer et à tisser la laine, le lin et le chanvre, que ce pays fournissait en abondance.

“Ces objets, avec les fourrures d'ours, de castor, de loutre et de martre, leur donnaient non seulement le confort, mais bien souvent de très jolis vêtements.

“Leurs pays était tellement abondant en provisions, que j'ai entendu dire qu'on achetait un boeuf pour cinquante chelins, un mouton pour cinq et un minot de blé pour dix-huit deniers.

“Je n'ai jamais entendu parler d'infidélité dans le mariage parmi eux. Leurs longs et froids hivers se passaient dans les plaisirs d'une joyeuse hospitalité. Comme ils avaient du bois en abondance, leurs maisons étaient toujours confortables. Les chansons rustiques et la danse étaient leur principal amusement.”

Et le colonel Edward Cornwallis, gouverneur général de la Nouvelle-Ecosse de 1749 à 1752, celui-là qui préluda de la manière la plus brutale à la proscription de 1755, voici ce qu'il disait dans un discours adressé aux Acadiens eux-mêmes, le 25 mai, 1750:

“Nous connaissons bien votre industrie et votre tempérance, et nous savons que vous n'êtes adonnés à aucun vice ni à aucune débauche. Cette province est votre pays, vous et vous pères l'avez cultivée; naturellement vous devez jouir des fruits de votre travail.”

Moyse de les Derniers, qui était le factotum du proscrip-teur-en-chef, Lawrence, et qui a été l'agent principal des rapines qui ont précédé et suivi les scènes affreuses de la proscription, écrit à son tour:

“Les Acadiens étaient le peuple le plus innocent et le plus vertueux que j'aie jamais connu et dont j'aie lu le récit dans aucune histoire. Ils vivaient dans un état de parfaite égalité, sans distinctions de rang dans la société. Les titres de “Messieurs” n'étaient pas connus parmi eux; ignorant le luxe et même les commodités de la vie, ils se contentaient d'une manière de vivre simple, qu'ils se procuraient facilement par la culture de leurs terres.

“Ils étaient très remarquables pour leur inviolable pureté de moeurs. Je ne me rappelle pas un seul exemple de naissance illégitime parmi eux. Leurs connaissances en agriculture étaient très limitées, quoiqu'ils cultivassent bien leurs terres endiguées.

“C’était un peuple fort sain, capable d’endurer de grandes fatigues, et vivant généralement jusqu’à un grand âge, quoique personne n’employât de médecin.

“Enfin ils étaient parfaitement accoutumés à agir candidement en toutes circonstances, et réellement, s’il y a un peuple qui ait rappelé l’âge d’or tel qu’il est décrit dans l’histoire c’étaient les anciens Acadiens”.

X

“1755” et “1758”

De 1749 à 1755, les négociations entre les Acadiens et les gouverneurs anglais à Halifax, tirèrent en longueur; les Anglais tâchant de gagner du temps pour achever l’établissement d’Halifax et se fortifier partout de manière à parler en maîtres, tandis que les Acadiens, confiants dans leurs droits, espéraient toujours qu’on en reconnaîtrait la justice.

Pendant que ces propos s’échangeaient et que la discussion s’échauffait jusqu’à l’exaspération, les Anglais avaient complété et fortifié Halifax. Ils agissaient de tous côtés, établissant des postes, d’abord autour de la ville, puis à la Grand’Prée, à Pigiguit et sur toutes les rivières des Mines, de manière à isoler de plus en plus les Acadiens de tout contact avec l’extérieur.

Nous touchons maintenant à l’exécution du plan doublement criminel de Lawrence, plan que les Anglais appellent du nom fort doux de “Removal of the Acadians”, comme si l’on eût écarté les Acadiens du bout des doigts.

Citons ici la lettre de Winslow qui est restée célèbre dans les annales de cette époque:

“Nous formons maintenant le noble et grand projet de chasser les Français neutres de cette province; ils ont toujours été nos ennemis secrets, et ont encouragé nos sauvages à nous couper le cou. Si nous pouvons accomplir cette expulsion, cela aura été une des plus grandes actions qu’aient jamais accomplies les Anglais en Amérique; car, entre autres considérations, la partie du pays qu’ils occupent est une des meilleures terres qui soient au monde, et dans ce cas nous pourrions placer quelques bons fermiers anglais dans leurs habitations”.

Enfin en 1755, la tempête éclata. Pendant les cinq ou six années précédentes, comme nous l’avons déjà vu, beaucoup d’habitants des établissements français de l’Acadie, las des mauvais traitements et des menaces des gouverneurs anglais, s’étaient échappés et étaient venus joindre les Acadiens de l’Ile

Saint-Jean. Mais ce fut surtout pendant et après cette douloureuse dispersion que les Acadiens arrivèrent en grand nombre dans l'île. Maintenant, aux deux ou trois mille échappés de la péninsule qui vivaient péniblement sur des terres encore mal aménagées et ravagées tour à tour par les sauterelles et par les souris, le "grand dérangement" ajouta, outre les habitants de Cobequid échappés en masse auparavant, de 1300 à 1500 nouveaux venus, "dénusés de tout"; il en vint d'autres encore, dont 230 de Cocagne, et puis encore, cinq cents de Beauséjour et de Tintancare évacués à grande peine par l'abbé Le Guerne. Ils amenèrent avec eux beaucoup de bêtes à cornes; l'on compte plus de 7000 boeufs et vaches et 2000 moutons. Un autre rapport de la même époque parle même de 3500 à 3600 habitants répartis en cinq paroisses de l'île, ayant chacune un missionnaire.

Un an plus tard, vers la fin de décembre 1756, un registre de la marine à Paris porte que "l'on a payé environ 60,000 livres pour plus de 300 voyages, faits afin d'amener les Acadiens dans l'île Saint-Jean, et aussi pour leur porter des provisions. Le plus grand nombre de voyages sont de Tatmagouche au port Lajoie, de Cocagne au port Lajoie, de la Baie-Verte à l'île Saint-Jean, etc."

"Je n'ai pu envoyer à M. de Villejoin (commandant de l'île Saint Jean), écrit Prevost, le 26 novembre 1756, tous les secours qu'il m'a demandés pour faire vivre cette multitude de réfugiés qu'il a reçus depuis un an; il lui en reste encore 1,400, indépendamment de tous ceux qui sont retournés à Miramichi, et de ceux qu'il a envoyés au Canada". "La misère est grande, confirme le gouverneur du Canada. La plupart des habitants sont sans pain. M. de Villejoin a dû, depuis l'automne, nourrir 1,287 personnes réfugiées". "Il en a reçu ce printemps 230 de Cocagne; mais il a été obligé de faire passer quelques familles (700 personnes) à Québec. Mais il en reste 4,000 sans ressources". Or, de ces réfugiés de Cocagne, 16 étaient des échappés de la Caroline revenus par la rivière Saint-Jean. Quelle odyssee que la leur!

Pour comble de malheur, la récolte de 1757 fut extrêmement mauvaise; "pas de secours de France, ni de Québec, ni de Louisbourg; pas de vivres ni de vêtements ni de munitions. Femmes et filles ne pouvaient se montrer, faute d'être vêtues". Néanmoins, sous la bonne administration du commandant Villejoin, on se remit aussi vaillamment à l'oeuvre que le permettaient les lamentables conditions de la colonie. Tous ces Acadiens qui avaient réussi à s'échapper à la dispersion de 1755 et à s'établir dans l'île, pensaient bien, qu'ici, ils seraient à

l'abri de toute attaque, et qu'enfin ils pourraient se préparer des demeures où ils espéraient passer le reste de leurs jours en paix et laisser leurs fils dans un état prospère. Mais l'oeuvre de l'impérialisme anglais n'était pas encore à son but. En 1758, survint la chute de Louisbourg, le château-fort des Français au Cap-Breton. Cette chute entraîna la perte de l'île Saint-Jean. Un des articles de la capitulation impliquait la reddition de l'île Saint-Jean. On aurait eu le temps d'évacuer le pays, si cela eût été possible, mais Miramichi, qui était le port le plus voisin, était sans vivres. Quelques-uns des habitants y allèrent mais ils furent tous obligés de revenir plutôt que d'être exposés à mourir de faim. Grande fut donc la détresse des malheureux habitants. Déjà deux ou trois fois chassés de leurs terres depuis quatre ou cinq ans, las des tribulations sans fin, et sans espoir, ils penchèrent vers la soumission à l'éternel ennemi, voulant à tout prix demeurer dans leur île Saint-Jean. "Les habitants de Saint-Jean, écrit un de leurs curés, sont très déterminés à ne pas quitter leur île, quoi que leur fassent les Anglais. Les prêtres restent avec eux".

Immédiatement après la chute de Louisbourg, l'amiral Boscawen avait détaché une partie de sa flotte, avec ordre d'incendier et de détruire tous les établissements français des îles Royale et Saint-Jean, et de toutes les côtes du golfe Saint-Laurent. Un des principaux officiers de cette expédition, Lord Rollo, fut chargé d'exécuter cette odieuse besogne dans l'île Saint-Jean.

Les habitants avaient entrevu, dès la chute de Louisbourg, l'affreux sort qu'il leur était réservé; mais ils s'obstinaient à n'y pas croire, ne pouvant se faire à l'idée qu'ils seraient de nouveau arrachés des terres qu'ils venaient de défricher et qui étaient à la veille de leur procurer l'aisance et le bonheur. Il leur semblait incroyable que leurs ennemis eussent le courage de renouveler les scènes de l'Acadie en 1755. Hélas! les malheureux n'allaient pas attendre longtemps avant de voir s'évanouir cette dernière espérance.

Leurs champs couverts, à cette époque de l'été, de belles moissons, allaient donc être dévastés, les animaux tués ou enlevés, les habitations livrées aux flammes. Une foule d'Acadiens de la Nouvelle-Ecosse témoins et victimes de ce spectacle, trois ans auparavant, allaient le voir se renouveler sous leurs yeux.

Les principaux colons de chaque paroisse se rassemblèrent et dressèrent une requête dans laquelle ils suppliaient le commandant anglais d'accepter leur soumission et de leur permettre de rester sur leurs terres. Lord Rollo leur répondit

que les ordres de Sa Majesté Britannique devaient être exécutés; mais, cependant, il permit à l'abbé Cassiet, curé de Saint-Louis du Nord-Est, et l'abbé Biscarat, curé de Saint-Pierre du Nord, d'aller remettre cette requête au commandant en chef à Louisbourg; mais Amherst et Boscawen furent aussi implacables que Lawrence; ils exigèrent "l'évacuation totale des habitants". Ils prétendirent en leurs rapports aux autorités de Londres que l'île Saint-Jean n'avait cessé de ravitailler Louisbourg et Québec. (Boscawen parle de 10,000 têtes de bétail et de 1,200 boisseaux de blé par an,) alors qu'à part le cheptel on vient de le voir, elle était dans le plus grand dénûment. Ils ordonnèrent donc la déportation intégrale de toute la population, l'enlèvement de tout le bétail gros et petit, la destruction de toutes les maisons, granges et églises.

D'après le rapport approximatif et incomplet de l'amiral Boscawen, cette population s'élevait, à 4,000 âmes, et d'après l'estimation de l'évêque de Québec et du gouverneur français, à "au moins 6000 habitants". M. de Villejoin put sauver 700 victimes, qu'en juillet il emmena avec lui à la Rochelle. Ce fut le sept août que lord Rollo avec un régiment et deux bataillons de soldats vint prendre possession de l'île Saint-Jean et la nettoyer de cette "vermine" acadienne. Des centaines de malheureux furent donc, jusqu'au printemps de 1759 embarqués de force. Le 29 octobre lord Rollo rapportait qu'il y avait 1500 Acadiens embarqués sur les transports, et le 5 novembre, l'amiral Durell, écrivant à lord Cleveland, dit: "Je viens de recevoir une lettre du capitaine Bond qu'on a envoyé au port Lajoie dans l'île Saint-Jean avec seize transports pour enlever les habitants. Il me dit qu'il en a embarqué 2000 qu'il a distribués dans les transports mentionnés ci-dessus et les a envoyés en France."

M. le juge Warburton dans "A History of Prince Edward Island", fait mention de neuf vaisseaux sous le commandement des capitaines Nicholls, Henry, Beaton, Dobson, Sagget, Whitby, Kelsy, Moore et Wilson. Il ajoute que le vaisseau du capitaine Moore s'engloutit dans le détroit de Canseau; le vaisseau "le Parnasse" fut aussi perdu au même endroit. Le "Narcissus" s'échoua mais fut renfloué, et la plupart des autres vaisseaux furent avariés avant de quitter Canseau. Lord Whitmore écrivant à Pitt, "lord Rollo a embarqué 2200 Acadiens à l'île Saint-Jean, mais la plus grande partie d'une paroisse éloignée a dû être laissée pour le printemps suivant". MacLellan, l'auteur de "Louisbourg", parle, lui, de 3,540 déportés. De neuf bateaux mentionnés, un resta trois mois au large de Plymouth avec ses 130 passagers à peine nourris et

mourant de soif; un autre poussé par une tempête, débarqua à Boulogne 179 survivants, deux autres coulèrent, entraînant 700 victimes dans les flots. Brook Watson parle, en une lettre au Révérend Dr. Andrew Brown, de 1350 Acadiens qui sombrèrent ainsi dans la traversée d'Amérique en Europe.

L'abbé Casgrain dans "Une Seconde Acadie" a une émouvante page décrivant ce qui a dû se passer les derniers jours avant le départ des habitants de leur bien-aimée île Saint-Jean.

"Les semaines qui s'écoulèrent depuis le jour où tout espoir de rester dans l'île fut perdu jusqu'à la dissolution des paroisses par le départ des curés ont dû être marquées par des incidents d'un profond intérêt qui ne seront jamais connus, car aucun de ceux qui en ont été les témoins ou les auteurs, n'en ont laissé de récit. Mais il suffit de réfléchir sur le sort lamentable qu'avaient devant les yeux les infortunés qui se voyaient chassés de leurs demeures et expropriés de leurs biens, pour avoir une idée de leur désolation. Qu'on se représente seulement les scènes déchirantes qui se renouvelèrent dans chaque habitation au moment du départ des familles, les apprêts de ce départ, les moissons abandonnées sur pied ou récoltées par d'autres, les bestiaux délaissés dans les champs. Mais surtout, qu'on se transporte dans les églises, les derniers dimanches qu'on eut à y passer, les adieux des curés à leurs paroissiens, la dernière messe entendue au milieu des sanglots et des torrents de larmes, la suprême exhortation au moment de sortir de l'église pour n'y plus rentrer, puis les embrassements, les serremments de mains avant de se séparer. Enfin, le jour du départ venu, le peu d'objets qu'on pouvait emporter chargés sur les voitures; qu'on se figure l'abattement, le sombre désespoir des hommes; les pleurs, les cris des femmes et des enfants, en franchissant, pour la dernière fois, le seuil des maisons, de ces foyers domestiques où ils avaient longtemps vécu, où il espéraient mourir. Qu'on les suive ensuite sur les chemins de l'île, les uns venant de Malpec, de Saint-Pierre du Nord, de Saint-Louis du Nord-Est, les autres de la Pointe-Prime, de Bedèque, tous convergeant vers le port Lajoie où devaient se faire les embarquements. Le nombre insuffisant des navires retarda le départ d'un bon nombre jusqu'aux glaces de l'automne, époque si dangereuse pour la navigation dans les parages du golfe Saint-Laurent, ce qui explique la disparition de bien des exilés. Il paraît même, d'après M. de Villejoin, que les derniers déportés ne purent quitter l'île qu'au printemps de l'année suivante".

Wolfe, le héros des plaines d'Abraham, qui avait été char-

gé par lord Amherst d'une partie de cette sale besogne, ne cacha pas à celui-ci, ses sentiments sur pareils actes de brigandage: Il dit: "Vos ordres ont été exécutés, (30 septembre 1758). Nous avons fait beaucoup de mal et répandu la terreur des armes de Sa Majesté Britannique dans toute l'étendue du Golfe, mais nous n'avons rien ajouté à leur gloire".

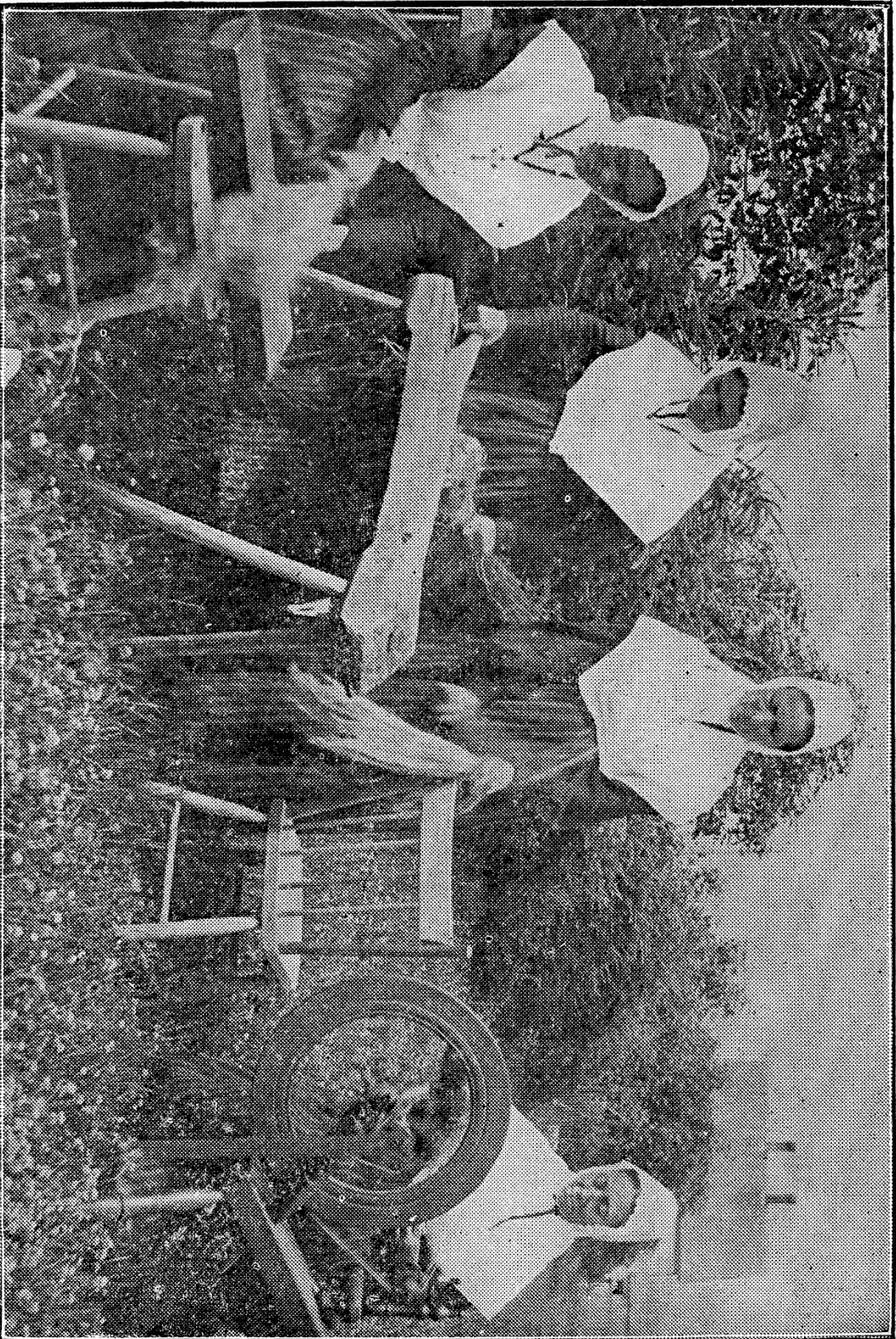
XI

En Exil

A partir de l'automne de 1758, quel fut le sort des quatre à cinq mille proscrits de l'île Saint-Jean, dont la destination, selon les promesses des commandants anglais, devait être la France? Combien y parvinrent? Emile Lauvrière, dans "La Tragédie d'un Peuple", écrit: "En 1759 surtout, les victimes de Boscawen, arrachées de l'île Royale et de l'île Saint-Jean, affluèrent dans tous les ports de la Manche et de l'Océan, lamentables épaves humaines du grand naufrage de la Nouvelle-France. En octobre 1758, il en vint à Rochefort; en novembre, à Cherbourg et à Saint-Malo; en décembre, à Boulogne; au début de 1759, au Havre, à Morlaix, à Dunkerque. Le 6^e arrivèrent à Saint-Malo deux paquebots anglais portant 451 prisonniers; à Calais, au Havre, d'autres encore renvoyés d'Angleterre; le 20 avril, à Saint-Malo, 211 encore. Le 8 juin, à Morlaix, toute une cargaison. A Saint-Malo, le 30 avril, 1,102 se trouvaient rassemblés, venus de différents ports. On était débordé; on ne savait que faire. A Cherbourg, où en janvier 1760, survinrent 147 nouveaux venus, la petite vérole éclata, causant beaucoup de décès. Enfin, le 26 décembre 1762 une lettre adressée aux Commissaires des ports de France annonce:

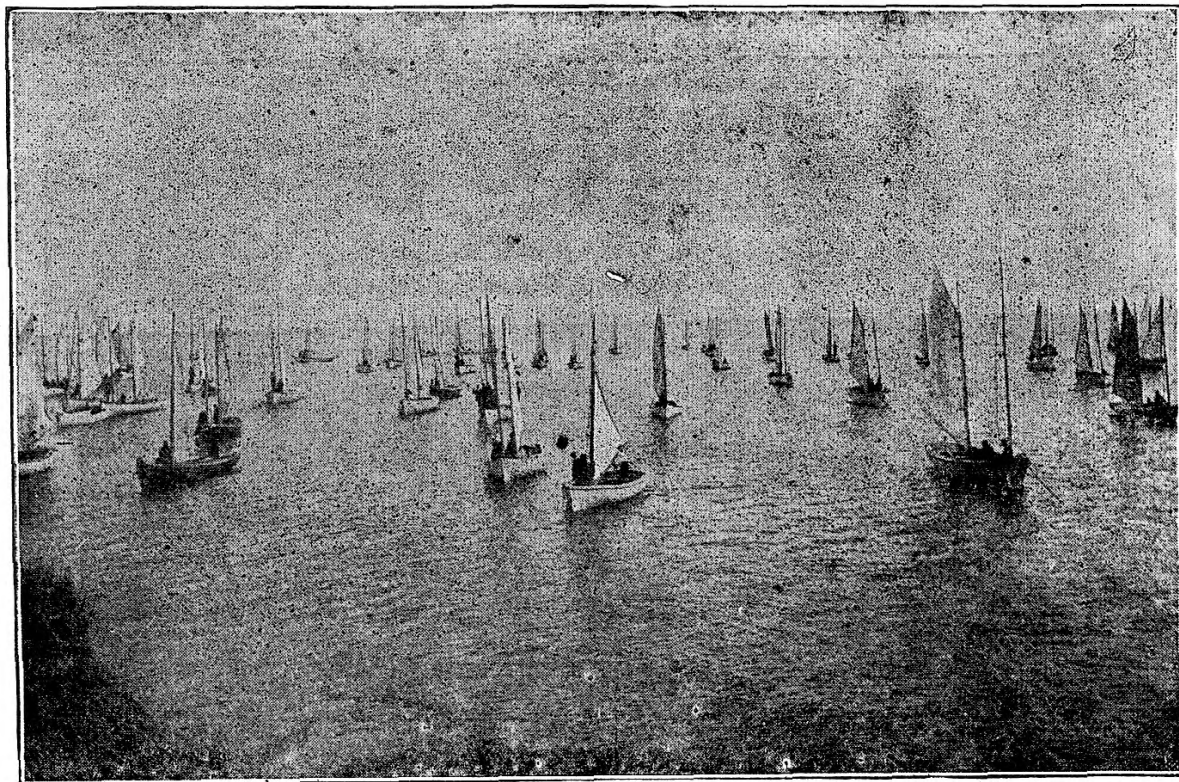
"Bien que la paix dût faire supprimer les secours du Roi aux familles venues de l'île Saint-Jean, ils seront cependant continués pendant l'hiver". Une autre lettre du 6 avril 1763, déclare que les secours qui devaient cesser le 26 décembre dernier seront continués jusqu'à nouvel ordre. En réalité, ce fut à plus de 3000 Acadiens de l'île Saint-Jean et de l'île Royale qu'il fallut venir en aide pendant près de trente ans, et leur entretien annuel dépasse 200,000 livres en 1766.

En 1772 il y avait encore en France 2,370 Acadiens formant 626 familles, la plupart à Saint-Malo, au Havre, à Cherbourg et à Morlaix; il y en avait aussi quelques-uns à Nantes, à la Rochelle, à Rochefort et à Dankerque.



LES ACADIENNES BRAYANT, COCHANT, PEIGNANT ET FILANT LE LIN

BENEDICTION DES BATEAUX DE P ECHE A MONT-CARMEL, I. P. E.



Il y a vingt ans



Aujourd'hui

Dans "Une Colonie Féodale", Rameau de Saint-Père écrit: "Nous pourrions rétablir l'histoire de plusieurs familles qui furent emmenées de l'île Saint-Jean à Louisbourg, transportées de Louisbourg en Angleterre, d'Angleterre en France, et de France en Guyane, en 1764; puis ramenées en France en 1765, elles furent mises en dépôt à l'île d'Aix, d'où elles furent conduites à Rochefort; après un séjour de quelques années à Rochefort, ces Acadiens furent envoyés dans le Limousin, chez M. de Saint-Victour; mais il y restèrent peu et furent dirigés, en 1772, sur Saint-Malo, où vint les trouver M. de Peyrusse, gentilhomme poitevin, qui emmena avec lui sur ses terres plus de cent familles acadiennes, lesquelles y demeurèrent quelques années, jusqu'au moment où l'Espagne offrit des conditions très avantageuses pour les transporter et établir dans la Louisiane, que Louis XV avait cédée à l'Espagne, et où leurs familles sont restées définitivement fixées. Toutes ces pérégrinations furent accomplies avec femmes et enfants, et après quelles traverses!" On conçoit donc comment il est difficile à travers de telles odysées de répondre convenablement à la question posée à la tête de ce chapitre. Mais quoiqu'il en soit de toutes ces données, ce qu'il y a de certain, c'est que peu de mois après la prise de Louisbourg, des cinq belles paroisses du port Lajoie, de la Pointe-Prime, de St-Louis du Nord-Est, de Saint-Pierre du Nord et de Malpec, pourvues chacune d'église et de presbytère, entourées de villages et de vastes champs en culture, d'où surgissaient çà et là les maisons des habitants avec leurs dépendances, abritant neuf à dix mille bêtes à cornes, moutons, porcs, chevaux et animaux de basse-cour; de toutes ces richesses, il ne restait rien, absolument rien, le fer et la flamme avaient tout dévoré. L'île St-Jean était redevenue déserte comme au jour de Champlain et de Cartier.

1758-1927

I

La Tourmente

Les Acadiens proscrits de l'île Saint-Jean comme ceux de la Nouvelle-Ecosse, se trouvèrent donc dispersés de tous côtés, mais probablement la plus grande partie fut transportée en Europe, soit en Angleterre, soit en France, et c'est de là que sont partis plus tard, vers 1775, les Acadiens qui s'établirent à Saint-Domingue et en Louisiane. La présence de goélettes canadiennes, qui venaient chaque année parcourir les côtes du Golfe, dut engager un certain nombre de familles à s'embarquer pour le Canada. De 1755 à 1759, les correspondances officielles du Canada mentionnent plus de 1500 Acadiens arrivés ainsi en bateaux. Il n'est guère à douter non plus, qu'un bon nombre de fugitifs ne soient allés rejoindre l'abbé Maillard à Malogomiche. La plupart de ceux qui allèrent vivre de chasse et de pêche sur les côtes voisines, durent, sans doute, faire cause commune avec le groupe d'Acadiens aux environs de Miramichi, lesquels, pressés par la famine, allèrent faire leur soumission au commandant du fort Cumberland (Beauséjour), lorsqu'ils eurent appris la capitulation de Québec. Il y eut aussi certainement quelques familles, surtout de la paroisse de Malpec, qui échappèrent aux patrouilles anglaises et se réfugièrent au fond des bois. Après qu'ils eurent appris la nouvelle de la capitulation de Québec en 1759, la plupart se rendirent aux Anglais et se soumirent à l'inévitable. Citons encore ce qu'en dit l'abbé Casgrain "Quelques familles expatriées, particulièrement d'anciens habitants de l'île qui y avaient de plus fortes attaches, ne tardèrent pas de se hasarder à y retourner. D'autres s'enhardirent à les suivre, et l'on vit bientôt de petits groupes de ces infortunés errer dans les champs dévastés, où s'élevaient naguère leurs maisons, leurs villages, leurs églises. Il est inutile d'essayer de redire avec quels serrements de coeur ils parcoururent ces solitudes morne qu'ils avaient vu auparavant si animées. Qu'étaient devenus la plupart de ceux qu'ils y avaient connus? Hélas! disparus pour toujours: les uns morts de misère, les autres victimes de désastres inconnus; les survivants relégués sur des pla-

ges si lointaines que la vie serait écoulee avant qu'on en pût rien savoir”.

Cependant, après sept ans, la guerre vint à son terme, et un traité fut conclu entre la France et l'Angleterre en 1763. L'effroyable série de désastres qui depuis huit ans se précipitaient sur le peuple acadien commença à se ralentir. Après avoir été proscrits, transportés, retransportés, poussés et repoussés de misères en misères, ceux qui étaient restés en Acadie purent respirer enfin un instant, au milieu des ruines et des morts anoncelés autour d'eux.

Quelle était alors leur situation? Quel était le nombre de ceux qui avaient pu échapper à leurs persécuteurs, soit en fuyant dans les bois, soit en vivant à la dérobée, soit enfin sous un régime de demi-captivité?

Un recensement exécuté par ordre de Montague Wilmot, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, au commencement de l'année 1764, constatait qu'il y avait dans l'île Saint-Jean 300 Acadiens qui avaient promis de prendre un serment d'allégeance au roi d'Angleterre.

En octobre 1764, arrive le capitaine Samuel Holland avec mission d'arpenter l'île. Il est obligé de s'improviser une habitation. “Il n'y a que très peu de maisons propres à quoi que ce soit, dit-il; elles ne sont nullement habitables, si ce n'est une ou deux que les officiers entretiennent à Saint-Pierre et celle que j'ai construite”. On voit combien avait été parfaite l'oeuvre de destruction d'Amherst et de Boscowen. La terre elle-même retournait en friche. “Une grande partie des terres qui avaient été défrichées est tellement envahie de buissons et d'arbustes qu'il sera extrêmement difficile de la préparer aux labours”. Et pourtant, de misérables Acadiens vivaient encore blottis là: “Il y a une trentaine de familles acadiennes, on les traite en prisonniers, sur le même pied que ceux d'Halifax”, dit Holland. “Leur pauvreté est extrême, ils habitent de petites cabanes dans les bois, qui leur donnent aussi du combustible. Ils y vivent de poisson qu'ils sèchent en été et du gibier qu'ils tuent: lièvres et perdrix, lynx, loutres, martres, rats musqués, ne refusant rien, tant la faim les presse”.

Duncan Campbell, auteur d'une Histoire de l'île, en date de 1875, dit avoir vu un livre-manuscrit du capitaine Holland appartenant à M. John Ings de Charlottetown, selon lequel il y aurait eu 11,235 acres de terre défrichées, 391 maisons (inhabitables), 2 églises, et 11 moulins dans l'île, en 1765. Tout cela devait être au compte des anciens Acadiens, car jusqu'à cette époque ils avaient été les seuls habitants de l'île.

En 1765, le gouverneur du Canada, Haldimand, demande au gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Wilmot, de lui céder ces Acadiens "indésirables" pour le défrichement de ses terres.

Celui-ci s'empressa d'acquiescer. Le 2 décembre 1765, Wilmot écrivit au capitaine Williams, commandant au fort Amherst (l'ancien fort Lajoie): "Je censis très volontiers à si bonne proposition, vu que sous sa surveillance il y a lieu d'espérer qu'ils seront bientôt contraints à leurs devoirs d'allégeance". Pour mieux accélérer cette ultime évacuation, il recommanda même de leur donner armes, bétail et chaloupes. Toutefois, on n'entendit plus parler de cette proposition de Haldimand et les quelques Acadiens de l'île ne furent pas dérangés.

Le 20 mai 1768, Franklin, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse nomma Isaac Deschamps, juge-en-chef de l'île Saint-Jean. Deschamps devait aussi surveiller la colonisation dans l'île. On lui commandait de choisir une capitale et de "se servir des Acadiens pour abattre les arbres et défricher la terre pour l'emplacement de la nouvelle ville". Tous les Acadiens qui désiraient rester dans l'île devaient prêter le serment d'allégeance immédiatement, ceux qui refuseraient devaient être chassés du pays. C'est pour s'assurer du nombre des Acadiens qu'il en fit faire le recensement au mois de juillet (21 juillet 1768). Ce dénombrement fait par l'arpenteur Alexander Morris donna les résultats suivants: 71 à Saint-Pierre, 25 à Rustico, 57 à Tracadie, 5 à la Baie de Fortune, 45 à Malpec, soit en tout 203, dont 123 enfants; les malheureux possèdent en tout cinq chaloupes, deux goélettes et un sloop. On devine leurs moyens d'existence, par ce résumé d'une lettre du gouverneur Patterson au secrétaire d'Etat Hillsborough (24 octobre 1770). "Les Français qui habitent l'île sont au service de quelques sujets britanniques pour le compte desquels ils font la pêche, recevant en retour, des vêtements, du rhum, de la poudre et du plomb, ce qui leur permet de faire la chasse à l'ours, au phoque et au gibier, chasse qui les détourne de la culture du sol. Les Français cette année n'ont pas récolté un seul minot de grains."

En même date que le recensement des Acadiens, c'est-à-dire le 21 juillet 1768, l'arpenteur Morris présenta au juge-en-chef Deschamps, le recensement des colons de langue anglaise. Il n'y en avait que 11; un était établi sur le lot 1; deux sur le lot 37; quatre sur le lot 39; un sur le lot 53; deux sur le lot 59; et un à Prince Town.

Peu à peu arrivent par petits groupes de nouveaux colons de langue anglaise. En 1771, MM. Stewart et Robert Montgomery colonisèrent la baie de Richmond avec des Ecossois qu'ils amenèrent de Cantyre. 17 arrivèrent en septembre 1771, 10

en octobre et 200 de 1771 à 1774 par l'intermédiaire d'un grand concessionnaire, Peter Stewart. En 1772, débarquent 50 familles écossaises des Hautes Terres d'Ecosse qu'amène leur chef de clan, le Laird of Glenaladale and Glenfinnan, un vaincu de Culloden; il établit en deux cantons ses tenanciers et les organise en un clan colonial qu'il pourvoit de tout, même et surtout d'un prêtre, car ces gens sont de fervents catholiques. Le Laird MacDonald se montra très généreux envers les autres habitants du pays et surtout envers les Acadiens. Très généreusement l'abbé James MacDonald s'occupa des Acadiens de l'île comme de ses ouailles. "Une cinquantaine de familles" dit l'abbé Bourg; il visite même tous les Acadiens de la côte de Cocagne jusqu'au Cap-Breton. L'abbé MacDonald passa son premier hiver à l'île Saint-Jean parmi les Acadiens de Malpec. La plupart de ces émigrés écossais venaient de Vist en Ecosse. Ils s'établirent dans l'ancienne paroisse de Saint-Louis du Nord Est, auquel ils donnèrent le nom de Scotchfort. Ils bâtirent une petite église "pièces sur pièces", de trente pieds de long sur vingt pieds de large, avec un toit en chaume. Pendant une cinquantaine d'années les Ecossais de Scotchfort inhumèrent leurs morts dans l'ancien cimetière de Saint-Louis du Nord-Est. Ce cimetière se voit encore sur la ferme de M. William MacKenzie de Scotchfort. Le père James MacDonald mourut en 1785, et pendant les cinq années suivantes il n'y eut pas de prêtre résident dans l'île. Ecrivant à l'abbé Dosgne, ancien missionnaire à Malpec, qu'il avait rencontré à Québec lors d'une visite qu'il y fit en 1773, l'abbé MacDonald lui dit qu'au grand nombre d'Acadiens du Nouveau Brunswick étaient venus à Scotchfort pour recevoir les sacrements et lui firent les promesses les plus alléchantes pour l'engager à aller demeurer parmi eux. Il ne voulut pas abandonner ses ouailles de l'île, mais il leur promit d'aller les visiter l'été suivant.

Après la mort de l'abbé MacDonald en 1785, l'évêque D'Esglis autorisa le vieux Jean Doucet de Rustico, à baptiser dans toute l'île et à recevoir les consentements de mariage. Ce mandement est en date du 6 octobre 1785, à Québec, et porte la signature du Père Gravé, vicaire-général et le contresing de Joseph-Octave Plessis, le future évêque de Québec qui, en 1812, fit une visite pastorale à l'île Saint-Jean.

De 1759 à 1765, pendant la tourmente, les Acadiens demeurés dans le pays et à peu près tous ceux exilés aux Etats-Unis ne reçurent d'autres secours spirituel que par quelques vieux missionnaires qui parcouraient encore les tribus indiennes comme le P. Bonaventure, sur la baie des Chaleurs, le P. Bailly en Nouvelle-Ecosse, l'abbé Ledru à la baie Sainte-Marie et l'abbé Le-

roux à Memramcook. En 1777, Mgr l'évêque de Québec avait désigné, M. l'abbé Joseph-Mathurin Bourg, né à la rivière au Canard (1744), élevé au collège de Saint Servan et chez les Spiritins de Paris, ordonné à Québec en 1772, comme missionnaire spécial des Acadiens. Il n'avait point de résidence déterminée; le centre de son action paraît avoir été fixé au nord de la baie des Chaleurs. Il en partait au commencement de son année ecclésiastique, et visitait les unes après les autres les paroisses échelonnées le long du golfe, tantôt chez les sauvages, tantôt chez les Acadiens, jusqu'à l'isthme de Shédiac, où il faisait un séjour plus prolongé, parce que c'était le plus compacte des groupes acadiens. De là il visitait la baie Sainte-Marie, la baie de Tousquet et de Pobomcoup; ensuite il gagnait les petits groupes Acadiens auprès d'Halifax. Après avoir pris un peu de repos dans la ville elle-même, où résidaient trois ecclésiastiques irlandais, il se rendait dans le détroit de Canseau, où il faisait une assez longue station. Enfin, il passait de là à l'île Saint-Jean, par la baie de Fortune, Rustico et Malpec, et de là, il retournait à la baie des Chaleurs. Pendant seize ans; seul ou presque seul, il poursuivit sans se lasser cette série fatigante d'excursions monotones. A pied, à cheval, en canot et en barque, presque toujours à travers des pays déserts, il vivait au hasard, campant ici parmi les Sauvages, là parmi les Français. Il fallait, à chaque station, célébrer les offices, consacrer les mariages et les baptêmes, catéchiser les enfants, donner la première communion; puis, sur le tout, prêcher une retraite générale et confesser tout le monde, car tout le monde s'approchait des sacrements. L'épreuve fut particulièrement rude pour l'abbé Bourg, et cette situation pénible fut continuée si longtemps que sa santé en resta très ébranlée dans les derniers temps de sa vie. Telle fut la vie du premier prêtre acadien.

II

Nouveaux Etablissements

Dès mai 1763, plusieurs officiers de la marine et d'autres agioteurs avaient demandé des concessions dans l'île Saint-Jean; mais on leur avait répondu qu'elle était trop importante au point de vue de la pêche pour qu'on pût leur en attribuer de vastes portions. En décembre de cette même année, le premier lord de l'Amirauté, Lord Egmont réclama la concession de l'île toute entière, sous promesse de fournir 1200 hommes, grands

ou petits propriétaires; nombre de pétitionnaires s'associèrent à cette demande. Après un refus catégorique des Lords of Trade, le conseil d'Halifax propose une autre combinaison: le capitaine Holland avait divisé le territoire en 67 lots de 20,000 acres, les demandes de concessions affluèrent en si grand nombre qu'au mois de mai 1767, on les adjuge au sort par lots à toutes sorte de spéculateurs, de fonctionnaires, d'officiers de terre et de mer. Toute l'île fut ainsi en quelques jours adjudgée à des concessionnaires qui pour la plupart n'habitèrent pas, mais spéculèrent. Bientôt après le gouvernement métropolitain, sur la demande des propriétaires, accepte que l'île se constitue en province séparée et ait pour gouverneur le capitaine Walter Patterson. On octroye même le gouvernement constitutionnel à cette colonie rudimentaire qui n'avait qu'une population de 300 âmes.

Pendant ce temps que devenaient les anciens possesseurs du sol dont on se partageait ainsi les dépouilles sans leur en accorder les moindres bribes?

Après leur retour de l'exil, les quelques familles qui réussirent à se fixer dans l'île, durent tout recommencer. Les belles terres que leurs pères avaient défrichées étaient passées aux mains des conquérants et on ne leur permit pas de s'établir dans leurs anciens villages. Ainsi se virent-ils forcés de chercher ailleurs des endroits pour recommencer la vie laborieuse et rude de défricheurs. Oui, tout était à recommencer, et au nombre de quelles difficultés! Autrefois, sous le régime français, les colons étaient libres, ils allaient où ils voulaient, choisissant les plus beaux sites, (port Lajoie, Saint-Pierre, Bédec, Malpec, etc.), les meilleures terres, s'établissant à leur gré, où bon leur semblait. Maintenant tout est changé. Cete poignée de gens inoffensifs est traquée comme des bêtes féroces; pendant bien des années, ils se réfugièrent aux fonds des bois, vivant de quelques fruits et racines, avec les produits de la chasse. Ils n'osaient presque pas sortir de leurs retraites. On les considère comme des étrangers qui n'ont aucun droits dans le pays qu'ils ont les premiers découvert et colonisé. Ils manquent de tout: habits, nourriture et habitations. De l'autre côté, les colons anglais commencent à arriver en assez grand nombre, et les pauvres Acadiens voient leurs anciens beaux villages occupés par ces nouveaux venus. Tous les encouragements sont donnés à ceux-ci: terres, semences, provisions, tandis que nos pauvres ancêtres ne peuvent même pas s'assurer d'un petit lopin de terre pour y établir leurs foyers, tant l'esprit anglais est méfiant et monté contre eux. Comprendrons-nous jamais ce qu'il a fallu de patience, de tenacité, d'énergie et de persévérance à ces deshé-

rités pour continuer la lutte dans de telles conditions, pour enfin lasser le mauvais vouloir de leurs oppresseurs, vaincre les obstacles toujours renaissants, s'enraciner au sol et transmettre à leurs enfants, l'héritage de foi et d'honneur qu'ils avaient reçu de leur pères? Et si cette persécution n'avait duré que quelque temps seulement! mais cet état de chose se prolongea pendant plusieurs générations. Ce mépris, ce dédain de tout ce qui est acadien, est-ce que nous ne sentons pas encore que nous n'en avons pas vu tout à fait la fin? Cependant, à leur grand honneur, nos valeureux ancêtres ne se laissèrent pas décourager, et comme nous pouvons tous le constater aujourd'hui, leurs efforts et leur persévérance n'ont pas été vains. Pendant près d'un siècle, toutefois, ne l'oublions pas, nos ancêtres furent regardés comme des étrangers, des îlotes, dans ce pays qu'ils avaient les premiers découvert, et arrosé de leurs sueurs et de leurs larmes.

Les premiers établissements permanents après la dispersion furent formés par quelques familles à Rustico et à Malpec en 1761, et à la rivière de Fortune à peu près vers le même temps. Les établissements de Rustico et de la rivière de Fortune continuèrent de progresser lentement et régulièrement, sans trop d'embarras de la part des Anglais; mais il n'en fut pas de même pour celui de Malpec. Les tracasseries et les persécutions ici, finirent par rendre cet endroit intenable pour les Acadiens, et la fondation des paroisses de Tignish, Cascumpec, Mont-Carmel, Egmont Bay et Miscouche, de 1799 à 1817, en fut le résultat.

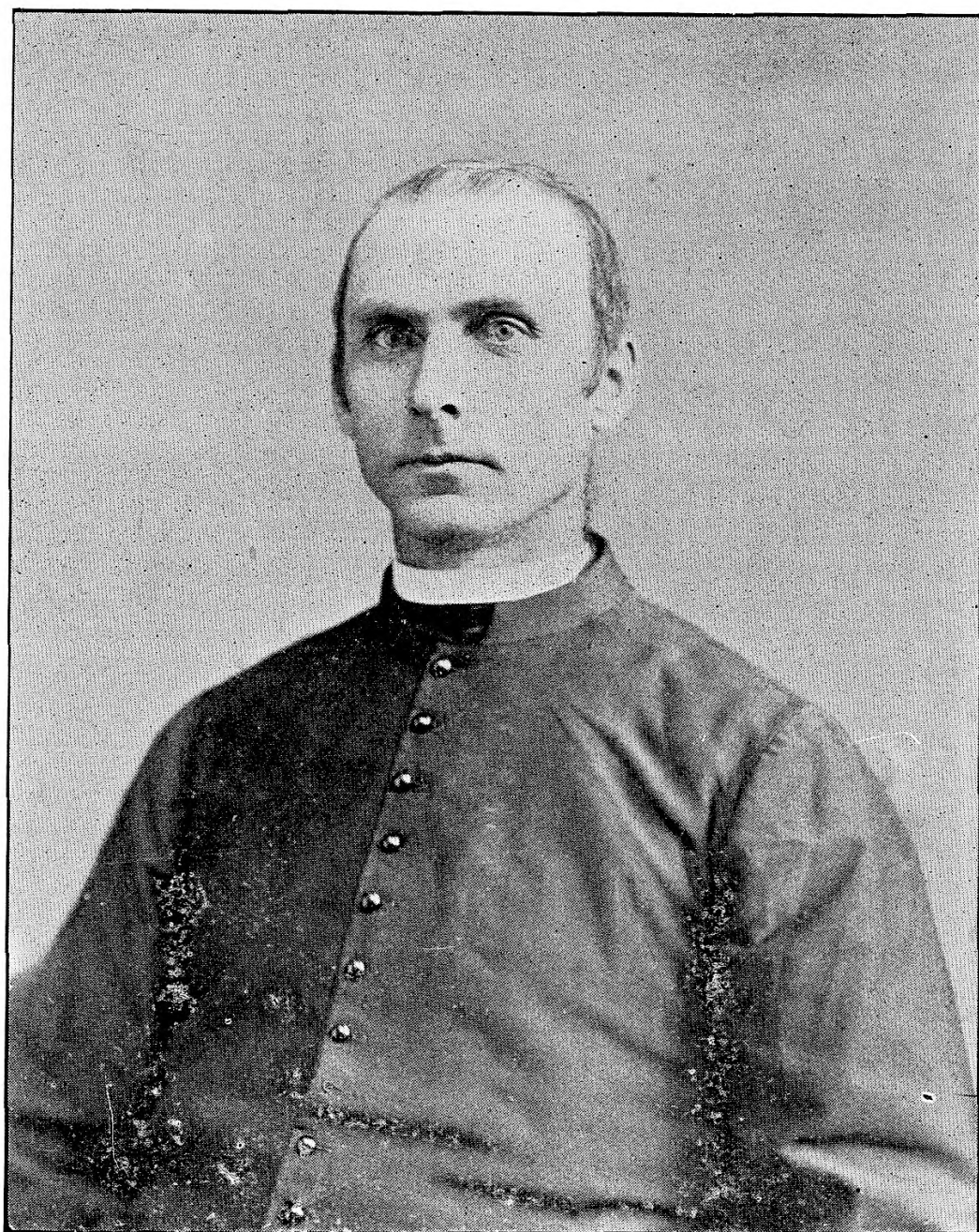
Pendant bien longtemps après la dispersion les Acadiens de l'île furent victimes d'odieuses exploitations: on les laissait s'établir sur une terre quelconque, ils défrichaient le sol, abattant les arbres, brûlant la brousse, labourant, semant; mais, lorsqu'ils allaient récolter le fruit de leurs rudes labeurs, surgissait un propriétaire anglo-saxon qui, armé de titres inconnus, réclamait la moisson ou un droit de fermage. Si l'Acadien cédait il se trouvait bientôt asservi à la glèbe; sinon, il était expulsé et souvent réduit à l'exil. De pareils abus ont duré pendant des générations. Dès juin 1787, une douzaine de chefs de familles acadiennes de la Baie de Fortune (Bourg, Michel, Le-Blanc, Doucet, Daigle, etc.,) se plaignent de n'avoir jamais obtenu les baux promis en échange des travaux qu'ils ont faits et menacent de quitter l'île s'ils ne sont pas pourvus que de permis temporaires. On leur promet le 30 juin 1787, des baux à perpétuité. On a lieu de croire que cette promesse ne fut pas tenue, car en octobre, bon nombre de ces Acadiens émigrèrent au Cap-Breton.

Après avoir parcouru l'histoire de toutes ces tracasseries



L'HON. JOSEPH-OCTAVE ARSENAULT,
Sénateur.

Né à Cascumpec, le 5 août 1828, de Mélème Arsenault et de Bibiane Poirier. Le 16 avril 1861, épousa Mlle Gertrude Gaudet, de Miscouche. Il enseigna l'école pendant dix-huit ans et ensuite se livra au commerce. Il repré-senta le troisième district du comté de Prince au parlement provincial pendant 31 ans et fut nommé sénateur en 1895. Il est décédé le 14 décembre 1897.



M. L'ABBE STANISLAUS-A. BOUDREULT,

Curé de St-Jacques de 1882. à 1921.

Né aux Iles Madeleine, P. Q., fit ses études aux Collèges St-Dunstan et Ste-Thérèse, et sa théologie chez les Sulpiciens. Curé deux ans à St-Antoine; deux ans à Amherst, I. M. Décédé à St-Jacques, le 27 janvier 1921.

et de toutes ces persécutions, qui oserait dire que ces obstacles et ces misères n'ont pas été pour le plus grand bien des Acadiens? Si les Anglais, leurs voisins, les avaient traités comme des frères et des amis, peut-être se seraient-ils fondus parmi la race anglo-saxonne et protestante, et nous ne serions pas aujourd'hui dans l'île Saint-Jean, 12,000 Acadiens français et catholiques. Heures misères! heureuses difficultés! heureuses épreuves de nos pères! Sommes-nous parfois tentés de crier. Sans vous, serions-nous aujourd'hui ce que nous sommes? Si au lieu de vous rencontrer sur leur chemin, nos pères avaient trouvé partout un accueil bienveillant et une fraternité idéale, comment se seraient-ils comportés? Mais, vous étiez là, placées en sentinelles par Dieu lui-même. A votre contact, nos pères, foncièrement catholiques et Acadiens-français, comprirent l'importance de se grouper. Ils regrettaient leurs champs, leurs forêts, leurs anciens villages et leurs clochers. Ils furent effrayés du danger que couraient leur foi, leur langue et leurs traditions auxquelles ils voulaient inébranlablement demeurer attachés. Bafoués, inquiétés et persécutés de mille manières, ils comprirent qu'ils ne pouvaient s'isoler davantage s'ils voulaient rester fidèles à leur passé glorieux et à leur religion.

Leur attachement aux traditions ancestrales, leur ardent amour pour la langue française, leur fidélité inébranlable à la foi catholique, développèrent encore en eux l'admirable esprit de famille et de patriotisme qu'ils avaient si profondément à coeur. Ils n'avaient plus rien. Et bien, de nouveau, ils créeraient tout. Ils se grouperaient d'abord, puis ils fonderaient des paroisses; ils demanderaient des prêtres à leur évêque et ils construiraient de nouvelles églises. Puisque leurs ancêtres avaient conservé à la fois leur langue, leurs coutumes et leur religion par l'église, au milieu de mille difficultés, pourquoi n'en feraient-ils pas autant eux-mêmes? Pourquoi un tel moyen ne réussirait-il pas encore cette fois?

Jamais nous n'aurons assez de reconnaissance pour ces vaillants de la première heure! De leur résolution inébranlable devait, en effet, dépendre l'avenir réservé à notre élément. Aujourd'hui nous recueillons les fruits de leurs efforts, comme demain nos enfants recueilleront, à leur tour, les bienfaits de notre fidélité au passé, et de notre intelligente préparation de l'avenir.

En 1761 et 1817, donc, nos ancêtres fondèrent les paroisses dont les noms ont été cités plus haut. Les débuts furent rudes et difficiles. Tous vivaient des produits de la pêche et de la chasse et des minces récoltes de leurs quelques arpents de terre. Tout faisait défaut: semences, outils, chevaux, bétail.

Néanmoins, nos pères affrontèrent ces difficultés avec une résolution remarquable. Rien, en effet, ne les rebutait : la douleur des séparations, les privations, les mauvais traitements, l'exil, ne les découragèrent jamais. Pleins de santé, décidés, coûte que coûte, à se tailler de nouveau un domaine, confiants dans la Divine Providence, ils travaillaient stoïquement sans se soucier du lendemain. Et pourquoi se seraient-ils tracassés ? N'avaient-ils pas la ferme volonté de survivre et des bras robustes pour gagner leur vie et celle de leurs familles ? L'on pouvait tout attendre de tels hommes. Aucune générosité, aucun dévouement, aucun sacrifice ne seraient jamais trop forts pour eux. Et, ils l'ont bien prouvé depuis, en maintes et maintes circonstances de notre vie acadienne.

A mesure que les années succédaient aux années l'avenir se montrait moins difficile et plus serein. Les autres nationalités aussi devenaient moins méfiantes et plus conciliantes, grâce à leur contact plus immédiat avec nos ancêtres. Ceux-ci augmentaient en nombre et leurs progrès matériels s'affirmaient de plus en plus. Il n'avaient pas encore de représentants parmi le clergé, dans les professions libérales, ou dans le commerce, mais cela viendrait avec le temps.

Après la cession des terres de l'île citée plus haut, les colons restèrent longtemps astreints à un régime de féodalité. Leur situation ne se régularisa qu'après la constitution du Dominion en 1867 ; l'île du Prince-Edouard y adhéra le premier juillet 1873 seulement, année dans laquelle fut voté un crédit pour le rachat d'une partie du domaine seigneurial. Le gouvernement de la Puissance du Canada accorda un subside de \$800,000 au gouvernement provincial pour le rachat des terres. En 1875, la législature provinciale adopta un projet de loi, la "Land Purchase Act", qui obligea les gros propriétaires à vendre leurs domaines au gouvernement. On revendit ces terres aux colons qui devinrent alors de vrais propriétaires. Cette question des terres causa bien des difficultés et retarda beaucoup la colonisation. Il y eut même révolte et soulèvement des habitants de différents cantons en plusieurs occasions. Parmi ceux qui firent de la prison en conséquence de ces révoltes, il y eut quelques Acadiens : Joseph Doucet et Pierre Gallant, de Rustico, furent condamnés à deux ans de prison ; mais sur les instances de leur curé le Père George-A. Belcourt, ils furent remis en liberté au bout de quelques mois. Cette opposition énergique aux exactions des propriétaires ne fut pas pour peu dans la solution de cette question, car peu d'années après, la loi ci-haut citée fut adoptée et l'affaire fut définitivement réglée.

III

Recensement de 1798

Un recensement nominatif d'avril 1798 contient pour les lots 16, 17, 19, 24 et 43, nombre de noms acadiens plus ou moins estropiés:

Pour le lot 16: Baptist Arsnoe (Arsenault) 1 enfant; Fran. Gallong (Gallant) 4 enfants; John Shassong (Chiasson) 9 enfants; Peter Perrie (Poirier) 6 enfants; Gregwar Bernard, 2 enfants; Antonie Gallong, 7 enfants; Lewi Arsnoe, 7 enfants; Peter Bernard, 6 enfants; John Arsnoe, 2 enfants; Bazile Perrie, 8 enfants; John Wedge (Aucoin), 9 enfants; Francis Gallong, 2 enfants; Widow Arsnoe (veuve Arsenault), 3 enfants; pour le lot 17: Lewis Arsnoe, 2 enfants; Cyprian Arsnoe, 9 enfants; Chas. Ducett (Doucette), 2 enfants; Joe Gooday (Gaudet), 3 enfants; Yaco Shasong (Jacques Chiasson), 2 enfants; Peter Arsnoe, 6 enfants; Widow Gallong, 2 enfants; Chas. Rushaw (Richard), 8 enfants; Cyprian Gallant, 12 enfants; Minie? Gallong, 7 enfants; Larriong Bernard (Hilarion Bernard), 4 enfants; Joe Bernard, 6 enfants; Placid Arsnoe, 2 enfants; Paul Arsnoe, 6 enfants; Alex. Arsnoe, 3 enfants; Joseph Rushaw, 7 enfants; Peter Perrie, 1 enfant; Joseph Arsnoe, 7 enfants; John Arsnoe, 8 enfants; Joe Arsenault, 7 enfants; Fearman Gallong (Firmin), 3 enfants; Widow Ducett, 3 enfants; John B. Gallong, 10 enfants; Stephen Arsnoe, 3 enfants; Joe Ducett, 3 enfants; Stephen Gooday, 2 enfants; Peter Bourke (Bourque), 3 enfants; John Babtist St. John, 3 enfants; pour le lot 19: John Gallong, Senior, 4 enfants, John Gallong, Junior, 1 enfant; John Perrie, 5 enfants; Joe Gooday, Senior, 5 enfants; Bazil Perrie, 11 enfants; Jos Deroche, 5 enfants; Fearman Arsnoe, 4 enfants; Prosper Perrie, 6 enfants; pour le lot 24: Peter Gallong, 7 enfants; Jos Gallong, 6 enfants; Peter Martin (Pierre Martin), 7 enfants; Sapplion Gallong (Cyprien), pas d'enfants; Widow Shasong, 1 enfant; Joe Peters (Joseph Pitre) 3 enfants; Widow Martin, 1 enfant; Cha. Martin, 2 enfants; Mich. Doucette, 5 enfants; James Peters (Jacques Pitre) 4 enfants; Fran. Blanchard, 1 enfant; Cha. Gallong, pas d'enfants; Bonang Martin (Bonaventure Martin) 1 enfant; John Blanchard, 6 enfants; Widow Guthroe (Gautreau), 4 enfants; Fablen Gallong, 2 enfants; Fran. Brown, (François LeBrun), 4 enfants; Alex Dourong (Doiron), 3 enfants; Widow Mewes (Muise?) 8 enfants; John Ducett, 7 enfants; Fran. Ducett, pas d'enfants; Brazil Gallong, 6 enfants; Chas. Gallong, 7 enfants;

John Gallong, 6 enfants; Leman Gallong (Amand) 2 enfants; John Durong, 5 enfants; Jos Durong, 4 enfants; Fran. Botiea (Buote?), 6 enfants; Peter Gallong, 4 enfants; John Peter, Jr. 4 enfants; Levi Gallong, 1 enfant, Joe Martin, 1 enfant; Charles Golly, 2 enfants; Feoman Martin (Firmin?), 6 enfants; John Peter, Sr., 1 enfant; Joe Penean (Joseph Pineau?), 5 enfants; Peter Leclair, 3 enfants, Levi Blakair, 6 enfants; Peter Peter, 4 enfants; Widow Gallong, 2 enfants; John Gootia (Gauthier) pas d'enfants; pour le lot 43: Levi Longapee (Louis Longuée), 2 enfants; Levi Longapee, Senior, 1 enfant; John Longapee, 3 enfants; Brazile Shasong, 6 enfants; Lemong Shasong, (Amand), 3 enfants; John Shasong, 1 enfant; Rusile? Shasong, 1 enfant; Baptist Launderie, pas d'enfants, Paul Peter, 3 enfants; Naurie Mashell, pas d'enfants; German Shasong, 9 enfants; Joe Peters, sr., 1 enfant; Joe Peter, jr., pas d'enfants; Simon Burk, (Bourque) 3 enfants; John Burk, 1 enfant; Ambrose Burk, 3 enfants; Lavia Peter, 8 enfants; Peter Shiverie (Decheverry) pas d'enfants; Joseph Burk, sr., 8 enfants; Joseph Burk, jr., 2 enfants; Simon Burk, pas d'enfants.

Ce recensement fut fait par Robert Fox, arpenteur pour le gouverneur Fanning. Fox reçut 10 livres 16 chelins pour son travail. Selon ce recensement il y avait 112 familles acadiennes, en tout 651 individus. Le recensement fait par Mgr Denant lorsqu'il visita l'île en 1803, accuse une population acadienne de 742 âmes. Ces deux recensements peuvent donc être considérés assez exacts.

Pour preuve que les Acadiens de Malpeque furent repoussés vers l'intérieur des terres par les nouveaux venus, et que pour la plupart ils furent dépossédés de leurs biens et obligés à aller s'établir ailleurs, il n'y a qu'à comparer ce recensement de 1798 avec celui de 1921. D'après le recensement de 1798, il y avait 57 Acadiens établis sur le lot 19 (Malpeque); le recensement de 1921 ne donne que 50 Acadiens pour le même lieu. De plus, nous savons que les Acadiens qui habitent le lot 19 aujourd'hui, ne sont pas les descendants de ceux de 1798. Les terres que ceux-ci occupaient étaient parmi les meilleures de la province, donc il ne fallait pas les leur laisser. Un bon nombre des immigrants que l'Angleterre envoyait alors n'appartenait point en effet à l'élite de la population, tant s'en faut; quelle que soit la fortune que plusieurs aient acquise plus tard, il est certain que beaucoup d'entre eux étaient des hommes grossiers, turbulents et sans éducation. Fort au-dessous des Acadiens comme condition sociale, malgré leur fortune et leur apparence d'instruction, ils profitèrent sans vergogne de la position précaire des Acadiens pour leur prodiguer l'insulte et

souvent même la violence. Cette triste position se prolongea jusqu'à vers 1830, date de l'abolition du serment du "test". A partir de cela on montra aux Acadiens plus d'impartialité et d'égards qu'ils n'étaient habitués à en rencontrer jusque-là. Leur situation se trouva donc très améliorée, mais cependant elle reste encore longtemps inférieure et souffreteuse.

IV

L'arrivée de l'abbé Angus-Bernard MacEachern

Au mois d'août 1790, arriva dans l'île Saint-Jean, un homme extraordinaire, dans la personne de l'abbé Angus-Bernard MacEachern, qui plus tard fut le premier évêque de Charlottetown. L'histoire de la vie de cet illustre prêtre est en même temps l'histoire des catholiques de l'île pendant près d'un demi-siècle. Né en Ecosse, en l'année 1758 (coïncidence de date avec la dispersion des Acadiens de l'île, auxquels il serait appelé à faire tant de bien plus tard), il fit ses études au collège de Valladolid en Espagne et fut ordonné prêtre en 1787. Il fut missionnaire en Ecosse pendant trois ans, et en 1790, il arriva dans l'île Saint-Jean.

Son père qui était venu avec le reste de sa famille à l'île Saint-Jean en 1772, s'était établi au havre aux Sauvages. A son arrivée l'abbé MacEachern fit construire sur la ferme de son père une grande maison en pierre. Il y installa une petite chapelle pour les quelques colons des alentours. Cette chapelle, la petite église construite par le Père James MacDonald en 1785 à Scotchfort, et une pauvre église "pièces sur pièces", à Malpeque, étaient les seules églises dans l'île à cette époque. Jusqu'à l'arrivée de l'abbé de Calonne et l'abbé Pichard en l'année 1800, l'abbé MacEachern fut le seul prêtre résidant dans l'île, et il dut par conséquent, visiter tous les groupes à partir du havre aux Sauvages jusqu'à Malpeque. Durant son séjour à Valladolid, il avait appris un peu de français, mais, sans doute, il ne s'attendait pas d'avoir à s'en servir si tôt dans son ministère. Il est de tradition parmi les Acadiens, qu'afin d'apprendre plus parfaitement la langue de ses ouailles acadiennes, l'abbé MacEachern se joignait aux enfants dans leurs jeux afin de bien saisir l'accent et les modes d'expression des Acadiens. Il n'est donc pas surprenant d'apprendre qu'il était vénéré de ces pauvres Acadiens, et le père Jones d'Halifax, écrit à l'évêque de Québec:

“Le père MacEachern est adoré par son peuple”. Il s’intéressa si bien aux Acadiens et il leur était si attaché qu’il passait une grande partie de son temps dans leurs missions. En effet, les Ecossais se plaignaient souvent à lui, que lorsqu’ils en avaient besoin, ils étaient obligés d’aller le chercher dans les missions acadiennes.

Un des premiers soins de l’abbé MacEachern fut de travailler au recrutement ecclésiastique dans l’île. Il proposa de choisir un jeune homme pour l’envoyer étudier au séminaire de Québec si les gens voulaient se charger des frais de son entretien. Mais, à cette époque, la pauvreté des gens et le fait qu’ils n’étaient nullement accoutumés à ce nouveau procédé, lui rendirent la tâche très difficile. Les Acadiens surtout s’y opposèrent; mais il ne faut pas trop s’étonner de cela, car sous le régime français tous les frais du culte étaient payés par le roi, et depuis la dispersion, il n’y avait pas eu de prêtre résident parmi eux. Peut-être le soupçon que ce ne serait pas un Acadien qui serait choisi contribua aussi à l’opposition que cette demande souleva parmi eux. Toujours est-il, que beaucoup plus tard, en 1819, l’abbé Cecile écrivant à Mgr Plessis, évêque de Québec, dit: “J’ai dit aux gens de Tignish de payer leur contribution pour l’entretien du jeune Sylvain Poirier (le premier prêtre acadien natif de l’île alors élève au collège de Nicolet). Ils m’ont répondu qu’ils le ferait seulement si l’autorité les y obligeait. S’ils voulaient se concerter, ils pourraient facilement souscrire les fonds nécessaires à l’éducation de jeunes Acadiens, comme font les Ecossais. Si vous me dites de le faire je prélèverai une taxe sur chaque paroissien. Nous pourrions facilement trouver d’autres élèves si nous avons les fonds.” Il est bien regrettable que les conseils du père Cecile ne furent pas suivis, car le résultat de cette mentalité chez nos ancêtres nous a été très préjudiciable, et nous étions rendus à l’année 1878 avant de voir notre deuxième Acadien de l’île élevé à la prêtrise.

V

L’arrivée de Prêtres Français

Mais vers cette époque, la Providence, fit sortir de France un essaim de prêtres qui se consacrerent au service de ces populations délaissées pour les sauver d’une ruine imminente. Le clergé était en effet le seul lien qui pût donner une cohésion féconde aux sentiments patriotiques qui survivaient, après tant

de désastres, dans leurs groupes épars.

Ce fut la révolution française qui leur procura ce secours. La persécution violente qui éclata à cette époque força un grand nombre de membres du clergé à quitter leur pays. Les premiers qui parurent en Acadie furent M. Le Jamtel, qui passa au Cap-Breton, M. Ciquard à Memramcook, M. Sigogne à la baie Sainte-Marie; MM. les abbés de Calonne, Pichard et Champion à l'île Saint-Jean. Durant l'hiver de 1800, il y eut même trois prêtres français dans l'île Saint-Jean; l'abbé de Calonne à Saint-Jean-Baptiste, (Malpec); l'abbé Pichard à Rustico; et l'abbé Champion à la rivière de Fortune. Au printemps suivant M. Champion alla rejoindre M. LeJamtel au Cap-Breton.

Cette émigration des prêtres français et leur installation dans cette contrée furent le complément du rétablissement des Acadiens, et ils devinrent le lien qui réunit entre eux les divers groupes, de manière à assurer non pas seulement le service religieux, mais la conservation de leur nationalité.

Parmi les "émigrés" de la révolution de 1793, en Angleterre, se trouva Charles-Alexandre De Calonne, contrôleur de finances de Louis XVI. Peu de temps après son arrivée en Angleterre il demanda une concession de terres dans l'île Saint-Jean. On lui concéda 500 acres à l'entrée du havre de Charlottetown, comprenant le site de l'ancien fort Lajoie et connu depuis par le nom de "Warren Farm".

Le 5 février 1799, l'abbé Jacques-Ladislas Joseph De Calonne, frère du ministre, écrivit à Mgr l'évêque de Québec: "Ayant résolu, avec le consentement du gouvernement, d'aller résider dans l'île Saint-Jean, qui forme une partie de votre diocèse, je n'ai pas voulu partir avant de recevoir votre consentement. J'ai cinquante-cinq ans. Je suis vicaire-général du diocèse de Cambrai, position que j'ai remplie depuis vingt-cinq ans. En allant à l'île Saint-Jean avec douze autres prêtres "émigrés", c'est mon intention que nous vivions en communauté, chantant la grande messe et les vêpres les dimanches et les jours fériés et donnant des instructions à tous ceux qui voudront y assister." L'évêque Denaut répondit immédiatement et félicita l'abbé sur son entreprise et lui dit qu'il trouverait bien des occasions d'exercer son zèle pour la gloire de Dieu dans l'île Saint-Jean.

Au lieu de douze prêtres cependant, qui devaient accompagner l'abbé de Calonne, il n'en vint qu'un seul, l'abbé Amable Pichard, du diocèse d'Orléans. Au mois de mai 1800, l'abbé de Calonne écrivit une longue lettre à Mgr Denaut, dont voici quelques extraits:

"Les Catholiques de l'île Saint-Jean sont disseminés dans

toute l'île. Ils sont divisés en trois classes: les Acadiens, les Irlandais et les Ecossais. Nous pourrions mieux servir les Français, mais ce sont eux qui ont moins besoin de nous. Ils ont trois établissements: Malpèque au nord-ouest, le second au nord, connu sous le nom de Rustico, et le troisième à l'est, appelé la baie de Fortune. Ces trois endroits sont fort éloignés les uns des autres, mais les gens sont bien instruits des vérités de la religion, fidèles à leurs devoirs, et sont reconnaissants des services qu'on leur rend. Je les ai placés sous M. Pichard qui doit passer quatre mois dans chaque mission. Sa résidence sera à Rustico.

La majorité des Ecossais parlent la langue celtique. Je ne les comprends pas. Le père MacEachern est leur missionnaire. Ce sont de braves gens et ils sont très religieux. Moi, je m'occupe des gens de Charlottetown."

VI

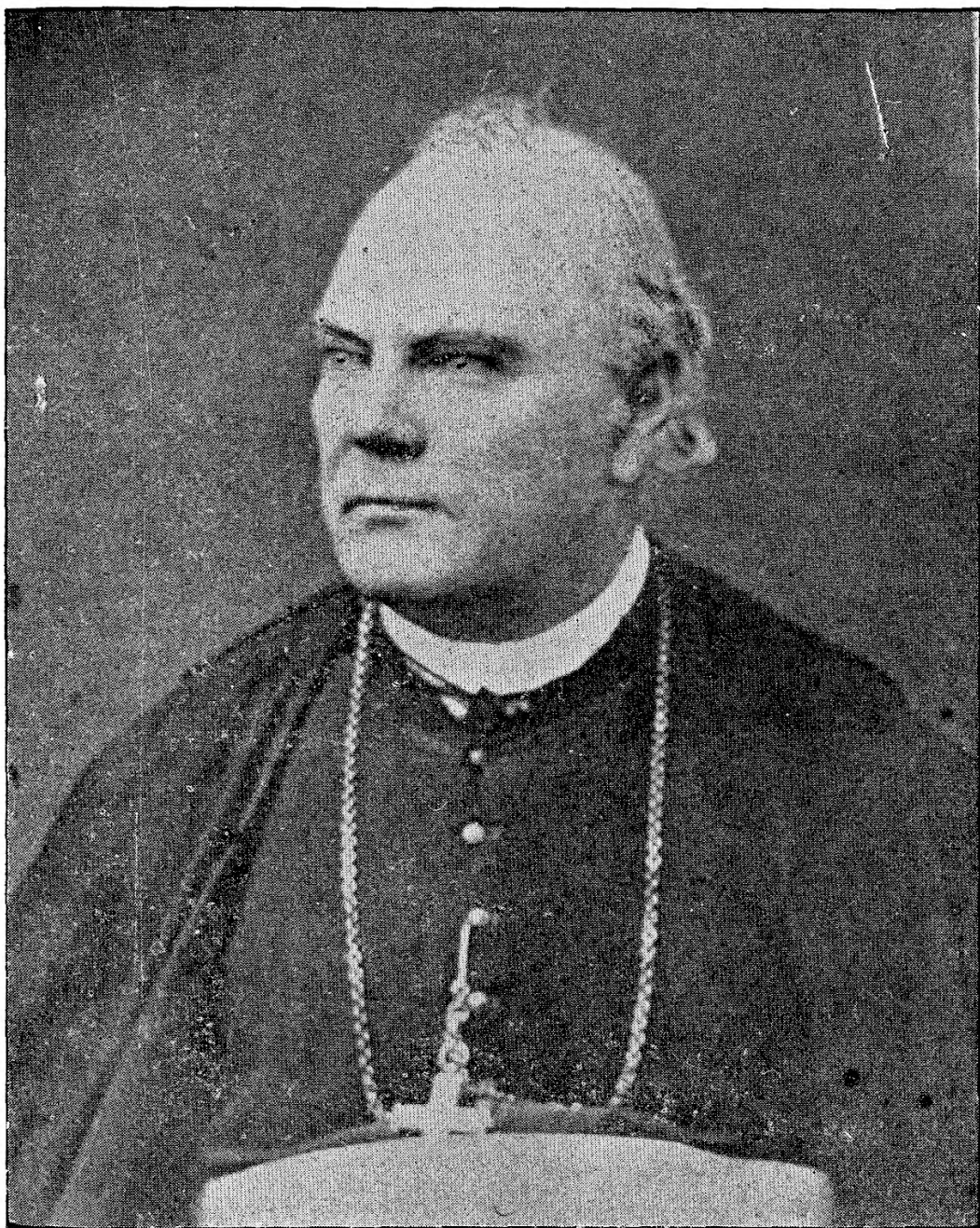
Visite de Mgr Denaut

L'année 1803 restera mémorable dans les annales religieuses de l'île Saint-Jean par la visite de Mgr Denaut, évêque de Québec. C'était la première fois depuis 1685, époque de la mission de Mgr de Saint-Valier, qu'un évêque paraissait dans l'Acadie. Accompagné de son secrétaire l'abbé Lartigue, il quitta Montréal, le 3 mai 1803, et ayant visité plusieurs paroisses se rendit à Boston par voie de Burlington. De Boston il vint par mer à la mission de Sainte-Anne de Tousquet, où il arriva le 27 mai. Il visita toutes les missions de la Nouvelle-Ecosse et le 15 août il était à Charlottetown. En 1803, la population catholique de Charlottetown n'était que de 348 âmes. Ils n'y avait ni église ni presbytère. Soixante-quinze personnes reçurent le sacrement de Confirmation.

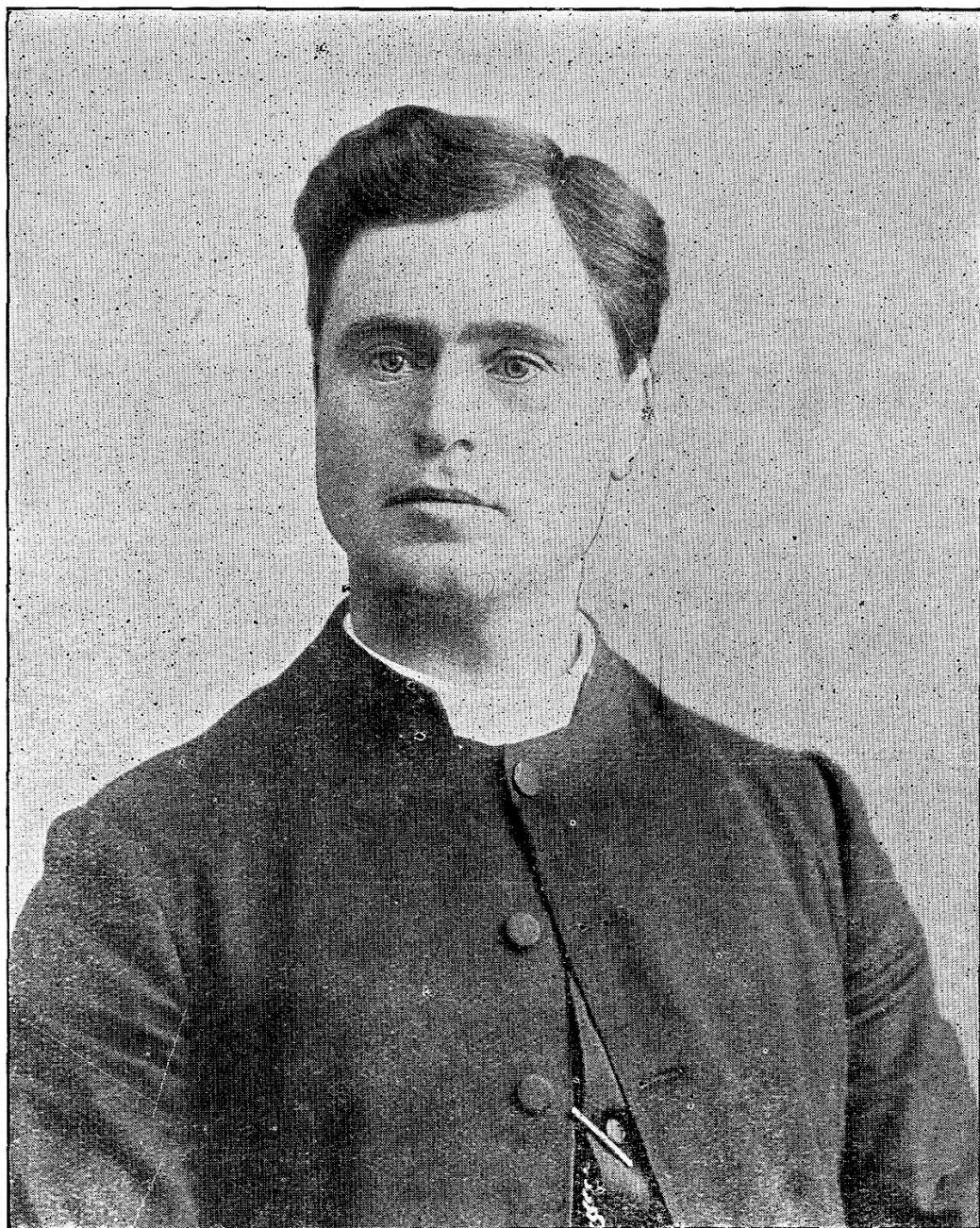
De Charlottetown, l'évêque se rendit à Scotchfort, confirma 266 personnes, et à Saint-André 427 personnes. Sur ce nombre il y avait 83 Acadiens de la baie de Fortune.

De Saint-André, l'évêque se rendit à Rustico. A cette époque il y avait une petite église dédiée à Saint Augustin et un rude presbytère qui n'avait qu'une seule chambre. C'est ici que le père Pichard habitait. Il y avait un petit cimetière que l'on peut encore voir sur la ferme de M. Léon Doucet. A Rustico, il y avait 52 familles; soit en tout 297 personnes.

La visite pastorale de Rustico se termina le 28 août, et Mgr Denaut se rendit à Malpec. Ici, il trouva un presbytère et une



MGR PETER McINTYRE
Troisième évêque de Charlottetown.



L'ABBE FRANCOIS-XAVIER GALLANT,

Curé de St-Jacques, I. P. E.

Est né à Rustico en 1859. Commença ses études au Collège St-Dunstan et les termina au Collège de la Propagande, Rome. Nommé curé à Hope River en 1888 et à St-Antoine en 1891. Depuis le 5 avril 1921, curé de St-Jacques.

petite église dédiée à Saint Jean Baptiste, qui avait été bâtie en 1796. Il y avait alors 235 Acadiens à Malpec. La population des autres établissements acadiens était comme suit: A Tignish 16 familles. Ils avaient bâti une petite église que l'évêque fit dédier sous le vocable de Saint-Simon et Saint-Jude. A Cascumpèque, il y avait 8 familles; A Bedèque 4 familles; A la rivière des Blonds, 5 familles. De Malpec, Mgr Denaut passa au Nouveau-Brunswick. Pendant cette visite Mgr Denaut donna la mission de Rustico à l'abbé De Calonne, et l'abbé Pichard fut transféré à la Nouvelle-Ecosse, où il eut charge de Tracadie et des missions avoisinantes. A l'automne de 1804, l'abbé de Calonne quitta Rustico et alla prendre la petite cure de Pointe du Lac près des Trois-Rivières où il mourut le 16 octobre 1822, à l'âge de 80 ans. A partir de l'automne de 1804, donc, jusqu'au mois de juillet 1812, l'abbé MacEachern fut le seul prêtre dans l'île.

VII

Visite de Mgr Joseph-Octave Plessis

Le 12 mai 1812, Mgr Plessis quittait la ville de Québec pour faire une tournée pastorale dans les missions de l'Acadie. Le journal de Mgr Plessis à l'occasion de cette visite a été publié dans le "Foyer Canadien" livraison de mai-novembre 1865. L'abrégé ici donné est emprunté à cette source: Le voyage se fit dans la goélette l'Angélique, capitaine Aimé Dugast. Accompagnant Mgr Plessis étaient MM. Maguire, curé de Saint-Michel, Beaubien, prêtre destiné aux missions du golfe, et Xavier Côté, acolyte, choisi pour chapelain de l'évêque pendant ce voyage. A Percé, l'abbé Painchaud qui entendait parfaitement la langue des Micmacs se joignit aux missionnaires. Après avoir visité tous les groupes catholiques sur les côtes du golfe, la goélette du capitaine Dugast fit voile de "Gédaïque" le 30 juillet, avec l'intention de se rendre directement à la baie de Bédec d'où il était aisé d'atteindre Malpec, au moyen d'un petit portage de deux milles, par lequel on traverse l'île dans sa partie la plus étroite.

"Les Acadiens que l'évêque avait surtout en vue dans sa visite de l'île Saint-Jean, étant presque tous établis au nord de la dite île, le capitaine Dugast fut d'avis qu'au lieu de débarquer à Bédec, il valait mieux faire le tour par la pointe du nord, et se rendre à Malpec avec la goélette même. Peu favorisé de la marée, encore moins du vent, le capitaine Dugast désespéra de pouvoir gagner le cap nord, et le lendemain on fit vent arrière

pour regagner la baie de Bédec, où l'on aurait mieux fait de se rendre d'abord.

“A peine la goélette était-elle mouillée, qu'une chaloupe portant l'abbé Angus MacEachern aborda. M. MacEachern coucha à bord de la goélette avec deux bons Acadiens de Malpec qui l'y avaient accompagné.

“Les voyageurs laissèrent l'Angélique le jeudi matin, avec ordre au capitaine Dugast d'aller les attendre au haut de la rivière du nord-est (Hillsborough), où ils s'embarqueraient de nouveau dans dix à douze jours pour descendre à Charlottetown.

“Le colonel Compton, seigneur de Malpec, invita l'évêque et sa compagnie de loger chez lui pendant leur visite; il porta l'attention jusqu'à envoyer deux voitures à Bédec pour transporter leur bagage. Le prélat avait alors cinq compagnons, savoir: Messieurs MacEachern, Painchaud, Beaubien, Maguire et Côté. Tous eurent également à se louer des attentions et de la délicatesse du colonel Compton et de sa famille.

“La mission s'ouvrit le vendredi dans une pauvre chapelle d'environ 40 pieds de long, située au milieu d'un champ où on la fit traîner sur la neige par des boeufs; pour la retirer d'au premier endroit où elle était un peu moins mal placée, à un mille et demi de là; l'ancien presbytère est tombé en ruine, et chaque fois qu'il meurt une personne, il faut faire un mille et demi pour aller l'enterrer dans l'ancien cimetière. Ce déplacement inutile de l'église et le défaut de presbytère furent les causes qui empêchèrent l'évêque d'y laisser M. Beaubien, comme il se l'était proposé; d'ailleurs, Malpec était le point le plus central des missions qu'il lui a confiées.

“Outre les Acadiens de “Tagumiche”, du cap Kildare et de “Cascompec”, lesquels réunis à ceux de Malpec, font un total d'environ 100 familles, il y a encore dans le voisinage 60 familles écossaises qui font partie de cette mission; ajoutez-y les Micmacs de l'île de Lennox, située à quatre lieues de cette église dans la même baie de Malpec. Ainsi il y eut de quoi exercer les confesseurs, dans toutes les langues; M. Beaubassin recevant ceux qui ne parlaient que français, M. MacEachern écoutant les écossais, M. Painchaud les sauvages, et M. Maguire ceux qui pouvaient s'expliquer en anglais. 56 personnes furent confirmées; il en communia un beaucoup plus grand nombre, et le dimanche que finit la mission il se trouva réuni environ le triple du monde que pouvait contenir la méchante chapelle, remarquable non-seulement par sa petitesse extrême, mais bien davantage par son manque total d'ornement et de linge.

“On n'a point d'idée en Canada du dénûment extrême où sont les chapelles acadiennes de l'île Saint-Jean, encore moins

des églises écossaises, en quelque lieu qu'elles se trouvent; à moins d'avoir été élevé en Écosse, il n'est point de prêtre qui puisse se résoudre à y célébrer les saints Mystères avec les guenilles qu'il y trouve. Ici, il n'y a point d'hosties, ni le moyen d'en faire; là manque un missel; plus loin, un calice a une coupe en cuivre doré; ailleurs, on en trouve un tout d'étain. Dans la plupart des chapelles il n'y a ni burettes, ni aubes, ni calice, ni nappe d'autel, ni table de secrète, ni surplis, ni ciboire, ni bénitier, ni eau baptismale. Dans toute l'île Saint-Jean et dans toutes les missions écossaises du Cap-Breton et de la Nouvelle-Écosse, on ignore ce que c'est qu'un encensoir et un ostensor; on n'en a pas vu de mémoire d'homme.

“Un prêtre écossais, par-dessus un habit séculier, se met au cou une étole, qui souvent n'est qu'un ruban, qui sert depuis vingt ans à cet usage. Avec cela il prêche, confesse et administre tous les sacrements. Faut-il porter le Saint Viatique à un malade? Il le renferme dans un porte-Dieu, le met dans une de ses poches, son étole chiffonnée dans l'autre, et avec cela il se rend chez son malade, en habit bourgeois, donnant la main à celui-ci, causant avec celui-là, quelquefois couchant en route, sans que personne soupçonne de quel précieux dépôt il est chargé. Voilà un des effets des persécutions suscitées en Écosse contre les pauvres catholiques. Leurs pasteurs obligés de leur administrer les sacrements en secret, se sont trouvés dans la nécessité de supprimer toute la partie extérieure du culte.

“Le chant est aussi étranger à leurs églises que les cérémonies ou les ornements. Et chose admirable! la foi des fidèles ainsi desservis est d'une vivacité qui surpasse l'imagination.

“La visite de la mission de “Racicot” devant suivre celle de Malpec, il fut arrêté qu'on s'y rendait par eau le lundi matin. Le colonel Compton reconduisit ses hôtes au rivage et leur donna le capitaine Compton, son fils, pour les accompagner jusqu'à la sortie de la baie.

“Il y a huit lieues du goulet de la baie de Malpec au goulet de celle de Racicot, et treize d'une chapelle à l'autre. Le vent manqua complètement en route, et ce ne fut qu'au bout de dix-huit heures que nous atteignîmes la baie de Racicot.

“Il était près de minuit lorsque les voyageurs lassés et ennuyés d'une si longue navigation abordèrent enfin à Racicot. Les habitants, qui comptaient sur leur arrivée, ne s'étaient pas lassés de les attendre et les reçurent avec cet empressement, ce respect, cette affection que les ecclésiastiques ne trouvent que chez les vrais fidèles.

“L'Évêque Denaut, en 1803, sur les plaintes qui lui avaient été portées contre les habitants de cette paroisse par un missionnaire qui ne les avait considérés que sous le point de vue le moins avantageux, les avait fortement repris, privés de prêtre et condamnés à refaire en neuf et dans une meilleure place leur presbytère et leur église. Ennuyés d'une privation qui durait depuis 9 ans, ils avaient élevé une chapelle neuve, presque achevée un presbytère, et étaient préparés à faire tout ce qui serait exigé d'eux pour mériter la résidence d'un pasteur. L'évêque bien informé de tout cela, se décida à leur donner M. Beaubien, chargé en même temps de la desserte des autres postes acadiens de l'île, et exigea d'eux certaines améliorations tant au presbytère qu'à l'église; qu'ils promirent de faire sans raisonner.

“La visite de Racicot fut terminée le jeudi matin, le neuf juillet. Parce que le vent n'était pas favorable, ce ne fut que le lendemain matin que l'on s'embarqua pour la mission de Saint-André. On mit pied à terre à Tracadie, on dîna chez Mme MacDonald, veuve du capitaine John MacDonald, seigneur de Scotchfort, et aussitôt après l'évêque se mit en route à pied avec MM. Maguire et MacEachern pour se rendre à Saint-André qui est à sept milles de Tracadie. MM. Beaubien et Côté firent cette route à cheval.

“La mission commença le samedi. Il y eut 66 personnes confirmées.

“De Saint-André les missionnaires passèrent à Charlottetown. Ici l'évêque et sa suite se retirèrent dans une hôtellerie tenue par une famille méthodiste du nom de Bagnall. Ce fut là que l'évêque reçut la visite du général Fanning, ancien gouverneur de la place, du juge-en-chef Colclough, et des premières personnes de la ville, qui le comblèrent d'honnêtetés. Le juge-en-chef invita l'évêque de faire l'office divin dans le palais de justice. Ce fut là que les catholiques de la ville et des environs se réunirent le jeudi. L'évêque s'y rendit d'autant plus volontiers, que le jour précédent il avait été contraint de célébrer les Saints-Mystères dans un cabaret catholique, à défaut d'une place convenable. L'évêque insista sur la nécessité qu'il y avait pour le peuple de se construire une chapelle à laquelle on donnerait pour titulaire Saint-Dunstan de Cantorbéry.

“L'évêque et ses compagnons ayant rendu aux catholiques de Charlottetown les services que ceux-ci pouvaient en attendre, s'embarquèrent le jeudi soir (16 juillet), pour atteindre la baie de Fortune, ou plutôt la baie de Rollo qui y est contiguë, et où se trouvent 26 familles acadiennes. On mit à la voile

entre 8 et 9 heures du soir, et quoiqu'il y ait 75 milles de Charlottetown à cet endroit qui est à l'est de l'île, l'Angélique y arriva le lendemain matin.

“Ce jour, (17 juillet) étant celui de la fête de Saint-Alexis, l'évêque le donna pour patron à la chapelle du lieu, chapelle misérablement construite et non-achevée, n'ayant pour tous ornements que deux chandeliers sans crucifix et un devant d'autel d'indienne sur lequel sont représentés des jeux d'enfants, plus propres à distraire l'esprit, qu'à inspirer de la dévotion.

“Des Ecossais de Naufrage, et de la Pointe de l'Est, qui n'avaient pu se rendre à Saint-André lors de la visite, se transportèrent à la baie Rollo pour y recevoir les sacrements, et cela en si grand nombre que les maisons étant pleines, le samedi soir plusieurs furent obligés de coucher dans l'église, tandis que d'autres passèrent la nuit dehors. Les deux prêtres écossais ayant pris chacun une grange pour confessionnal, y furent accablés de monde. L'un d'eux prêcha en gaélique; l'évêque le fit en français le matin, et catéchisa l'après-midi en cette langue et en anglais, dans l'espérance d'être entendu d'une partie des écossais qui paraissaient fort ennuyés de ses instructions françaises. Après avoir confirmé 96 personnes, le prélat termina sa visite le lundi matin (20 juillet) et il s'embarqua le même soir sur l'Angélique pour traverser au havre de Chétican, où il arriva le mercredi matin (22 juillet).” Cette citation aidera peut-être à nous faire comprendre la situation non seulement des Acadiens, mais aussi des catholiques en général dans l'île Saint-Jean, vers cette époque. Le journal complet couvre plus de 150 pages du Foyer Domestique, et, pour tous ceux qui s'intéressent à l'étude de l'histoire de cette partie du Canada, la lecture en serait des plus intéressantes et des plus profitables.

VIII

M. l'abbé Jean-Louis Beaubien dans les missions Acadiennes

Immédiatement après cette tournée épiscopale, M. l'abbé Beaubien s'installa à Rustico. Une lettre qu'il écrivait à Mgr Plessis en date du 7 octobre 1812, nous donne quelques détails sur ses missions: “Quelques jours après mon arrivée ici, on m'appelle pour une malade à Malpec, et j'en profitai pour y dire la messe et entendre les confessions. A mon retour je fis faire quelques réparations au presbytère. Ensuite je suis allé à Tignish et à Cascampec, d'où je suis revenu il y a quelques

jours. Je dois partir prochainement pour la baie de Fortune, d'où j'espère pouvoir me rendre aux îles-de-la-Madeleine."

Vers cette époque les relations entre le colonel Compton, seigneur de Malpec, et les Acadiens ses tenanciers étaient très tendues. Ecrivant à Mgr Piessls le 4 septembre 1813, l'abbé Beaubien dit: "Je ne puis rien faire à Malpec. Les agissements du colonel Compton envers les Acadiens ne changent pas. Plusieurs quittent la mission et les autres se préparent à les suivre." Ce ne fut pas seulement les difficultés avec le colonel Compton qui déterminèrent l'émigration des Acadiens de Malpec; il y avait aussi la conduite des colons protestants sur les terres du colonel Compton, qui, profitant des difficultés entre les Acadiens et leur seigneur, leur rendirent l'existence en ces lieux insupportable. Ils cherchèrent donc des lieux isolés pour s'éloigner du voisinage de cette race envahissante, arbitraire et despotique, dont le contact avait toujours été pour eux une cause de souffrance et trop souvent un pronostic de désastre. A cette émigration nous devons toutes les paroisses acadiennes du comté de Prince.

Vers l'année 1815, l'abbé Beaubien ouvrit une école à Rustico. Un jeune Acadien, François Buote, qui savait lire et écrire "assez convenablement" en fut le premier instituteur. Ce fut la première école établie dans les missions acadiennes.

En 1818, l'abbé Beaubien qui avait été le seul prêtre dans les missions acadiennes depuis 1812, quitta l'île. A son retour à Québec on lui donna la cure de Saint-Thomas, où il mourut en 1863, à l'âge de soixante-seize ans.

Le successeur du père Beaubien, fut le père Joseph-Etienne Cecile, né à Nicolet. Il arriva à Rustico, le 29 septembre, 1818. Il eut à charge la desserte de toutes les missions acadiennes jusqu'à son départ en 1822. Plus tard il fut curé de Berthier, de Saint-Pierre Rivière-du-Sud, et enfin de Cap St. Ignace, où il est mort le 29 mars, 1857.

En 1819, quatre évêques suffragants de l'évêque de Québec furent nommés. Parmi ceux-ci, il y avait Mgr Angus-Bernard MacEachern, évêque titulaire de Rosen, pour le territoire comprenant l'île du Prince Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

Dimanche le 17 juin 1821, eut lieu la consécration épiscopale de Mgr MacEachern dans l'église de St. Roch à Québec par Mgr Plessis, assisté de Mgr Bernard-Claude Panet et Mgr Alexander MacDonald. Le sermon fut prononcé par l'abbé Bruneau, curé de Beauport. C'est la première fois que se voyaient quatre évêques ensemble dans une église du Canada.

Au mois de juin 1822, fut ordonné à Québec l'abbé Bernard-

Donald MacDonald, le premier prêtre natif de l'île-du-Prince Edouard. Au mois de septembre, l'abbé MacDonald retourna à l'île, où on lui donna la desserte de toutes les missions acadiennes. De même que l'abbé MacEachern, l'abbé MacDonald fut fort attaché aux acadiens, et ce qui le prouve bien, c'est que plus tard, en 1837, lorsqu'il fut promu à l'épiscopat, il ne voulut pas demeurer à la capitale, et jusqu'à sa mort en 1859, il demeura dans la paroisse acadienne de Rustico.

IX

Premier Prêtre Acadien

Le 28 juin 1828, restera mémorable pour les Acadiens de l'île Saint-Jean. Ce jour-là dans l'église de Saint-André, eut lieu l'ordination de l'abbé Sylvain-Ephrem Poirier, le premier prêtre acadien de l'île, par Mgr Bernard MacEachern. A partir de cette date les Acadiens se sentirent, pour ainsi dire, baptisés de nouveau. Dorénavant, un des leurs monterait chaque jour à l'autel, offrir le Saint Sacrifice pour le peuple acadien; c'était un lumineux espoir pour nos pères. Le père Poirier était natif de la mission de Tignish et avait été envoyé au collège de Nicolet par le père Cecile. Le nouveau prêtre eut la desserte des missions de Tignish, Cascumpec, Egmont-Bay et Mont-Carmel, et pendant près de cinquante ans il se dépensa au service des siens. Aujourd'hui on comprend difficilement comment un seul homme pouvait suffire à une telle besogne; il faut réellement que dans ses travaux, le missionnaire ait puisé des joies intérieures et des consolations qui, seules, pouvaient compenser les fatigues et l'épuisement du corps.

Le 28 avril 1830, par un acte solennel de la législature provinciale le serment du "test" fut aboli. Jusqu'à cette date, les catholiques avaient été exclus de toutes les fonctions, de tous les emplois et de tous les bénéfices publics, et cela dans une société où également avec les autres ils devaient supporter cependant en commun toutes les charges. La situation des catholiques se trouva donc beaucoup améliorée, bien que pour longtemps encore ils fussent victimes de bien des avanies et bien des injures.

A l'arrivée de l'abbé MacEachern en 1790, il n'y avait pas une église digne de ce nom dans toute l'île. A sa mort en 1835, de belles églises avaient été bâties à Tignish, Cascumpec, Egmont Bay, Mont-Carmel, Miscouche, Rustico et Rollo Bay.

Dans les paroisses de Tignish, Mont-Carmel, Miscouche et Cascumpec (Bloomfield) ces bâtisses servent encore comme salles paroissiales. Des églises avaient aussi été construites dans 11 paroisses écossaises et irlandaises.

Mgr Bernard-Donald MacDonald fut le successeur de Mgr MacEachern. La consécration épiscopale de Mgr MacDonald eut lieu dans l'église de St. Patrice à Québec le 15 octobre 1837. La cérémonie fut présidée par l'archevêque Signay, assisté de son coadjuteur Mgr Turgeon, et de Mgr Bourget, coadjuteur de l'évêque de Montréal. Au lieu de siéger à Charlottetown, Mgr MacDonald préféra retourner à Rustico, où il demeura jusqu'à sa mort le 30 décembre 1859.

Le 28 octobre 1841, à Rustico, eut lieu l'ordination de l'abbé Cajetan Miville, par Mgr MacDonald. Né à St. Roch des Aulnaies, l'abbé Miville fit ses études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, d'où il passa au séminaire de Québec. A l'occasion de sa visite à Québec en 1837, l'évêque MacDonald l'invita à passer dans son diocèse. Bientôt après l'abbé Miville vint à Rustico où il continua sa préparation à la prêtrise. Après son ordination, il fut pendant cinq ans assistant de l'évêque dans la mission.

En 1841, la population de l'île était de 47,034 âmes, dont 20,429 catholiques.

En 1848, la population était de 63,000, dont 27,000 catholiques.

X

Au Parlement

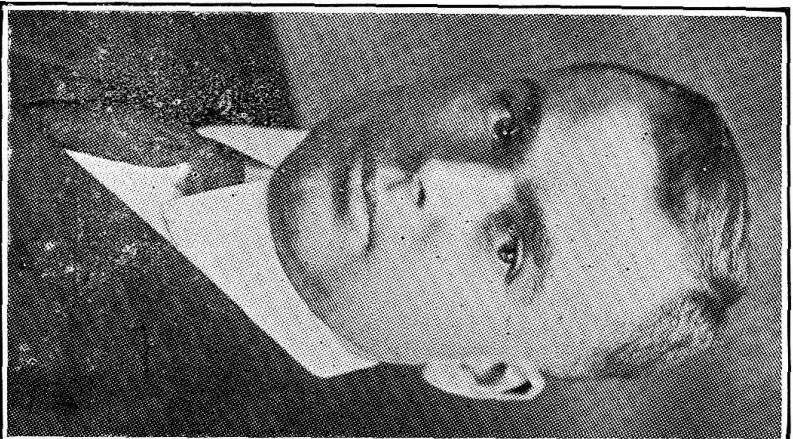
L'année 1854, vit le premier Acadien au parlement provincial, dans la personne de l'hon. Stanislas-F. Poirier. C'était donc un nouveau point gagné pour les Acadiens. Plus tard, l'hon. M. Poirier eut l'honneur de représenter le comté de Prince à la Chambre des Communes à Ottawa, pendant bien des années. Il eut l'honneur d'être candidat en 18 élections tant provinciales que fédérales, et ne fut défait qu'une seule fois.

Ce fut 13 ans plus tard qu'un deuxième représentant acadien, l'hon. Joseph-Octave Arsenault fut élu au parlement provincial. M. Arsenault représenta sa circonscription électorale sans interruption de 1867 à 1895. Il fut alors nommé Sénateur à Ottawa. Il est mort en 1897.

L'an 1917, vit son fils, l'hon. Aubin-E. Arsenault, député depuis 1908, arriver au poste de premier ministre de cette pro-



**E.-J. Buote, ancien rédacteur-proprié-
taire de l'Impartial.
Tignish, I. P. E.**



**L'hon. Adrien-F. Arsenault M. P. P.,
Summerside, I. P. E.**



**M. Jérémie Blanchard, M. P. P.,
Bloomfield, I. P. E.**



Abbé Joseph-S. Gallant
Curé de Wellington, I. P. E.



Abbé J.-A.-H. Blacquiére
V. F. aux Iles Madeleine. Natif de
Rustico.



Abbé Jean Gaudet
Curé de Bloomfield, I. P. E.

vince, poste qu'il a occupé avec honneur pour lui et pour les Acadiens. (M. Arsenault est le premier Français en dehors de la province de Québec, qui est devenu premier ministre d'une province du Canada). En 1921, M. Arsenault était nommé juge de la Cour Supérieure, où il continue de faire honneur à ses compatriotes. Dans le domaine des affaires publiques, nous avons donc fait un peu de chemin depuis les jours sombres où il n'était pas même permis à un Acadien de s'assurer la possession d'un acre de terre.

Cependant, sous le rapport de la représentation des leurs au parlement fédéral les Acadiens d'aujourd'hui sont loin d'être aussi bien partagés qu'ils l'étaient il y a une trentaine d'années. De 1873 jusqu'à 1898, ils avaient eu, presque sans interruption, un député à Ottawa. A cette époque chaque comté de l'île élisait deux députés, et les Acadiens du comté de Prince qui formaient une proportion assez considérable de la population réussissaient presque toujours à y faire élire un des leurs. Lorsque la redistribution des sièges se fit en 1896, le comté de Prince fut divisé en deux circonscriptions électorales. Ce fut aux élections de cette année-là que le candidat Acadien, l'hon. Stanislas Poirier fut défait. Il est vrai que l'année suivante il fut réélu dans une élection complémentaire; mais à sa mort, en 1898, il n'y eut pas d'Acadien choisi pour le remplacer, et depuis cette époque il a toujours été impossible pour les Acadiens de faire choisir un candidat de leur race dans cette circonscription. De plus, depuis 1904, le comté de Prince n'a droit qu'à un seul député, et puisque les Acadiens ne comptent que 7,910 âmes sur une population de 31,520, leurs chances d'obtenir un député de leur race sont assez éloignées.

An Sénat, nous n'avons eu qu'un seul représentant Acadien, et ce ne fut que pendant deux ans. Pendant deux sessions des Communes il y eut même deux représentants acadiens à Ottawa, l'hon. Joseph-Octave Arsenault, sénateur, et l'hon. Stanislas-F. Poirier député. Mais depuis la mort de M. Arsenault en 1897 et de M. Poirier en 1898, aucun Acadien de l'île n'a siégé à Ottawa. Et pourtant la population acadienne de l'île est de 12,000 sur une population de 88,000. Les Acadiens forment donc environ un-septième de la population. L'île envoie 8 représentants à Ottawa, 4 sénateurs et 4 députés. En toute égalité donc, les Acadiens devraient y avoir un représentant de leur race. D'ailleurs, le sénat avait été créé afin de faciliter la représentation des minorités, donc raison de plus d'y faire entrer un Acadien, vu que par raison de leurs groupes épars dans les différentes circonscriptions, ils sont dans l'impossibilité de faire élire un député aux Communes.

Dans le cours de l'année 1925, il y eut deux vacances dans la représentation de l'île au sénat. Les Acadiens, qui comme nous venons de le voir avaient été privés de représentation à Ottawa depuis trente ans, y proposèrent un candidat, et par tous les moyens légitimes se concertèrent pour le faire nommer. Des requêtes signées par à peu près la totalité des Acadiens de l'île, des résolutions adoptées en assemblées des Acadiens de toutes les paroisses, des lettres personnelles de tous nos Acadiens en vue, et une requête de tous les curés acadiens furent envoyées au premier ministre. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse se joignirent à nous et par voie des sociétés nationales ils appuyèrent notre demande. De la province de Québec nous vint l'assistance des Sociétés Saint-Jean Baptiste de Québec et de Montréal, des Artisans, etc. etc. Les journaux acadiens et canadiens-français, L'Évangéline, Le Devoir, L'Action Catholique, Le Droit, La Patrie, etc. etc., en maintes et maintes occasions nous appuyèrent de toutes leurs forces; à la Chambre des Communes, plusieurs députés acadiens et canadiens-français insistèrent auprès du gouvernement pour que nos droits fussent reconnus; et en fin de compte, une délégation composée de trois des plus distingués et des plus autorisés parmi les Acadiens de l'île se rendit à Ottawa et présenta notre réclame au premier ministre. Les Acadiens de l'île comptaient donc, que cette fois, ils allaient réussir, d'autant plus, qu'au Conseil des Ministres, il se trouvait y avoir cinq Canadiens-Français. Nonobstant toutes ces revendications, on passa outre, et au lieu d'un Acadien, on nomma un homme qui ne faisait que de débiter dans la vie publique, et qui, comme politique, n'était qu'une nullité. Mais n'importe, il n'était pas Acadien, et cela, il paraîtrait, était censé être la seule qualification nécessaire pour arriver à ce poste.

Au parlement provincial il y a deux députés acadiens. Il devrait y en avoir au moins quatre si les Acadiens y étaient représentés d'après leur proportion de la population, (12,000 sur une population de 88,000). L'éparpillement des groupes acadiens est la cause principale de notre insuccès dans ce domaine. De plus, à mesure que les Acadiens fourniront un plus grand nombre de professionnels et surtout d'avocats au pays, nous pourrons compter sur de meilleurs résultats sous le rapport de notre représentation dans les parlements tant provincial que fédéral. Ayant déjà obtenu un assez beau succès relatif, nous pouvons espérer que dans un avenir assez rapproché, ici comme ailleurs, les Acadiens occuperont le rang auquel ils ont droit.

XI

Population. — Agriculture.

L'accroissement de la population acadienne dans l'île à partir de l'époque de la visite de Mgr Plessis en 1812, s'est maintenu assez uniformément jusqu'en 1870, alors qu'un léger fléchissement se fit sentir. Ce fléchissement qui s'accrut fortement de 1890 à 1921, provient du fait que toutes les bonnes terres étaient prises, et que le développement industriel intense aux États-Unis attirait nos jeunes gens de plus en plus. Vers 1860 la population acadienne était évaluée à environ 9000; en 1871 elle était de 10,000; en 1881, 10,751; en 1891, le recensement ne donne pas le chiffre des nationalités; en 1901, 13,866; en 1911, 13,117; et en 1921, seulement 11,971. De 1881 à 1921, la population totale de l'île est tombée de 108,891 à 88,615, et la population rurale de 94,000 à 69,000, c'est à dire une perte de 25,000 en 40 ans. Il n'y avait pas eu de diminution chez les Acadiens avant le recensement de 1911, tandis que la population totale était tombée de 108,891 en 1881 à 93,728 en 1911; mais depuis cette époque la population acadienne a diminuée de près de 2000. A présent, l'émigration se trouve en bonne partie enrayée, et il est probable que nous pouvons compter sur une faible augmentation pour le recensement de 1931.

Pendant près d'un siècle après leur retour de l'exil, les Acadiens s'adonnèrent presque exclusivement à la pêche, tout en essayant de cultiver quelques arpents de terre. Tant qu'ils suivirent ce genre de vie, l'agriculture fit peu de progrès. Vers 1860, un bon nombre se décidèrent de se livrer de plus en plus à la culture. Un notable progrès s'en suivit. Ils commencèrent à s'efforcer d'améliorer leurs méthodes et d'apprendre les secrets de la culture intensive. A mesure que les cultures s'étendaient et se perfectionnaient, les progrès de l'aisance, de l'instruction et de l'industrie augmentaient. Les machines agricoles, les bâtiments, le cheptel ne cessèrent de s'améliorer. Depuis une trentaine d'années surtout l'industrie laitière et l'élevage de la volaille se sont beaucoup développés. Les expositions agricoles de Saint-Jacques et Mont-Carmel révélèrent chaque année des progrès marquants. Le goût même de l'agriculture est inculqué aux enfants de l'île par des expositions agricoles scolaires. Sur toute la ligne donc, il y a progrès lent mais régulier et durable.

XII

Commerce et industrie

Dans la vie commerciale et industrielle la part des Acadiens n'est pas encore très large. Il y a une maison commerciale très importante dirigée par des Acadiens à Wellington. Cette entreprise est une des plus considérables de la province. Dans chacun des autres centres acadiens, il y a des entreprises d'une moindre importance. Mais jusqu'à présent le nombre d'Acadiens qui se livrent au commerce est plutôt restreint. Le manque de capitaux, ainsi que la crainte de s'embarquer dans de grandes entreprises, sont pour une bonne part la cause de cette abstention. Dans l'industrie des pêcheries, plusieurs Acadiens du littoral dirigent des établissements d'une certaine importance. Dans cette industrie pour laquelle les Acadiens ont toujours semblé avoir des aptitudes spéciales, il paraîtrait y avoir promesse d'un grand développement. Ici, aussi bien que dans le commerce, avec un peu plus d'initiative et de persévérance, les Acadiens pourraient se créer une situation bien plus avantageuse et bien plus rémunératrice que celle qu'ils occupent aujourd'hui.

XIII

Professions libérales, Fonctionnaires, Clergé

Dans les professions libérales les Acadiens ne sont encore que peu nombreux. Il y a des médecins acadiens à Rustico, à Wellington et à Bloomfield. Un autre médecin acadien de l'île est établi aux Iles de la Madeleine. Il y a un avocat acadien à Charlottetown et un autre à Summerside. Chacun de ces avocats a un étudiant en droit acadien à son étude.

Parmi les fonctionnaires des gouvernements provincial et fédéral, les Acadiens ont une bien faible représentation. Parmi les employés fédéraux il y a l'inspecteur des pêcheries pour l'île, une sténographe aux bureaux du département de la marine, deux courriers sur chemin de fer (département des postes), et deux chefs de gare. Au provincial, un Acadien est employé au bureau du percepteur des taxes, un est professeur à l'école Normale, un autre est employé au bureau du régistrateur du comté de Prince, et un est protonotaire du comté de Prince. Voilà à peu près les seules positions de ce genre détenues par

des Acadiens. Pour la plupart ces positions ne sont que d'une importance secondaire et les salaires médiocres. Si les Acadiens étaient représentés dans le fonctionnarisme d'après leur proportion de la population, il leur reviendrait au moins cinq fois autant de positions qu'ils en ont aujourd'hui.

Dans le clergé les Acadiens sont assez bien représentés. Des curés acadiens ont la desserte des paroisses de Rustico, Mont-Carmel, Saint-Jacques, Bloomfield et Palmer-Road. Les paroisses de Wellington (en partie française) et de Sturgeon (Irlandaise) sont aussi desservies par des curés acadiens. Au Collège Saint-Dunstan il y a deux prêtres acadiens. Aux Iles de la Madeleine il y a trois curés acadiens de l'île P. E., et deux qui sont professeurs à l'Académie Saint-Pierre. Il y a un prêtre acadien de l'île dans le diocèse de Haileybury, un dans le diocèse de Terrebonne, un dans le diocèse d'Edmonton, et d'autres encore aux Etats-Unis. Le quinze mai dernier, dans la cathédrale de Charlottetown, étaient ordonnés deux jeunes Acadiens de la paroisse de Rustico. Cette ordination fait que cette paroisse a donné onze prêtres acadiens à l'église.

XIV

Sociétés Nationales et Journaux

Jusqu'à l'année 1880, il n'y avait pas eu de société nationale des Acadiens. Quelques-uns des groupes avaient bien des organisations d'un certain genre, mais il n'y avait pas de société à laquelle tous les Acadiens pouvaient appartenir.

Le 24 juin 1880, sous les instances du père Lefebvre, 70 délégués acadiens des provinces maritimes se présentèrent à Québec à l'assemblée de la fameuse et puissante société Saint-Jean Baptiste; ils furent acclamés. Plusieurs délégués de l'île y assistaient. Le 15 août de l'année suivante une première réunion acadienne eut lieu à Memramcook, là aussi, il y eut un grand nombre de délégués de l'île. Dès lors s'organisa la société nationale acadienne. La deuxième réunion eut lieu à Miscouche en 1883. Pour drapeau on adopta les trois couleurs françaises avec une étoile dans le bleu, et pour hymne national on choisit l'Ave Maris Stella. Depuis cela, des réunions générales ont eut lieu à la Pointe de l'Eglise en 1890; à Arichat, en 1900; à Caraquet, en 1905; à Saint-Basile, dans le Madawaska, en 1910; et à la Pointe de l'Eglise pour la seconde fois en 1921. Ce fut en revenant de cette dernière réunion que les 300 délégués représentant tous les groupes prit possession du terrain de

Grand Prée (18 août 1921) au nom de la nationalité acadienne. Les Acadiens de l'île furent représentés à toutes ces réunions.

En 1903, fut fondée la Société Mutuelle de l'Assomption, complément de la Société l'Assomption Nationale. Cette société qui est un véritable foyer de patriotisme a des succursales à Palmer-Road, Bloomfield, Saint-Jacques, Mont-Carmel, Summerside, Rustico et Charlottetown.

La Société Acadienne Mutuelle de Bénéfices en maladie qui a été fondée il y a une vingtaine d'années à Tignish, fait un beau travail dans plusieurs centres acadiens pour le maintien de la langue et des traditions françaises. Elle a des succursales à Miscouche, Saint-Nicolas, Wellington, Saint-Louis et Hope-River.

Nos sociétés nationales cependant, ne comptent qu'un assez petit nombre de membres. En général les Acadiens ne comprennent pas suffisamment l'importance de s'unir et de se grouper en Société pour la revendication de leurs droits, et par conséquent, le nombre des membres appartenant à ces sociétés n'est pas du tout suffisant. Toutefois, en ces dernières années, il y a quelque progrès sous ce rapport; et avec un peu plus de propagande de la part des sociétés, et beaucoup plus de bon vouloir de la part de nos gens, nous pourrions compter sur de beaux jours pour nos entreprises nationales.

En 1893, le seul journal français que nous ayons eu fut fondé à Tignish par feu Gilbert Buote, assisté de son fils François-Joseph. Pendant vingt ans ce journal défendit la cause des Acadiens et fit beaucoup pour éveiller le sentiment acadien et surtout pour encourager l'usage de la langue française dans l'île. Pendant que le journal paraissait régulièrement, nos gens ne semblaient pas se douter de son importance au point de vue national, mais une fois qu'il fut disparu, on s'aperçut bien vite qu'un grand vide s'était fait parmi nous. Il est bien regrettable que ce journal ait été obligé d'abandonner la partie. Le besoin d'un continuateur dans cette voie se fait sentir de jour en jour; et d'autant plus, qu'à présent, nous n'avons aucun journal Catholique dans ce diocèse. Les Acadiens de l'île ne seront jamais outillés comme ils devraient l'être, tant qu'ils n'auront pas de journal français pour promouvoir tous leurs intérêts, tant religieux que nationaux. L'Évangéline a bien un certain nombre d'abonnés ici, et elle fait tout ce qu'elle peut pour nous; mais depuis que l'Impartial a disparu, la grande majorité de nos gens se sont abonnés aux journaux anglais de Charlottetown et de Summerside, et lorsqu'on les presse pour un abonnement à L'Évangéline, ils nous répondent qu'ils veulent un journal qui leur donne les nouvelles locales de l'île. Ainsi le recrutement

de nouveaux abonnés est extrêmement difficile. Verrons-nous jamais le jour où un petit journal régional viendra se faire une place dans chacun de nos foyers pour y semer dans les intelligences ces germes de foi et de patriotisme, qui autrefois firent la grande force de nos ancêtres, et qui, à l'avenir, seraient la plus efficace garantie de notre survivance?

XV

Les Ecoles

Jusqu'à l'année 1830, les écoles de l'île étaient toutes dues à des initiatives privées et il n'y en avait qu'une vingtaine. En 1830 le gouvernement organisa un bureau d'éducation composé de cinq membres et chargé de conférer les brevets d'enseignement. Trois ans plus tard le bureau avait accordé 77 diplômes. Parmi ces 77 diplômés, il y avait six Acadiens: Jacques Pitres, Wheatley River, John Richard Bott, Rustico, Placide Arsenault, Saint-Jacques, François Buote, Belle-Alliance; Joseph Arsenault, St-Joseph, Lot 15, et Pierre Dollard, Tignish. En 1845, sur 112 instituteurs, les Acadiens en comptaient sept des leurs: Stanislas-F. Poirier, Joseph-Octave Arsenault, Moïse Doucet, Antoine Poirier, Jean Chiasson, Fidèle Gaudet et François Buote. En 1870, il y avait 14 instituteurs acadiens, en 1877 26. Jusqu'en 1852 les instituteurs étaient payés par les districts d'écoles. En cette année une nouvelle loi fut adoptée. Cette loi accordait un salaire annuel de 55 livres à chaque instituteur. La loi de 1852 resta en vigueur jusqu'en 1877. Il semble que de 1850 à 1877, les Acadiens aient joui pour leurs écoles d'une certaine bienveillance du gouvernement.

Jusqu'à l'année 1877, à peu près toutes les matières du cours étaient enseignées en français. Voici la liste des manuels dont on se servait:—Grammaire française de Bonneau, Nouveau Testament, Traité des Devoirs du Chrétien, Prières durant la Sainte-Messe, Histoire de l'Eglise, Histoire du Canada, l'Ange Conducteur.

L'acte des écoles de 1877, qui n'a subi aucune modification notable depuis, ne faisait aucune mention du français. Toutes les écoles devaient être anglaises et neutres. Cependant au bout de quelques années on toléra dans les écoles des districts acadiens une série de livres de lecture bilingue; une page de français avec, en regard, la traduction anglaise. En 1891, on introduisit dans les écoles acadiennes une série de livres de lecture complètement français. (La série Montpetit de la provin-

ce de Québec); on y autorise aussi à présent l'usage de la grammaire française de Claude Auger. Tous les autres livres sont en anglais. En 1892 le gouvernement nommait un inspecteur spéciale pour les écoles acadiennes. M. Joseph-Octave Arsenault, le premier inspecteur français aviat sous sa juridiction 60 écoles françaises; le rôle de l'inspecteur devait se borner aux questions intéressant le français; le reste du programme scolaire restait sous la surveillance de l'inspecteur régulier.

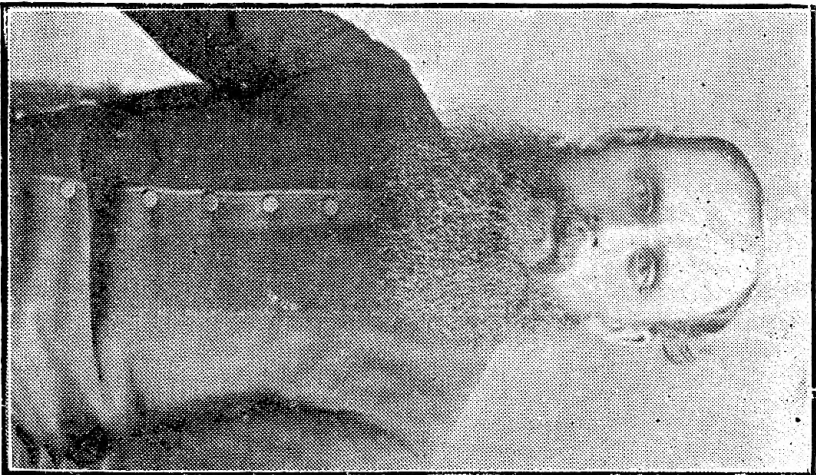
Aujourd'hui la double inspection est abolie, les écoles acadiennes ne reconnaissent que la visite de l'inspecteur acadien. Le programme français de ces écoles comprend la lecture française et l'étude de la grammaire française; on y fait aussi quelques exercices oraux et écrits de rédaction française. De plus, en certaines écoles, les élèves sont initiés aux éléments de l'arithmétique, de la géographie et de l'histoire en français, en attendant qu'ils soient à même de s'exprimer convenablement en anglais.

D'après le rapport du surintendant de l'instruction publique pour l'année 1926, il y avait 479 écoles publiques dans la province. Sur ce nombre il y avait 45 écoles acadiennes, dont 35 écoles d'un seul département (classe), 6 écoles de deux départements, 2 écoles de trois départements, une école de quatre départements, et une école de six départements, soit en tout, 63 départements ou classes. Des 63 instituteurs et institutrices qui dirigent ces classes, 46 sont de langue française et 17 de langue anglaise. Il est donc évident que nous n'avons pas encore réussi à former un nombre suffisant d'instituteurs et d'institutrices de langue française pour toutes nos écoles. C'est ce qui fait plus défaut dans notre organisation scolaire, du point de vue du français, aujourd'hui. De plus, nous n'avons pas d'Académie ou de collège français, où nos jeunes Acadiens puissent suivre un cours d'études secondaires en français. Autrefois, les couvents de Tignish, de Miscouche et de Rustico, dirigés par les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal donnaient de bons cours français aux jeunes Acadiennes, mais depuis quelques années ces couvents sont passés sous le contrôle du département de l'instruction publique, de sorte qu'ils sont obligés de se conformer au programme officiel, et par conséquent, le français ne reçoit pas l'attention qu'on lui donnait autrefois, et qu'il devra avoir plus tard, si nous ne voulons pas que ces institutions fondées et payées par nos gens, ne deviennent des foyers d'anglicisation pour nos jeunes Acadiennes.

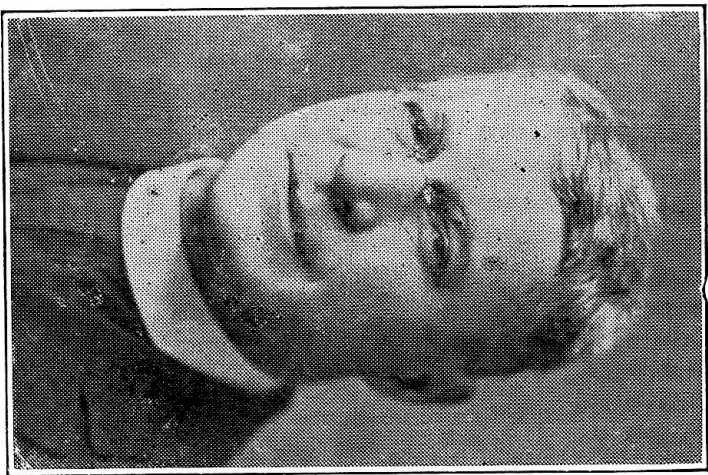
Un des facteurs les plus puissants que nous ayons à l'oeuvre pour l'avancement de nos écoles et pour le maintien de la langue française, est "l'Association des Instituteurs et Institu-



L'abbé Cajetan Miville
Ancien missionnaire à l'Île



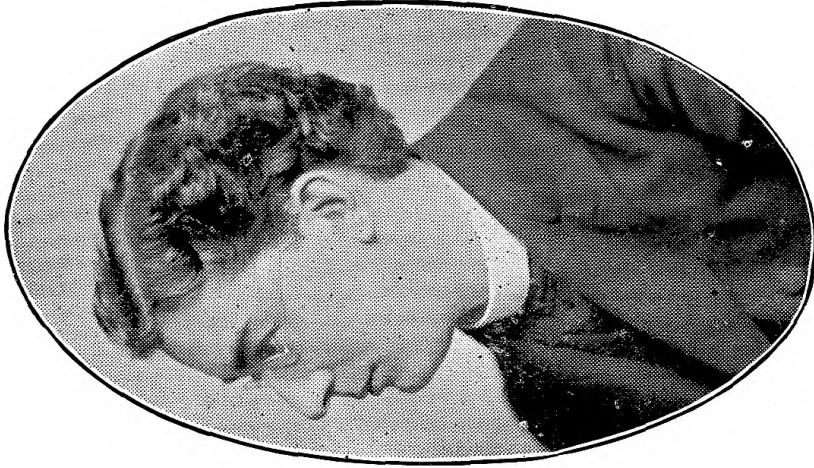
L'abbé N.-C.-A. Boudreau
Curé de Miscouche,
1879-1889



L'abbé S.-J. Arsenault
Natif de St-Jacques, I. P. E.
Décédé.



L'abbé J.-J. MacDonald
Curé de Summerside



L'abbé P. C. Gauthier, D. D.
Curé de Palmer Road



Mgr Maurice MacDonald
Curé de Charlottetown

trices Acadiens", formée en 1893. Cette association, fondée par un petit groupe de patriotes, a tenu des congrès chaque année depuis sa fondation. Dans quelques jours, doit avoir lieu dans la paroisse de Bloomfield, le trente-cinquième congrès annuel de l'Association. Tous les instituteurs et institutrices de l'île y assistent. Le clergé acadien se fait toujours un devoir d'y être bien représenté. Ces congrès se suivent à tour de rôle dans les paroisses acadiennes où ils ont fait un bien incalculable et y ont opéré tout un réveil national parmi la population. L'avenir nous paraît plus rassurant à cause de ces congrès.

XVI

La Société Saint-Thomas D'Aquin

Ce qui faisait surtout défaut chez nos ancêtres, était l'instruction et les moyens de l'obtenir. Les terribles années du "dérangement" avaient fait disparaître presque toute trace d'instruction parmi les nôtres. Ceci fut probablement le plus grand malheur de nos pères. Du fait qu'il n'avaient que peu ou point d'instruction, ils voyaient le chemin de tous les emplois lucratifs et des professions fermé pour leurs enfants. De ceci, à croire que ces emplois et ces professions n'existaient que pour les autres races, il n'y avait qu'un pas à faire; cette idée s'est perpétuée parmi nos gens, et aujourd'hui encore, elle est assez généralement répandue chez nous.

Maintenant, que pensons-nous devenir si nous laissons ainsi se perpétuer cet état de choses? Quand toutes les autres races font tant d'efforts et de sacrifices pour bien instruire leurs enfants, quelles chances de succès peuvent attendre nos Acadiens sans instruction, lorsqu'il leur va falloir lutter contre ces gens bien outillés et bien entraînés? Inévitablement, nous verrons les nôtres passer à l'arrière plan. Comment pouvons-nous nous attendre à grandir et à faire rayonner notre influence, si nous ne nous y préparons pas? C'est croire à l'impossible, que de se bercer de pareilles illusions.

Alors que les Irlandais catholiques, grâce à leur fondation Connolly, vieille d'une quarantaine d'années, envoient tous les ans une cinquantaine de leurs enfants au collège Saint-Dunstan, pour y suivre des cours secondaires, alors que les Écossais, grâce à leur société Saint-André, entretiennent une vingtaine d'élèves au collège Saint-Dunstan et dans les séminaires, les Acadiens ne comptent en tout que trois ou quatre boursiers de leur race.

Une nation se compose de trois grandes classes: les cultivateurs et les artisans: les négociants et les industriels: les membres des professions libérales et les individus dirigeants.

Il nous faut des cultivateurs et des artisans intelligent et probes; c'est la grande masse du peuple et nous l'élevons dans nos écoles primaires.

Il nous faut des négociants et des industriels honnêtes et entreprenants; moins nombreuse que la classe précédente, elle est non moins nécessaire.

Mais, il nous faut surtout, aujourd'hui, à nous Acadiens français de l'île du Prince-Edouard, "des hommes instruits, très instruits même, des hommes qui mettent leur nationalité et leur religion audessus de l'or et des honneurs, des hommes qui puissent combattre dans les parlements, plaider devant les tribunaux, conduire le peuple, guider nos efforts, grouper ses énergies; des hommes, en un mot, qui sont ce que le cerveau est au corps."

Et ces hommes où allons-nous les prendre? Où allons-nous les faire instruire, où allons-nous les former? C'est justement pour résoudre ce problème que la société Saint-Thomas D'Aquin a été fondée afin de recueillir des fonds pour l'instruction d'élèves acadiens dans nos collèges français. Grâce aux efforts de cette société, nous avons deux élèves à l'université du collège Saint-Joseph qui ont presque terminé leurs cours classiques; deux autres élèves ont reçu leurs diplômes d'instituteurs au collège Prince-de-Galles. Les Acadiens de l'île comptent donc beaucoup sur cette Société.

Mais il nous faudra non seulement de la sympathie et des bons souhaits; il faudra de plus passer des paroles aux actes. Si nos amis et nos compatriotes veulent seconder nos efforts, nous mènerons à bonne fin notre projet—qui est de mettre les Acadiens de l'île sur le même niveau que les autres races dans toutes les choses qui se rattachent au bien-être religieux et national de notre population.

Connaissant depuis longtemps les sympathies de nos cousins de la province de Québec et de nos frères des provinces maritimes et des Etats-Unis, nous leur demandons de ne pas nous oublier. L'oeuvre accompli par la société Saint-Thomas D'Aquin, grandira au fur et à mesure que ses fonds augmenteront. En quelques années, si nous recevons l'encouragement et l'assistance auxquels nous avons droit, nous verrons de nombreux prêtres, médecins, avocats et autres professionnels acadiens dont nous avons tant besoin, sortir des séminaires et des collèges et marcher de l'avant pour la défense de notre religion, de notre race et de ses droits. Chaque petit obole ajoutée à celle de

beaucoup d'autres, contribuera dans une large mesure à rapprocher la date de la réhabilitation complète du petit groupe acadien de l'ancienne île Saint-Jean.

La plus grande épreuve des Acadiens en ces derniers temps est venue de la grande guerre de 1914-1918. Un très grand nombre d'Acadiens répondirent à l'appel des armes—un trop grand nombre—dirent bien des gens très raisonnables—surtout ici dans cette province, où les Acadiens détiennent le record sur la liste d'enrôlement: cinq ou six cents dès les débuts, puis 235 sur 1250 hommes dans le 105e bataillon, soit 1-5 alors que la proportion acadienne dans l'île est 1-7. (Dans le 105e bataillon il y avait 44 Arsenault et 51 Gallant). Quoiqu'il en soit de cette opinion, les Acadiens, dans tous les cas, furent du nombre de ces braves dont il a été dit: "Les Canadiens jamais ne reculent." De 1915 jusqu'au bout, ils luttèrent héroïquement dans le fameux saillant d'Ypres, sur le front de la somme et à la crête de Vimy.

XVII

Epilogue

Pour tous ceux qui en auront eu la patience et qui auront lu ces pages, il ne sera point nécessaire de mettre des lunettes pour constater aujourd'hui qu'ils sont bien réels, et, tout considéré, vraiment étonnant les progrès qui se sont faits chez nos Acadiens de l'île depuis une cinquantaine d'années.

Oui, il y a cinquante ans,—et plusieurs de nos lecteurs s'en souviendront bien,—nous ne pouvions compter qu'un seul prêtre parmi les nôtres. Point de médecin, point d'avocats, point de juges dans ces temps-là.

"Quant à des marchands, des commerçants, des industriels et autres hommes d'affaires, on pouvait alors les compter sur les doigts de la main, et des fermiers instruits, ayant fait un cours d'études quelconque, ceux-là n'avaient point encore fait leur apparition.

"Nous avons bien quelques instituteurs dans nos petites écoles, mais c'était là à peu près les seules ressources que possédaient nos gens d'alors pour pouvoir s'instruire et se mettre au niveau des autres nationalités.

"Certes avec l'éducation, les choses ont rondement marché dans le pays depuis cette époque-là. Les progrès accomplis au cours des cinquante années qui viennent de s'écouler, sont des plus consolants, ils sont surprenant, merveilleux même, de la

part de notre petit groupe qu'on avait longtemps considéré en certains milieux comme une race inférieure, dénuée d'intelligence, un peuple de parias, propre, tout au plus, à servir de valets aux messieurs des autres nationalités.

“Sous l'influence de l'éducation, l'Acadie s'est pour ainsi dire, ressuscitée et cela dans un espace de temps relativement assez court, et, malgré les misères et les difficultés de tout genre qu'on n'a cessé de leur susciter, malgré les horreurs de la conquête et les traitements barbares et inouis de la déportation, nos Acadiens depuis leur retour au pays des ancêtres n'ont cessé d'avancer, de marcher fermes, tenaces et persévérants dans les voies du progrès, et aujourd'hui plus que jamais, ils prétendent tenir leur juste place au soleil des nations.”

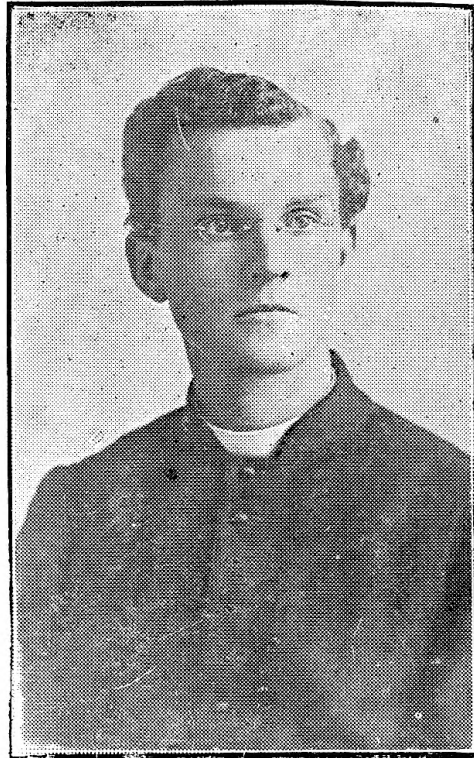
Aujourd'hui donc, tout ensemble, notre peuple peut bien chanter le beau chant acadien dont l'abbé A.-T. Bourque a doté sa patrie:—

La Marseillaise Acadienne

Allons enfants de l'Acadie
 Oui, haut les coeurs, assez pleuré.
 Et saluons l'ère bénie
 Qui vient pour nous de se lever.
 Trop longtemps sommes-nous esclaves
 D'un sort contre nous acharné,
 Brisons sans tarder nos entraves,
 Marchons, marchons, le réveil est sonné.

De nos pères suivons les traces,
 Marchons sans reproche et sans peur,
 Comme eux tenons toujours vivaces
 Les nobles lois du vieil honneur.
 Gardons leur foi et leur vaillance,
 N'oublions pas leur doux parler
 Héritage reçu de France
 Sachons, sachons toujours le conserver.

Vers l'avenir avec courage
 Prenons sans crainte notre essor,
 A nous la gloire pour partage
 Si nous joignons tous nos efforts.
 Marie au Ciel est notre Mère,
 Son étendard guide nos pas.
 Au champ d'honneur, à la victoire
 Marchons, marchons, frères ne tardons pas.



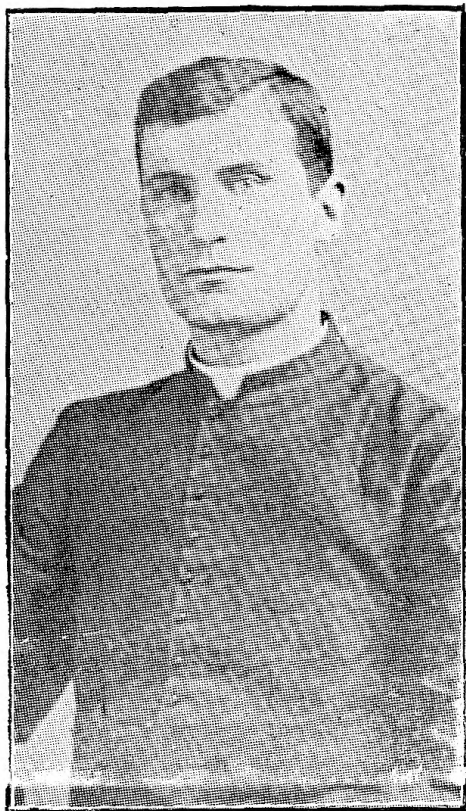
L'abbé Isaac-S. Thériault
Curé de Bassin, I. M.



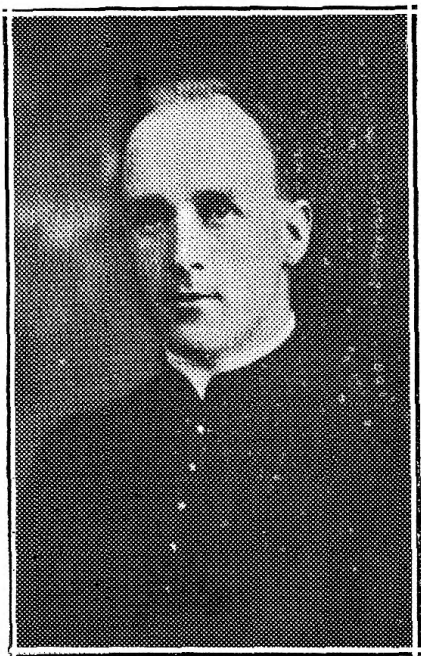
L'abbé W. V. MacDonald, D. D.
Cure de Hope River.



L'abbé Alphonse-L. Sinnott
Curé de Rollo-Bay.



Feu Pabbé J.-S. Turbide
Curé de Havre-aux-Maisons, I. M.
(1899-1927)



L'abbé Louis-J. Callaghan, D. D.
Curé de Nouvelle Acadie.



Feu Jos.-Oct. Arsenault
Charlottetown, I. P. E.
Premier inspecteur d'écoles acadien
de l'I. P. E.

Choeur

Honneur à l'Acadie,
 Vive notre Patrie!
 Chantons la terre des aïeux
 C'est la plus belle sous les cieux. bis.

En terminant ces quelques chapitres de l'histoire des Acadiens de l'île Saint-Jean, une citation d'un des grands publicistes Canadiens-français ne sera pas ici déplacée:

—“Mais si nous voulons apporter à cette cause sacrée tout l'appui qu'elle mérite, il faut aussi développer en nous et chez nos enfants le culte et l'amour de la langue.

“Veillons avec un soin jaloux à tout ce qui est propre à conserver notre idiome national au foyer, à l'école, dans les relations mondaines, dans le monde des affaires, dans la vie publique et administrative. . . .

“Surtout, parlons notre langue avec amour, avec respect, avec gloire. Parlons-la bien, alimentons-la à ses sources les plus limpides, affranchissons-la des lourdeurs et des impuretés dont notre paresse intellectuelle et l'usage fréquent d'une langue étrangère l'ont chargée.

“Que l'on ne dise jamais, même avec un semblant de raison que nous parlons un patois.

“Soyons les défenseurs de la langue française, non seulement contre les autres, mais contre nous-mêmes.

“N'oublions jamais que la conservation de la langue, la culture de la langue, la lutte pour la langue, c'est toute la lutte pour l'existence nationale. Si nous laissons affaiblir en nous-mêmes, le culte de la langue, si nous laissons entamer sur un point quelconque du territoire les droits de la langue et son usage public ou privé, nous sapons à la base tout l'oeuvre de civilisation française édifiée par trois siècles d'efforts et de sacrifices.

“Gravons cette pensée dans nos coeurs, ayons-la toujours présente à l'esprit, inculquons-la à nos enfants dès l'âge le plus tendre, répandons-la partout autour de nous; c'est l'apostolat le plus nécessaire du moment.”

Et celle-ci de l'abbé Casgrain:—

“Pendant les années de la dispersion tout fut complètement ruiné en Acadie. Toutes les familles, qui n'avaient pu échapper à la proscription, furent traînées en captivité, comme autrefois les Irsaélites à Babylone. Ils ne fléchirent pas plus que les Hébreux devant l'épreuve, et à leur exemple, bien des fois ils répétèrent:

“Si je t’oublie, Jérusalem,
O Sainte religion de mes pères,
Que ma droite s’oublie elle-même,
Que ma langue s’attache à mon palais.”

“L’Acadie était bien anéantie. Ses ennemis triomphants étaient venus peu à peu s’établir sur les ruines des villages abandonnés. Ils en avaient même changé les noms pour en mieux faire oublier le souvenir.

“Par quel miracle inattendu est-elle ressuscitée? Comment expliquer que les Acadiens comptent aujourd’hui 190,000 (1921) de leur race dans ces mêmes Provinces Maritimes, d’où l’on croyait les avoir bannis pour toujours? Ils sont revenus un peu de partout, en petit nombre; mais ils se sont multipliés avec la même fécondité qu’autrefois. Ils ont été recueillis et formés en paroisses par des prêtres, que la Providence leur a envoyés à l’heure voulue. Aujourd’hui ils sont forts et invincibles. L’avenir est à eux.

“Ne faut-il pas fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir qu’il y a là un fait providentiel, un secret dessein de Dieu? Quel est ce dessein? Il ne peut être autre que celui de continuer l’oeuvre que les premiers Acadiens avaient commencée à accomplir en ouvrant les terres d’Acadie: celle d’étendre la foi catholique en en donnant d’abord l’exemple, et ensuite en la faisant connaître autour d’eux. Qu’ils soient fidèles à leur vocation, et ils la feront encore une fois dominer dans cette même région, dont ils ont été jadis les seuls maîtres.”

Fin

APPENDICE

Les Ecoles Acadiennes de l'Île du Prince-Édouard

Pour se faire une idée de la situation actuelle des écoles acadiennes de l'Île du Prince-Édouard, il faut d'abord connaître un peu la situation générale des Acadiens de cette province.

D'après le recensement de 1921, la population de l'Île du Prince-Édouard s'élevait à 88,615 âmes. Sur ce nombre 11,971 étaient Acadiens. Ces Acadiens pour la plupart, se trouvent groupés en sept paroisses: Tignish, Palmer-Road, Bloomfield, Egmont-Bay, Mont-Carmel, Miscouche et Rustico. Les Acadiens forment à peu près la moitié des paroisses de Summerside et de Hope-River. Il y a aussi des groupes d'Acadiens dans les paroisses de Charlottetown, Nouvelle-Acadie et Wellington. Prsque la moitié de la paroisse de Rollo-Bay est d'origine acadienne, mais ce petit groupe étant isolé au milieu d'éléments étrangers et n'ayant pas eu de relations suivies avec les autres groupes, on n'y parle presque plus le français; c'est un petit contingent à peu près perdu pour nous. Nous pouvons ajouter que, exception faite de ce dernier groupe, nos gens en général, parlent le français en famille et dans leurs relations sociales. Autres détails à noter: la plupart des Acadiens sont agriculteurs, les autres sont surtout pêcheurs; jusqu'à présent, nous sommes restés presque sans représentation dans les professions libérales et dans le commerce.

Les écoles de l'Île du Prince-Édouard sont organisées d'après une loi provinciale adoptée en 1877. Cette loi qui n'a subi à peu près aucune modification notable depuis son adoption, ne faisait nullement mention du français. Toutes nos écoles devaient être anglaises et neutres, —c'est-à-dire, protestantes;— c'était l'idée des législateurs de l'époque. Il nous fait plaisir de dire que ces prévisions ont été plus ou moins déjouées dans nos paroisses acadiennes.

Selon la loi de 1877, toutes les écoles publiques dépendent directement du Bureau d'instruction publique, qui, de fait, se trouve être le gouvernement provincial, avec le "Surintendant d'Education", (nommé par le gouvernement), comme secrétaire. Les écoles sont sous la direction générale de celui-ci, et sont administrées directement par une commission scolaire de

trois membres élus par les contribuables dans une assemblée tenue dans chaque district scolaire au mois de juin chaque année. Dans les paroisses acadiennes, les districts scolaires étant pour la plupart composés d'Acadiens, on choisit des syndics français, et ainsi on peut donner une direction plus ou moins française à nos écoles.

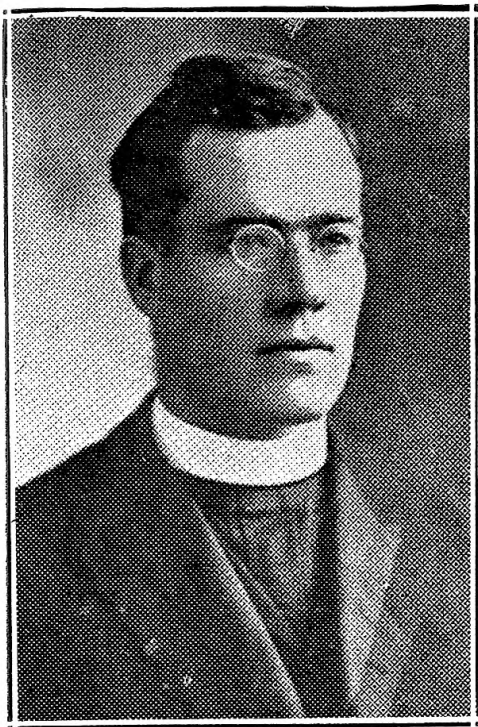
Mais il y a plus. Quoique la loi de 1877 ne fasse pas mention de français, nous jouissons toutefois, de plusieurs concessions accordées par les différents gouvernements qui se sont succédés au pouvoir.

D'abord, au bout de quelques années on toléra dans les écoles des districts acadiens une série de livres de lecture bilingues; une page de français avec en regard, la traduction anglaise. En 1891, on introduisit la série de livres de lecture Montpetit. Pendant près de trente ans cette série de livres fut la seule employée dans nos écoles et il en résulta un progrès remarquables dans l'étude de la langue française. Malheureusement, en 1916, cette série étant mise au rancart dans la province de Québec, nous nous vîmes obligés d'adopter la série de livres redigée spécialement pour les écoles de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Cette série est bien inférieure à celle de Montpetit, tant par le fond que par la forme; mais somme tout, nous en sommes passablement contents.

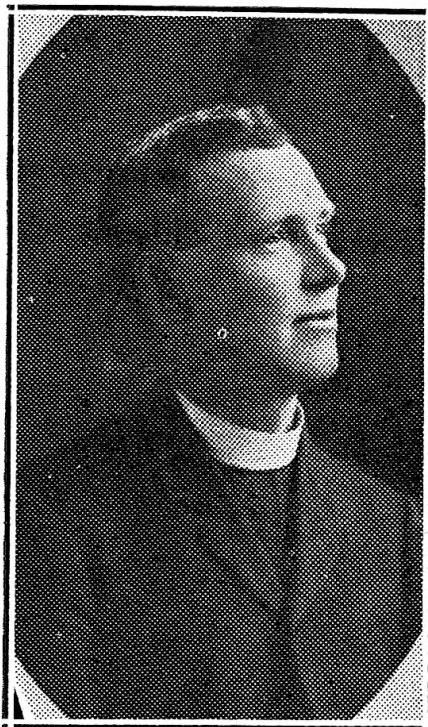
En 1892, le gouvernement faisait un pas de plus en avant, en nous donnant un inspecteur acadien pour surveiller l'enseignement du français dans nos écoles. Un inspecteur anglais et protestant visitait encore nos écoles pour les autres matières du programme; aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir dire que le double inspectorat est aboli et que depuis 1911, nos écoles ne reçoivent que la visite de l'inspecteur acadien. Etant donnés ces avantages et le fait que nos écoles sont sous la surveillance immédiate de syndics acadiens, nous n'avons peut-être pas trop à nous plaindre.

Il y a dans cette province 479 écoles publiques. Sur ce nombre il y a 45 écoles acadiennes, dont 35 sont d'un seul département (classe), 6 écoles de deux départements, 2 écoles de trois départements, une école de quatre départements et une école de six départements ou classes. Des 63 instituteurs et institutrices qui dirigent ces classes, 46 sont de langue française et 17 de langue anglaise.

Le programme du cours français se borne à l'enseignement de la lecture, de la grammaire française (Claude Auger) et de la rédaction. De plus, dans plusieurs des écoles, les élèves sont initiés aux premières notions de l'arithmétique et de la géographie au moyen de la langue française.



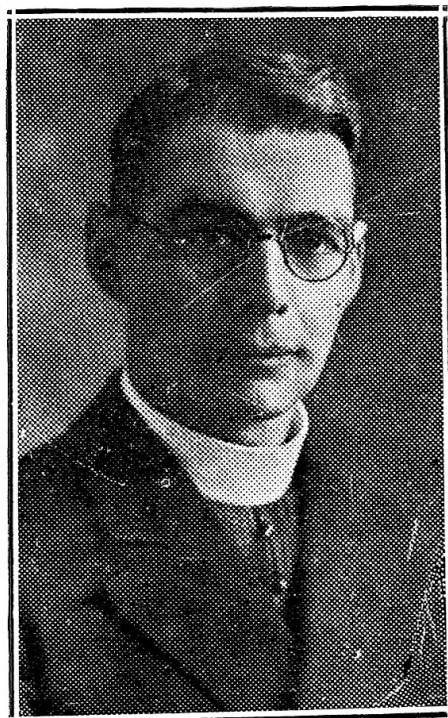
L'abbé Gregory-J. MacLellan,
Curé de Tignish, I. P. E.



L'abbé Martin Monaghan, D. D.
Curé de Miscouche, I. P. E.



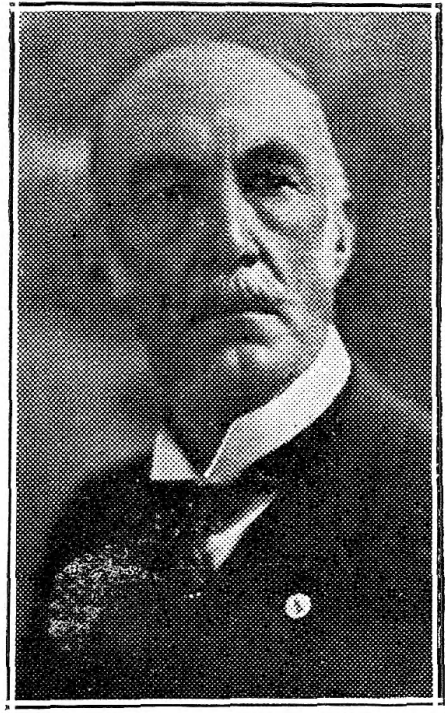
L'abbé Pierre-H. Gallant,
Curé d'Amherst, I. M.
Natif de Rustico.



L'abbé J.-Nazaire Poirier,
Professeur au
collège St-Dunstan.



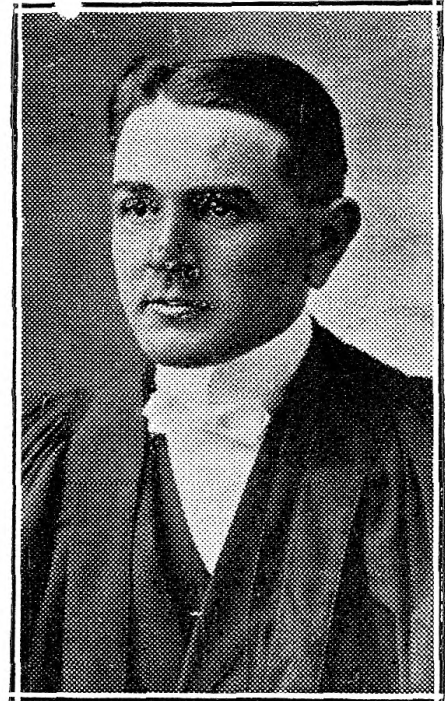
L'abbé Théodore Gallant,
Curé de Sturgeon, I. P. E.
Natif de St-Jacques.



Dr. Jérôme Doiron,
Rustico, I. P. E.



Feu Aubin-Antoine Gallant,
Bloomfield, I. P. E.



J.-Henri Blanchard
Professeur du collège Prince de
Galles
Auteur de ce volume

L'enfant, en arrivant à l'école, doit d'abord apprendre à lire le français. Au bout de la première année, généralement, il commence l'étude de la langue anglaise, et ensuite jusqu'à la fin de son cours, l'élève apprendra concurremment les deux langues. D'ordinaire, la séance de l'avant-midi est consacrée à l'étude du français, et celle de l'après-midi à l'anglais.

Toutes les écoles, à l'exception des couvents de Tignish, Miscouche et Rustico, sont dirigées par des instituteurs et institutrices laïques, munis de diplômes de l'Ecole Normale de Charlottetown. Quant à leur formation pédagogique elle laisse un peu à désirer. Le cours de français est tout à fait insuffisant. Contraire à ce qui a lieu dans les autres provinces, ici, tous les instituteurs et institutrices sans exception, doivent suivre les cours de français. Cependant l'enseignement qui se borne à l'étude de la grammaire et de la traduction, s'y donne en anglais, et ainsi les élèves acadiens ne reçoivent pas la formation française nécessaire pour enseigner convenablement la langue française dans nos écoles. D'autre part, tous les examens qui ouvrent les portes de l'école Normale, se passent en anglais. Les aspirants à l'enseignement public se voient donc obligés de se livrer avec ardeur à l'étude de la langue anglaise et fatalement négligent le français. Qui souffrent surtout de ces règlements? Les Acadiens qui obtiennent plus difficilement leurs brevets et qui voient assez souvent leurs écoles privées d'instituteurs bilingues.

Aujourd'hui, nos difficultés surtout nous viennent de la pénurie d'instituteurs formés et exercés à la pratique d'un programme bilingue. Nous n'avons pas assez d'instituteurs acadiens compétents pour pouvoir élever le niveau de l'éducation chez nous. Il y a même actuellement (1927) dix-sept de nos écoles qui sont sous la direction de maîtres qui ne connaissent que peu ou point le français.

Pour se perfectionner davantage dans l'enseignement du français, les instituteurs de cette province ont fondé en 1893, une "Association des Instituteurs Acadiens". Depuis sa fondation, cette association tient chaque année des congrès pédagogiques dont le siège est successivement fixé en chacune des sept paroisses acadiennes. Contrairement à ce qui se passe trop souvent en de telles réunions, on ne se contente pas de savantes discussions théoriques; sans appareil, ces modestes mais dévoués apôtres du français exposent et discutent, en famille, des questions pratiques relatives à la pédagogie où a l'enseignement du français. Voilà la raison pour laquelle depuis 35 ans que nos congrès fonctionnent, que nous n'avons pas subi un seul échec. Ces congrès ont fait un bien incalculable, et,

ce n'est pas trop de dire qu'ils ont opéré un réveil national parmi la population acadienne. Certes, l'Alliance Française (de Paris) peut en être assurée, les dons financiers qu'elle accorde gracieusement par l'entremise de l'hon. sénateur Pascal Poirier, à ces instituteurs, porteront des fruits au centuple.

Bien que peu nombreux les Acadiens de l'île n'ont pas trop à envier au sort scolaire de leurs frères des deux provinces voisines. D'abord cachés dans les bois ou revenus de l'exil, ces fils d'un "peuple de douleur", apprirent de leurs parents quelques bribes de lecture et d'écriture. Plus tard, ils profitèrent des lois scolaires bienveillantes et des subsides accordés indistinctement à tous par le gouvernement pour l'entretien des écoles; puis, soudain, ils virent leur langue bannie des programmes officiels et leurs enfants placés dans l'alternative pénible de rester dans une ignorance presque complète, ou de recevoir un enseignement purement anglais. Enfin, depuis une quarantaine d'années, différentes concessions, la plupart semi-officielles, leur ont rendu la situation moins insupportable. L'avenir s'annonce donc sans trop de nuages. "Persécutés dans leur langue depuis plus de deux cents ans, les Acadiens s'y ont attachés avec d'autant plus d'ardeur. Privés de tous leurs biens, dans leur désespoir ils ont embrassé, dans la même étreinte et presque avec le même amour, leur foi et leur langue. En tournant les pages de l'histoire, on rencontre des peuples qui, moins persécutés que le peuple acadien, ont abandonné leur langue et souvent aussi leur foi," mais où ailleurs rencontre-t-on un autre peuple qui ait résisté aussi longtemps et aussi victorieusement aux persécutions contre sa langue?

"Les souvenirs du passé n'ont laissé chez l'Acadien aucune rancoeur; toujours patient, toujours paisible, toujours serein, il attend l'avenir avec confiance. Il fallait ne pas connaître le caractère français pour croire que la persécution pût briser les Acadiens. Fasse le ciel que ces jours, si glorieux qu'ils puissent être pour nous, ne se renouvellent plus, pour l'honneur de la civilisation. Libre aujourd'hui pour sa religion, puisse l'Acadien jouir bientôt de la liberté complète de parler et d'enseigner sa langue, ce droit si intime, si inséparable de la nature humaine. Quand sonnera cette heure ardemment désirée, l'Acadien chantera son entière délivrance, et, oubliant le passé, saluera avec le même amour et le même enthousiasme, la France qui lui a donné la vie, l'Angleterre qui lui aura rendu la liberté."

MISSIONNAIRES ET CURES DE L'ILE SAINT-JEAN

1720—1758

Port Lajoie

L'abbé René-Charles de Breslay, du 21 avril 1721, au 29 avril 1723.

L'abbé Marie-Anselme de Métivier, du 25 juillet 1721 au 14 juillet 1723.

Fr. Louis-Barbet Dulongjon, du 19 août 1723 au 11 juin 1724.

Fr. Félix Pain, du 1er juillet 1725 au 8 septembre 1726.

Fr. Léonard Patin, le 26 juillet 1725. Un seul acte.

Fr. Félix Pain, le 27 novembre 1725, le 6 mars 1726; le 5 juin 1726; le 8 septembre au 21 septembre 1726.

Fr. Pierre-Joseph de Kergarion, du 24 janvier 1726 au 22 mars 1726.

Fr. Ignace-Joseph Flamant, du 27 juin 1727 au 27 juin 1728.

Fr. Juan Despirac, le 13 décembre 1727.

Fr. Félix Pain, du 26 novembre 1727 au 2 février 1728; du 9 septembre au 7 novembre 1728; du 21 avril au 21 mai 1729; du 14 mai au 22 mai 1730; du 17 octobre au 3 novembre 1730; du 9 mai au 10 juillet 1731.

Fr. Mathieu-François Lepaige, du 3 décembre 1731, au 25 octobre 1733.

L'abbé de Bierne, le 10 octobre 1733. Un seul acte.

Fr. Athanase Guégot, du 26 novembre, 1733, au 20 juin 1735; du 12 décembre, 1735, au 20 août 1736.

Fr. Mathieu François LePaige, du 20 octobre, 1735 au 23 octobre 1735.

Fr. Félix Pain, le 27 septembre 1736. Un seul acte.

Fr. Angélique Collin, du 11 octobre, 1736, au 21 juillet, 1737.

Fr. Gabriel LeMoign, du 24 septembre au 27 octobre 1737. du 17 décembre, 1737, au 3 janvier, 1739; du 12 mars au 28 juillet 1739.

Fr. Mathieu François LePaige, le 13 novembre 1737. Un seul acte.

Fr. Ambroise Aubré, du 28 janvier 1739 au 30 juin 1741.

Fr. Elie Kvielze, du 16 août 1741, au 11 mai 1744.

Fr. Patrice La Grée, du 15 septembre 1749, au 25 septembre 1752.

Fr. Alexis du Buron, du 15 janvier au 24 janvier 1751.

Fr. Isidore Caulet, le 16 août 1752. Un seul acte.
 Fr. Ambroise Aubré, du 9 octobre 1752 au 16 juillet 1754.
 L'abbé Pierre Cassiet, le 7 août 1754. Un seul acte.
 L'abbé Pezes, le 25 août 1754, un seul acte.
 Fr. Gratien Raoul, du 15 septembre 1754 au 30 mai 1758.
 L'abbé H. Laforce, le 16 août 1755. Un seul acte.
 L'abbé Pierre Cassiet, le 3 octobre 1757.

Pointe-Prime (Saint-Paul)

L'abbé Girard, de 1752 à 1758.

Saint-Louis du Nord-Est

L'abbé Perronnel, de 1752 à 1758.
 L'abbé Cassiet, de 1753 à 1758.

Saint-Pierre du Nord

L'abbé de Biscara, de 1753 à 1758.

La Sainte Famille de Malpec

L'abbé Cassiet, de 1752 à 1753.
 L'abbé Dosque, de 1753 à 1758.

Les abbés Girard, Perronnel et Cassiet moururent en France. L'abbé Cassiet, selon le récit d'un pèlerin à la dévoté chapelle de Notre-Dame de Betharram près de Lourdes fut le plus célèbre des chapelains de ce vénéré sanctuaire, qui d'après saint Vincent de Paul est "le second ou au moins le troisième le plus fréquenté du royaume".

L'abbé Dosque s'enfuit à Québec où il fut curé de la cathédrale et y mourut à un âge avancé. L'abbé Biscara fut embarqué avec plusieurs de ses paroissiens sur un méchant vaisseau anglais au port Lajoie. On devait les transporter en France, mais il ne revirent jamais la mère patrie: ils furent tous engloutis avec l'équipage du vaisseau en plein océan.

Officiers du Gouvernement à l'île Saint-Jean

1720—1758

Gotteville de Belle-Isle, commandant,	1720-22
Dubois Berthelot de Beaucours, commandant, . . .	1722-23
Le Chevalier de Pensens, commandant,	1726-33
Le Chevalier de Pensens Lieutenant de Roi	1733-37
M. Eurry de la Pérelle, commandant (suppléant)	1732-33

M. du Hager, commandant (suppléant)	1736-37
Louis-Dupont Duchambon, Lieutenant de Roi ...	1737-44
Benoit, commandant des troupes	1748-49
Denis de Bonnaventure commandant	1749-54
Rousseau de Villejoin, commandant	1754-58
Poitier Dubuisson sub-délégué de l'intendant	1722-44
François-Marie Degoutin, sub-délégué de l'intendant	1749-52
Des longrais, sub-délégué de l'intendant.....	1752-1758

Diocèse de Charlottetown, I.-P.-E. et Québec

Erigé le 11 août 1829

Suffragant d'Halifax

S. G. Mgr. Louis-J. O'Leary, Sixième évêque de Charlottetown

S. G. Mgr. Louis-J. O'Leary, né à Richibouctou, le 17 août 1877; ordonné prêtre le 14 avril, 1900; nommé évêque d'Hiéropolis et auxiliaire de Chatham, le 29 janvier 1914, sacré sous ce titre à Chatham, le 11 juin suivant par Son Excellence Mgr. Stagni, délégué apostolique, et nommé évêque de Charlottetown, le 10 septembre 1920.

Circonscription

Trois comtés: 1, Kings (I. P. E.); 2, Prince (I. P. E.); 3, Queens (I. P. E.); 4, Les Iles de la Madeleine, (P. Q.)

Population

Catholiques	45,000
Protestants	50,000
Prêtres	63

Institutions

Université	1
Académie	1
Couvents	8
Eglises	50
Hôpital	1
Paroisses	38
Missions	14
Orphelinat	1
Hospice	1

Secrétaire: M. l'abée L.-P. Callaghan.

Vicaire-général: Mgr. J.-C. MacLean.

Vicaire Forrain pour les Iles de la Madeleine: Très Rev. J.-A. H. Blacquière, D. Th.

Consulteurs diocésains: M. l'abbé Jean Chiasson, D. Th., M. l'abbé A.-P. MacLellan, M. l'abbé P.-D. MacGuigan.

Examineurs: MM. les abbés Pierre Célestin Gauthier, D. Th., G.-J. MacLellan, D. Th., M. J. Smith, D. Th.

Curés Consultateurs: MM. les abbés François-Xavier Gallant, T. T. Curran, D. Th.

Ville de Charlottetown

Evêché, S. G. Mgr. L.-J. O'Leary.

Cathédrale Saint-Dunstan.—MM. les abbés Maurice MacDonald, P. D., curé; P. Walsh, P. MacMahon et L.-P. Callaghan, vicaires.

Université Saint-Dunstan.—M. l'abbé James-A. Murphy, D. Th., supérieur; MM. les abbés Thos. Curran, D. D., Nazaire Poirier, B. A., D. Th., L. Smith, Raymond-V. MacKenzie, Finlay Mullally, Michael Francis, Francis MacQuaid, Gavin Monaghan, Clarence Pître et U. Gillis.

1 Desserte: South Shore, lot 65 (St. Martin's.)

Institutions Religieuses

1857—Congrégation de Notre Dame (de Montréal), 2 maisons. 1909—Soeurs de Sainte-Marthe. Hôpital, orphelinat, et hospice. Entretien de l'évêché et de l'Université Saint-Dunstan.

Curés du Diocèse de Charlottetown

Alberton: (Sacré Coeur de Jésus) Prince, I. P. El., M. l'abbé T. Campbell, curé.

Amherst: Iles de la Madeleine, M. l'abbé P.-H. Gallant, curé.

Bassin: Iles de la Madeleine, M. l'abbé S.-Isaac Thériault, curé.

Bloomfield: (Saint-Antoine), Prince, M. l'abbé Jean-A. Gaudet, curé.

Brae: (Sainte-Marie), Prince, M. l'abbé Reginald MacDonald, curé.

1 Desserte: Lot 11, (Sainte-Brigitte).

Cardigan-Bridge: (All Saints), Kings, M. l'abbé M.-J. Rooney, curé.

East Point: (Saint-Columba), Kings, M. l'abbé R.-J. MacDonald, curé.

Egmont-Bay: (Saint-Jacques), Prince, M. l'abbé François-Xavier Gallant, curé.

Fort-Augustus (Saint-Patrice), Queens, M. l'abbé D.-P. Croken, curé.

Freetown: Queens, M. l'abbé Francis MacDonald, curé.

Georgetown, (St.-Jacques), Kings, M. l'abbé Owen Kiggins, curé.

1 Desserte: Montague Bridge (Sainte-Marie).

Grand-River, lot 14 (Saint-Patrice), Prince, M. l'abbé J.-A. MacDonald, curé.

1 Desserte: Lennox Island, 60 familles de la tribu des Micmacs.

Hâvre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine, (F 1793, P. 1000): M. l'abbé Jean Buote.

1877—Congrégation de Notre-Dame (de Montréal):

1 Desserte: Grande Entrée.

Hope-River: (Sainte-Anne), Queens, M. l'abbé W.-V. MacDonald, curé.

Indian-River: (Ste-Marie), Prince, Mgr. D.-J. Gillis, C. S., curé.

Iona: (Saint-Michel), Queens, M. l'abbé P.-S. Duffy, curé.

Kelly's Cross: Queens, M. l'abbé P.-L. MacMahon, curé.

Kinkora: (Saint-Malachie), Prince, M. l'abbé M.-J. Smith, J. C. D., Ph. D., curé.

Soeurs de Sainte-Marthe.

La Vernière: (Saint-Pierre), Iles de la Madeleine, P. Q. Très Rev. J.-H. Blacquière, D. Th., V. F., curé.

Académie de Saint-Pierre: M. l'abbé Alphonse Arsenault, D. D., supérieur; M. l'abbé André Arsenault, assistant.

Lot 7: (Saint-Marc): Prince, M. l'abbé J.-A. MacDonald, curé.

Miscouche (Saint-Jean Baptiste), Prince, M. l'abbé M. Monaghan, D. D., curé.

1864—Congrégation de Notre-Dame (de Montréal).

Mont-Carmel, (Notre-Dame), Prince, M. l'abbé Pierre-P. Arsenault, curé.

Morell, (St-Laurent), Kings, M. l'abbé Joseph Rooney, curé.

Palmer-Road, (Immaculée Conception), Prince, M. l'abbé P.-C. Gauthier, D. Th., curé.

Rollo-Bay, (Saint-Alexis), Kings, M. l'abbé L.-A. Sinnott, curé.

1 Desserte: Little Pond, Lot 56. (Saint-François de Sales).

Rustico: (Saint-Augustin), Queens, M. l'abbé Jean Chiasson, D. D., curé.

1882—Congrégation de Notre-Dame (de Montréal).

Saint-Andrews, (Saint-André), Kings, M. l'abbé A.-P. MacLellan, curé.

Saint-Georges, (St-Georges), Kings, M. l'abbé Jos. C. MacDonald, D. D., curé.

Saint Margarets', (Ste-Marguerite), Kings, M. l'abbé K. MacPherson, curé.

Desserte: St. Charles (St.-Charles).

Saint-Peter's-Bay, (St-Pierre), Kings, M. l'abbé A. MacAulay, curé.

St. Theresa: (Sainte-Thérèse), Kings, M. l'abbé I.-R.-A. MacDonald, curé.

Seven-Mile-Bay, Prince, M. l'abbé Wm-E. Monaghan, curé.

Souris: (Sainte-Marie), Kings, Mgr. J.-C. MacLean, V. G., curé; M. l'abbé Martin Monaghan, assistant.

1881—Congrégation de Notre-Dame (de Montréal).

Sturgeon: (Ste-Marie), Kings, M. l'abbé Théodore Gallant, curé.

Summerside: (Saint-Paul), Prince, M. l'abbé J.-J. MacDonald, curé, M. l'abbé George MacCabe, vicaire.

1868—Congrégation de Notre-Dame (de Montréal).

Tignish: (St-Simon et St-Jude), Prince, M. l'abbé G. J. MacLellan, D. D., curé.

1868—Congrégation de Notre-Dame (de Montréal).

Tracadie: (St-Bonaventure), Queens, M. l'abbé J.-B. MacIntyre, curé. Desserte: Coran Ban (Saint-Michel).

Vernon-River (Saint-Joachim), Queens, M. l'abbé P.-D. McGuigan, curé.

Wellington: (Immaculée-Conception), Prince, M. l'abbé Joseph-S. Gallant, curé.

Retirés: MM. les abbés S.-J. MacDonald, P.-F. Hogan, A.-J. MacIntyre, Bernard Gillis, D. D., et Edward Walker, D. D.

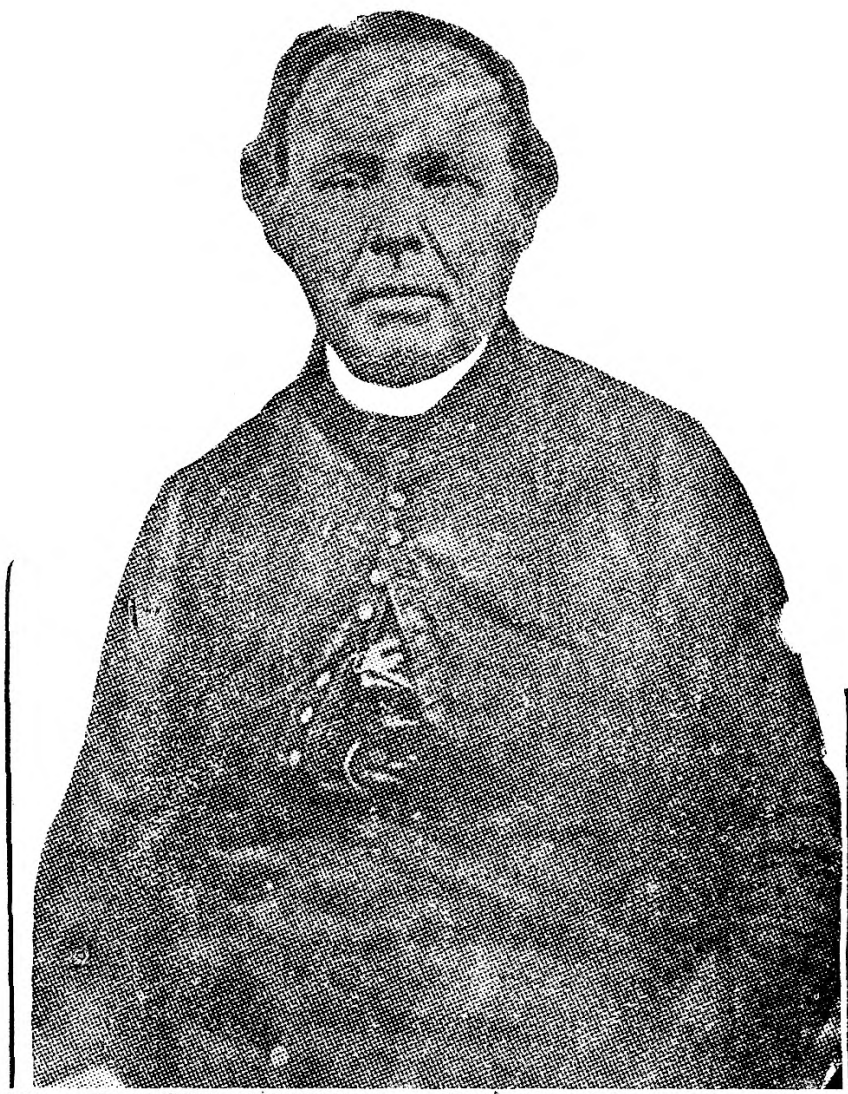
Prêtres décédés en 1926

M. l'abbé Allan-J. MacDonald, le 12 mars, M. l'abbé J.-C. MacMillan, D. D., le 18 avril, M. l'abbé Gregory MacDonald, en octobre.

La population du diocèse est de 45,000 dont 18,000 Acadiens.



L'ABBE PIERRE-P. ARSENAULT
Curé de Mont-Carmel, I. P. E.



L'ABBE SYLVAIN-EPHREM POIRIER,
Premier prêtre acadien de l'Île.

Né à Tignish en l'année 1801; fit ses études au collège de Nicolet. Ordonné en 1828. Eut charge des missions du comté de Prince (1828-1844). Curé de Miscouche de 1844 à 1860, avec la desserte de Mont-Carmel et Saint-Jacques. Décédé à St-Jacques le 3 août 1887. Inhumé dans le cimetière de la paroisse. Un monument a été élevé à sa mémoire par les habitants des paroisses acadiennes du comté de Prince.

POPULATION DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

	Pop. totale	Pop. Cath. totale	Pop. Cath. Acad.	Pop. Cath. non-Acad.	Pop. d'Orig. Irland.	Pop. d'Orig. Ecos.
1881	108,891	47,115	10,751	36,364	24,415	48,933
1891	109,078	47,837	ce recensement est inexact.			
1901	103,259	45,796	13,866	31,930	21,992	41,753
1911	93,728	41,994	13,117	28,877	19,900	36,772
1921	88,615	39,312	11,971	27,341	18,743	33,437

Recensement de 1921

	Pop. totale	Pop. non cath.	Pop. cath.	Pop. Acad.
Comté de Prince	31,520	15,979	15,541	7,910
Comté de Queens	36,650	23,120	13,530	2,659
Comté de Kings	20,445	10,204	10,241	1,402
Totaux	88,615	49,303	39,312	11,971

Répartition numérique de la population de l'île, suivant la langue parlée, en 1921.

Pop. âgée de 10 ans et plus	Français seulement	Français et Anglais	Anglais seulement
69,223	308	9,631	59,026

L'importance proportionnelle des personnes sachant parler français au dernier recensement, est énumérée ci-après:

Québec	85.57%	Manitoba	9.40%
Nouveau-Brunswick	31.13%	Alberta	7.44%
Ile du Prince-Edouard	14.37%	Saskatchewan	7.38%
Nouvelle-Ecosse	11.70%	Colombie-Britannique	5.41%
Ontario	9.66%	Canada	28.89%

COURS DE JUSTICE, JUGES, AVOCATS, ETUDIANTS EN DROIT DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Cour Supérieure

Juge-en-chef: l'hon. John-Alexander Mathieson.

Juges assistants: l'hon. Francis-Longworth Haszard, l'hon. Aubin-Edmond Arsenault.

Cour de circuit

Comté de Prince: Juge, Neil MacQuarrie.
 Comté de Queens: Juge, William-S. Stewart.
 Comté de Kings: Juge, Austin-L. Fraser.

Protonotaires

Comté de Prince: **Joseph-Félix Arsenault.**
 Comté de Queens: Leith-E. Brecken.
 Comté de Kings: E.-B. MacLaren.

Avocats

Alberton:—Tanton, Wilfrid, M. P. P.
 Charlottetown:—Bentley, J. A.; Bentley, W.-E., c. r.;
 Campbell, J.-O.-C.; Duffy, C.-G., c. r.; Gaudet, Gilbert, B. A., c.
 r.; Haviland, E.-H.; Inman, G.-S., c. r.; Johnston, J.-J., c. r.;
 Johnston, J.-B., B. A.; Lowther, Norman; MacGuigan, Mark, R.,
 B. A.; MacKinnon, Donald, c. r.; MacKinnon, Malcolm; Mac-
 Donald, J.-A., M. P. P., MacPhee, Hon. H. F., B. A., M. P. P.;
 MacKinnon, D.-A., L. L. B., c. r.; MacNeil, R.-N.; Martin, K.-J.,
 c. r.; Martin, K.-M.; Palmer, H.-J., c. r.; Shaw, D.-E.; Small-
 wood, C. R., c. r.; Stewart, Hon. J.-D., c. r., M. P. P.; Tweedy,
 George-S.
 Kensington:—Hynes, J.-M.
 Montague:—Hessian, S.-S.
 O'Leary:—Matthews, G.-M.
 Souris:—MacQuaid, A.-F.
 Summerside:—Arsenault, Hon. Adrien-F., B. A., M. P. P.;
 Bell, M.-M.; Campbell, Thane-A., M. A.; Lewis, Lloyd; Mac-
 Callum, C.-D.; MacLeod, Neil, c. r.; Noonan, Henry; Saunders,
 A.-C., c. r., M. P. P.; Stewart, D.; Strong, E.-H.; Strong, Heath;
 Tanton, B. W.; Wyatt, J.-E., c. r.
 Tignish:—MacCarthy, C.-P., B. A.; Compton, Lowell, M.
 A., L. L. B.

Etudiants en droit

Bell, Reginald; Campbell, Cornelius; DesRoches, Sylvère,
 B. A.; Doyle, Edwin; Dobson, Lilian; Fielding, Sidney; Flem-
 ming, J.-J.-R., B. A.; Gallant, Lloyd; Holmes, Gordon; Mac-
 Leod, Norman; Matthieson, David; Trainor, St-Clair, B. A.

Dans l'île du Prince-Edouard il y a 65 médecins. Sur ce
 nombre il n'y a que trois Acadiens: M. le docteur Isidore Gal-
 lant, de Bloomfield, M. le docteur Jérôme Doiron, de Rustico,
 et M. le docteur Marc Delaney, de Wellington.

Au parlement provincial il y a 30 députés. Il y a seule-
 ment deux Acadiens: L'hon. Adrien-F. Arsenault, B. A., dépu-

té pour le troisième district du comté de Prince, et M. Jérémie Blanchard, député pour le premier district du comté de Prince.

Sur six inspecteurs d'écoles pour l'île du Prince-Edouard, il y a un Acadien: M. Pierre Gallant, Abram's Village, I. P. E.

Chambre des Communes et Sénat

Députés de la province à la Chambre des Communes du Canada, en 1927:

Prince:—M. A.-E. MacLean, L., Summerside.

Queens:—M. John-E. Sinclair, L., Emerald, R. R., M. R.-H. Jenkins, L., Charlottetown.

Kings:—M. John-A. MacDonald, C., Cardigan.

Représentants de la province au Sénat du Canada, en 1927:

Prince:—M. Creelman MacArthur, Summerside.

Queens:—M. Benjamin-C. Prowse, Charlottetown.

Kings:—M. John MacLean, Souris; M. J.-J. Hughes, Souris.

PRODUCTION AGRICOLE ANNUELLE (1)

	Superficie ensemencée en acres	Quantité récoltée en boisseaux ou tonnes	Val totale
Blé de printemps	31,365	359,756	\$703,481
Avoine	161,688	3,686,604	2,449,342
Orge	4,151	80,004	104,025
Seigle	357	4,616	6,137
Pois	11	118	408
Fèves	44	522	2,193
Sarrasin	1,786	25,869	33,861
Maïs à grains	71	1,404	1,615
Grains mélangés	9,082	257,798	231,531
Lin	65	578	3,139
Pommes de terre	32,282	4,832,384	2,220,560
Navets, betteraves	8,238	2,771,592	690,000
Foin et trèfle	209,545	211,221 tonnes	3,832,518
Maïs fourrager	82	582 tonnes	4,816
Luzerne	199	320 tonnes	7,805

(1) Recensement du Canada 1921.

Estimation des revenus annuels bruts dérivés de l'agriculture:
(1921)

Récoltes	\$10,448,967
Animaux de ferme	3,163,399

Laine	89,693
Produits laitiers	3,900,000
Fruits et légumes	294,876
Volailles et oeufs	1,647,980
Elevage des animaux à fourrure	2,000,000

Estimation de la superficie cultivée, en acres, au Canada.

	1925
Ile du Prince-Edouard	523,484
Nouvelle-Ecosse	691,738
Nouveau-Brunswick	900,033
Québec	6,828,700
Ontario	10,364,317
Manitoba	6,939,516
Saskatchewan	20,885,601
Alberta	10,686,351
Colombie-Britannique	420,927

Estimation de la valeur des récoltes du Canada, par province.

	1925
Ile du Prince-Edouard	\$ 15,416,000
Nouvelle-Ecosse	18,885,000
Nouveau-Brunswick	25,681,000
Québec	150,253,000
Ontario	250,465,000
Manitoba	115,436,000
Saskatchewan	363,992,000
Alberta	194,356,000
Colombie-Britannique	18,909,000
Total	1,153,394,000

Nombre et valeur du cheptel (recensement de 1921), I. P. E.

	Bêtes à				
	Chevaux	cornes	Moutons	Porcs	Volaille
No.	32,969	111,004	105,884	39,675	869,064
\$	4,065,343	3,474,611	578,947	442,521	567,000

Valeur totale des produits agricoles par province (1921).

Ile du Prince-Edouard	\$ 18,826,233
Nouvelle-Ecosse	47,001,248
Nouveau-Brunswick	41,571,625
Québec	263,121,867
Ontario	482,076,534
Manitoba	134,945,636
Saskatchewan	300,004,756
Alberta	185,850,840

Colombie-Britannique	34,522,840
Canada	1,507,920,756

Valeur des produits agricoles par ferme (1921).

Ile du Prince-Edouard	\$1,414.98
Nouvelle-Ecosse	1,057.82
Nouveau-Brunswick	1,098.58
Québec	2,085.00
Ontario	2,468.00
Manitoba	2,538.00
Saskatchewan	2,514.00
Alberta	2,237.00
Colombie-Britannique	1,500.00

La valeur totale du poisson et des produits du poisson mis en vente en 1926 était d'environ \$1,500,000, dont à peu près \$850,000 pour le homard.

A l'exception des établissements pour mettre en conserve le poisson et la viande et de quelques petites scieries et meuneries, il n'y a pas de manufactures ni d'usines dans l'île du Prince-Edouard.

ÉCOLES

PABOISSE DE RUSTICO

District	Elèves	Elèves Acadiens	Instituteurs	Enseignement français
St-André	95	90	Zacharie Buote Cyriac Buote Ignace Buote	Lecture, Grammaire, Dictée Lecture, Grammaire, Dictée Lecture, Grammaire, Dictée
Rustico Cross	45	35	Irène Arsenault	Lecture, Grammaire, Dictée
Doiron's Creek	23	15	Louise Arsenault	Lecture, Grammaire, Dictée
St-Augustin (couvent)	71	55	Annie White Julie Arsenault Rosella Arsenault	Lecture, Grammaire, Dictée Lecture, Grammaire, Dictée Lecture, Grammaire, Dictée

PABOISSE DE TIGNISH

District	Elèves	Elèves Acadiens	Instituteurs	Enseignement français
Tignish Shore	22	18	Margaret Handrahan	Peu ou point.
Tignish (école et Couvent)	225	125	Arthur Malone Mrs Lena Murphy Bertha Trainor Sadie MacAulay Hattie Brown Céline Pineau Anna Handrahan	Lecture, Grammaire, Dictée Lecture, Grammaire, Dictée Lecture, Grammaire, Dictée Lecture, Grammaire, Dictée Lecture, Grammaire, Dictée Lecture, Grammaire, Dictée Lecture, Grammaire, Dictée
St-Roch	34	28	Évélène Buote	Lecture seulement
Étang des clous	33	25	Dora Phee	Lecture, Grammaire, Dictée
Ascension	28	15		Pas de français
St-Pierre et St-Paul	26	15	Marie Richard	Lecture, Grammaire, Dictée

PAROISSE DE PALMER-ROAD

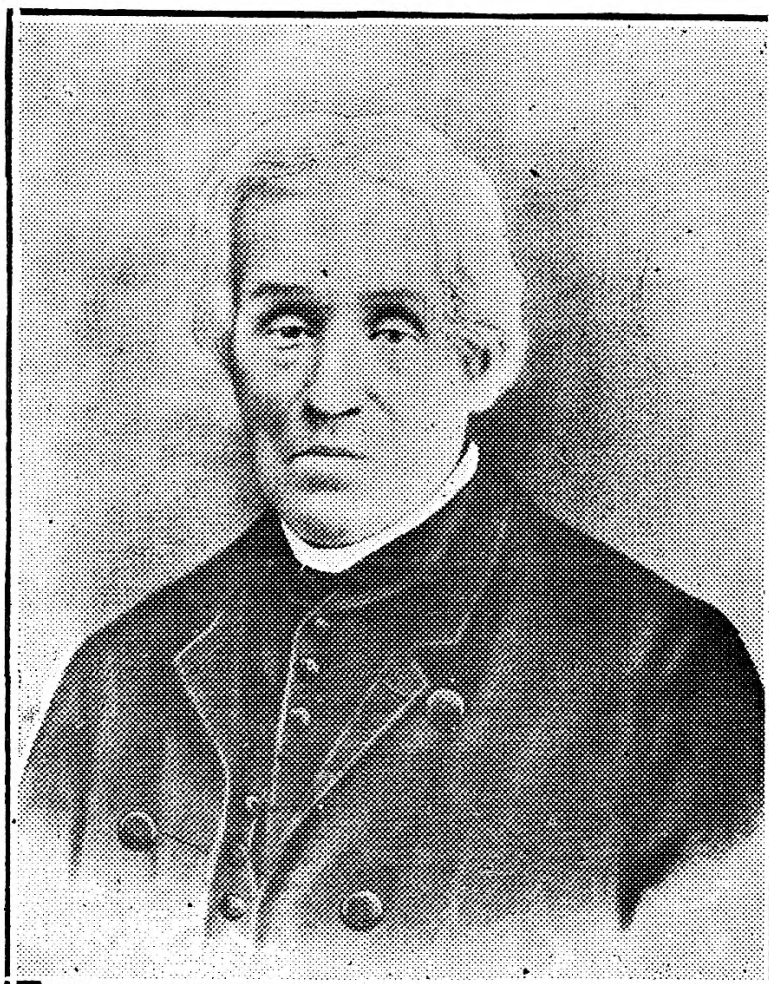
District	Elèves	Elèves	Acadiens	Instituteurs	Enseignement français
Palmer-Road-Sud	45		30	Annie Mokler	Lecture, Grammaire, Dictée
Ebbsfleet	40		20	Margaret Doyle	Peu ou point
Cartier	26		26	Ida Fennessey	Lecture, Grammaire, Dictée
Peterville	32		28	Catherine Buote	Lecture, Grammaire, Dictée
Palmer-Road-Nord	28		18	Mary Phee	Peu ou point
Skinner's Pond	50		20	Elliot Kenny	Peu ou point
St-Edouard	66		60	Agnès Gallant	Lecture, Grammaire, Dictée
St-Louis	28		20	Marguerite Gillis	Lecture

PAROISSE DE MONT-CARMEL

District	Elèves	Elèves	Acadiens	Instituteurs	Enseignement français
Mont-Carmel	68		68	Béatrice Arsenault	Lecture, Grammaire, Dictée
St-Raphael	30		30	André Leclerc	Lecture, Grammaire, Dictée
Cap-Egmont	45		45	Joséphine Gallant	Lecture, Grammaire, Dictée
				Aldona Arsenault	Lecture, Grammaire, Dictée
				Emélie Arsenault	Lecture, Grammaire, Dictée

PAROISSE DE MISCOUCHE

District	Elèves	Elèves	Acadiens	Instituteurs	Enseignement français
St-Nicolas	72		65	Michel Pineau	Lecture, Grammaire, Dictée
Miscouche	124		84	Florina Gaudet	Lecture, Grammaire, Dictée
(Couvent)	Religieuses			Vera MacLellan	Lecture, Grammaire, Dictée
				Lucie Doiron	Lecture, Grammaire, Dictée
				Agnès Arsenault	Lecture, Grammaire, Dictée
				Lily Chafe	Lecture, Grammaire, Dictée



L'ABBE GEORGE-ANTOINE BELCOURT

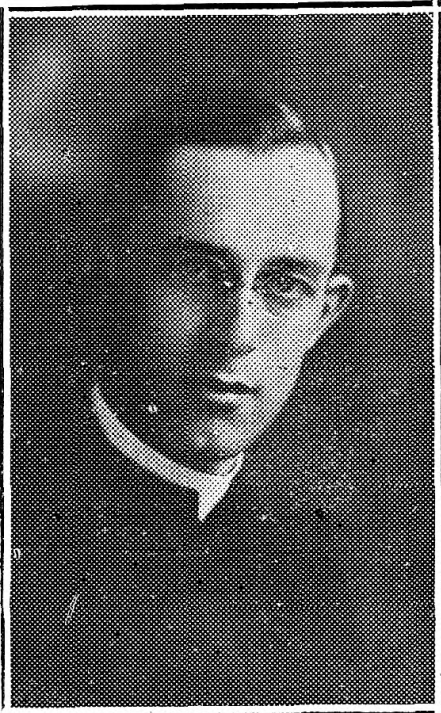
Elève du collège de Nicolet, ordonné le 10 mars 1827. En 1831 accompagna Mgr Provencher à la Rivière Rouge où il passa 19 ans. Curé de Rustico de 1859 à 1869. Est mort à Shédiac le 31 mai 1874; enterré dans le cimetière de Memramcouk, le 3 juin.



Révérende Sr. Ste-Andrésie,
Congrégation Notre-Dame,
Née Marie Gallant.
Première religieuse de Rustico.



Révérende Sr. St-Eric,
Congrégation Notre-Dame.
Première religieuse acadienne
de Charlottetown.



L'abbé Edgar Gallant
Natif de Rustico.



Rév. Augustin Arsenault, ..
C. SS. R.
Ste-Anne de Beaupré, P. Q.
Natif de Mont-Carmel, I. P. E.

PAROISSE DE HOPE-RIVER

District	Elèves	Instituteurs	Enseignement français
St-Ignace	40	Jean Gauthier	Lecture, Grammaire, Dictée
Ste-Marie	21	Hélène Gallant	Lecture, Grammaire, Dictée
Toronto	16	Marie Doucet	Lecture, Grammaire, Dictée

PAROISSE DE WELLINGTON

District	Elèves	Instituteurs	Enseignement français
Wellington	33	Benoit DesRoches	Lecture, Grammaire, Dictée
Station	25		

HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

PAROISSE DE RUSTICO

St. Augustin

La paroisse de Rustico dans le comté de Queens, à une quinzaine de milles directement au nord de la ville de Charlottetown, est une des plus belles sur la côte nord de l'île du Prince-Edouard.

Il est fort douteux qu'il y ait eu un établissement français à Rustico avant la dispersion. En 1724, René Rassicot, d'Avranches en Normandie, était venu se fixer au port Lajoie avec sa famille de sept fils et trois filles. D'aucuns ont prétendu que René Rassicot vint un peu plus tard s'établir sur les bords de la "rivière-à-Louis" tout près de l'endroit où se trouve actuellement le moulin de Stevenson, et qu'on aurait donné son nom à la localité. Mais tout cela n'est que conjecture.

D'après tous les renseignements que nous avons pu recueillir, Louis Gallant fut le premier habitant de Rustico. Il vint s'établir sur le bord de la "rivière-à-Louis" en l'année 1763. Il fut bientôt suivi de ses trois frères, Jean, Joseph et Bazil et de Jean Pitre qui est l'ancêtre de tous les Pitre de Rustico. Ces cinq familles étaient les seules dans Rustico lors du recensement de l'île par Isaac Deschamps au mois de juillet 1768. Ces cinq familles comprenaient en tout 25 personnes.

Il y avait dix frères Gallant (la famille des dix frères). Ils étaient fils de François-Haché-Gallant du port Lajoie dont le nom paraît dans le recensement de l'île Saint-Jean fait en 1752 par le sieur de la Roque.

Les Martin, les Doucet, les Blanchard, les Doiron, les Buote, les Pineau, les Leclair, les Blacquièrre, et les Gauthiers ont dû arrivé à Rustico de 1768 à 1798, car tous ces noms figurent au recensement fait en 1798. D'aucuns venaient des Iles St-Pierre et Miquelon, les autres du Nouveau-Brunswick.

De 1763 à 1772, il n'y eut que deux ou trois missionnaires dans toute l'Acadie. Probablement ils visitèrent l'île, mais nous n'en avons aucune preuve certaine.

En 1772, l'abbé James MacDonald arriva dans l'île. Jusqu'à sa mort survenue en 1785, il s'occupa des Acadiens de l'île "comme de ses ouailles". Après sa mort, Jean Doucet fut autorisé à baptiser dans toute l'île et à recevoir les consentements de mariage.

De 1785 jusqu'à l'arrivée de l'abbé Angus-Bernard MacEachern en 1790, il n'y eut pas de prêtre résidant dans l'île. L'abbé MacEachern fut seul à desservir les missions de 1790 à 1799.

En 1799, arrivèrent de France les abbés Jacques-Ladislaus-Joseph de Calonne et Amable Pichard. L'abbé Pichard fut le premier curé résidant de Rustico.

En 1803, Mgr Denaut, évêque de Québec visita Rustico. A cause de certaines difficultés entre le prêtre et ses paroissiens, l'évêque envoya l'abbé Pichard dans les missions de la Nouvelle-Ecosse et donna la mission de Rustico à l'abbé de Calonne. A l'automne de 1804, l'abbé de Calonne fut rappelé en Angleterre. Un peu plus tard il revint à Québec. Il mourut aux Trois-Rivières le 16 octobre 1822. Par le départ de l'abbé de Calonne, l'abbé MacEachern se trouva être le seul missionnaire dans l'île de 1804 à 1812.

En 1803, il y avait 52 familles à Rustico, faisant en tout 297 personnes. Une petite église non-achevée et dédiée à Saint Augustin, avait été bâtie vers 1795. Un rude presbytère qui n'avait qu'une seule chambre était tout ce que le Père Pichard put offrir pour héberger l'évêque Denaut et son secrétaire l'abbé Lartigue. Cette église, bâtie "pièces sur pièces" et le presbytère, étaient tout près du vieux cimetière que l'on voit encore sur la ferme de M. Léon Doucet.

L'évêque Denaut, sur les plaintes qui lui avaient été faites contre les habitants de cette paroisse, les reprit fortement et les condamna à refaire en neuf et dans une meilleure place leur église et leur presbytère.

Au mois de décembre 1806, l'abbé MacEachern écrivit à l'évêque: "Les Français de Rustico se préparent à bâtir une chapelle le printemps prochain, de 45 pieds de longueur sur 32 pieds de largeur".

Mais au printemps suivant, il y eut des sentiments partagés quant au choix de l'emplacement de la nouvelle église. Les habitants de la rive sud de la "rivière-à-Louis" voulaient l'église de leur côté, tandis que ceux de la rive nord optaient pour le leur. On alla même jusqu'à choisir deux sites et on commença les travaux aux deux endroits. Mais bientôt les gens se ravisèrent, et en vinrent à un arrangement par lequel on choisit le site qu'occupe l'église actuelle.

En 1812, l'évêque Joseph-Octave Plessis fit une visite

pastorale en Acadie et lundi le 6 juillet, il arriva à Rustico. La mission dura jusqu'au jeudi. L'évêque trouva qu'on avait assez bien suivi les ordres de son prédécesseur. Une chapelle neuve était presque achevée, ainsi qu'un presbytère, et les paroissiens étaient préparés à faire tout ce qui serait exigés d'eux pour mériter la résidence d'un pasteur. L'évêque leur donna donc M. Jean-Louis Beaubien, chargé en même temps de la desserte des autres postes acadiens de l'île, et il exigea d'eux certaines améliorations tant au presbytère qu'à l'église; qu'ils promirent de faire sans raisonner, entr'autres, l'abandon, pour l'usage du missionnaire, de 40 acres de terre achetées en commun par quelques particuliers (Jean Gallant, Etienne Gallant, et Joseph Martin). Ce fut en cette occasion que des paroissiens de Rustico consultèrent l'évêque Plessis sur les "voix" qu'on disait entendre dans toutes les chapelles acadiennes de l'île Saint-Jean depuis environ six ans. Ces "voix" étaient tantôt chantantes et tantôt soupirantes et plusieurs personnes s'en trouvaient singulièrement affectés. L'évêque, après avoir entendu là-dessus plusieurs personnes, se borna à leur dire que ces "voix" n'ayant réellement fait de mal à personne, il importait peu qu'elles cessassent ou continuassent de se faire entendre.

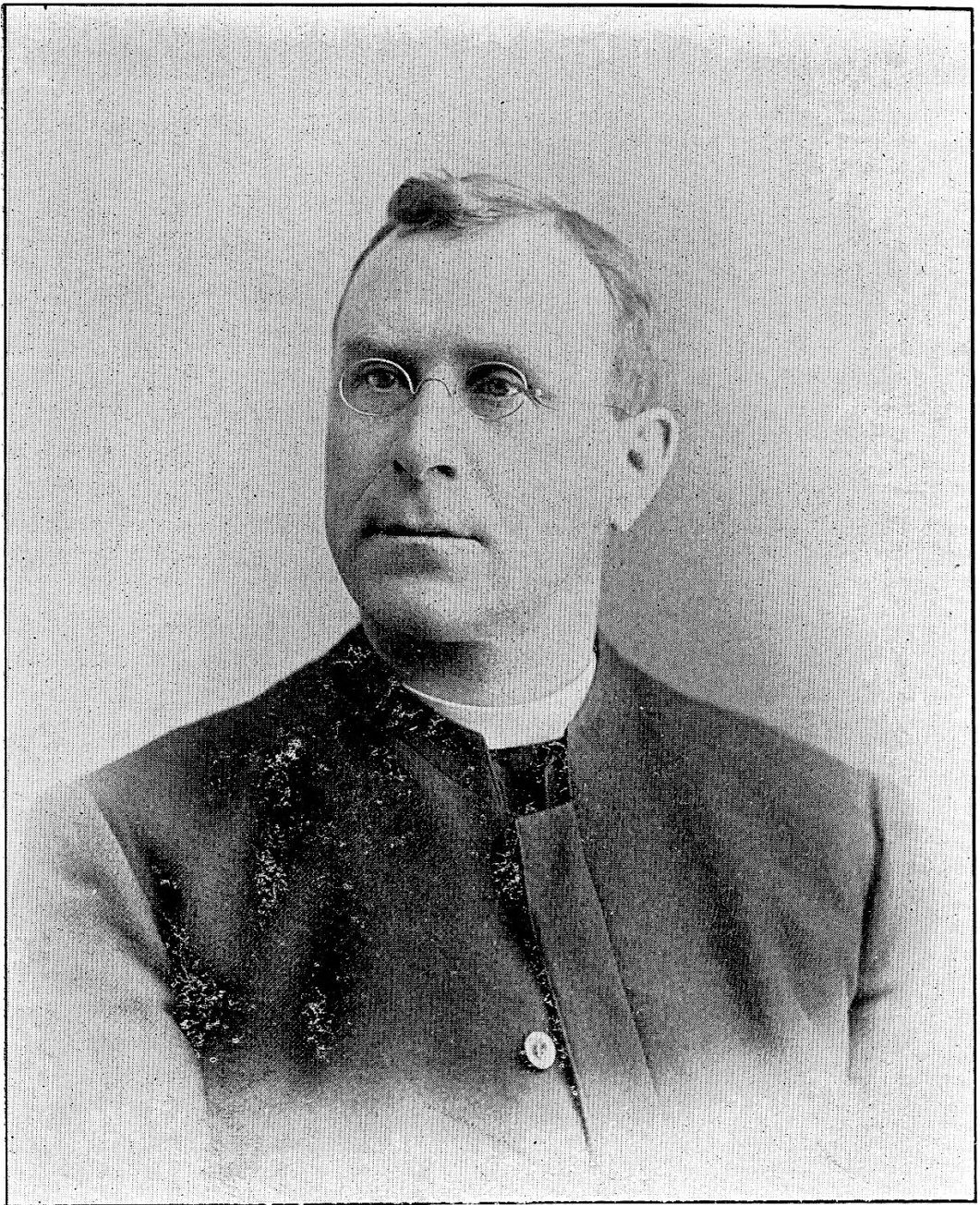
Vers l'année 1815, l'abbé Beaubien ouvrit une école dans le vieux presbytère de la paroisse, et il garda l'instituteur dans sa propre maison. "Je crois, disait-il, que la meilleure manière d'élever la jeunesse dans la piété, c'est de leur donner toute l'instruction possible... faute de meilleur maître, je prendrai un certain jeune homme (François Buote) que j'ai avec moi, qui sait bien lire et écrire et qui a quelques notions de l'arithmétique. Je surveillerai cette école moi-même." D'après les habitants actuels de Rustico, il est de tradition qu'il y a toujours eu des écoles à Rustico depuis cette date.

Le père Beaubien fut missionnaire à Rustico de 1812 à 1818. Alors il s'en retourna dans la province de Québec, où il mourut en 1863.

Son successeur fut l'abbé Joseph-Etienne Cecile, natif de Nicolet. Il arriva à Rustico le 29 septembre 1818.

L'abbé Cecile ne resta que quatre ans à Rustico, et au mois de septembre 1822 il fit ses adieux à ses paroissiens acadiens et repassa dans sa province natale.

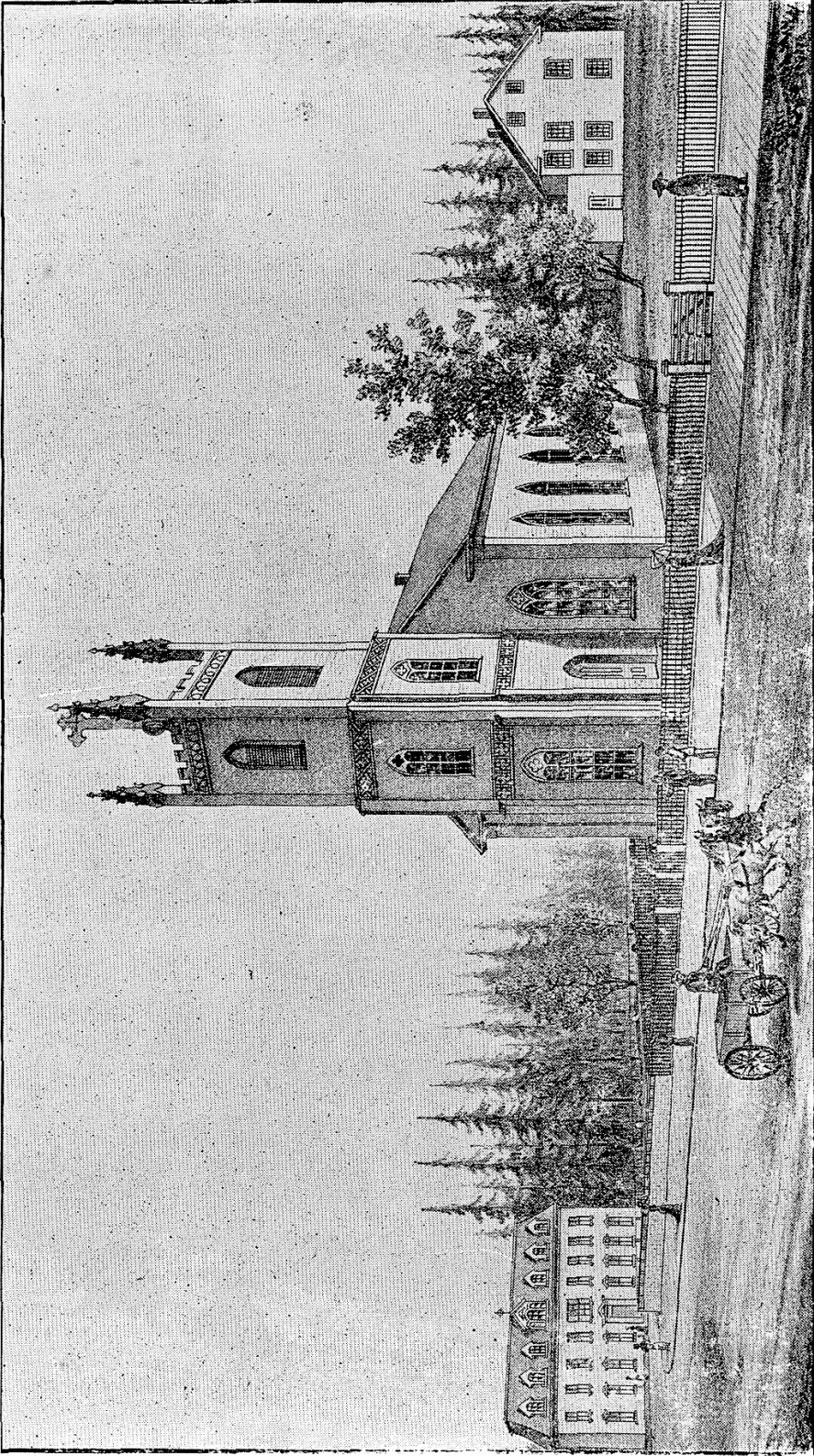
Au mois de juin précédent, l'abbé Bernard-Donald MacDonald avait été élevé à la prêtrise. C'est lui qui succéda l'abbé Cecile à Rustico, et à partir de cette date jusqu'à sa mort en 1859, il se dévoua aux Acadiens de cette paroisse avec un zèle et un amour qui ne se démentirent jamais. Jusqu'en 1828 l'ab-



L'ABBE JEAN CHIASSON, D. D.

Curé de Rustico

Né à Tignish le 8 juin 1852; ordonné prêtre le 2 juin 1878, à Québec. Vicaire à Charlottetown pendant trois ans; directeur du collège St-Dunstan; curé d'Indian River, 1er janvier 1883; curé de Havre-aux-Maisons et de l'Etang du Nord, Iles Madeleine, 1er décembre 1889; curé de Palmer Road, novembre 1891; curé de Rustico depuis 1902.



EGLISE DE RUSTICO, CONSTRUITE EN 1838

bé MacDonald eut aussi la desserte de toutes les missions acadiennes. A partir de cette année l'abbé Poirier desservit les missions du comté de Prince; ce qui permit à l'abbé MacDonald de consacrer un peu plus de son temps à ses ouailles de Rustico.

En 1821, l'abbé MacEachern fut consacré évêque dans l'église de Saint-Roch à Québec. Il fut évêque du diocèse de Charlottetown jusqu'à sa mort, survenue le 22 avril 1835. Son successeur fut l'abbé Bernard-Donald MacDonald qui fut consacré à Québec le 15 octobre 1837. Il ne voulut pas demeurer à Charlottetown. Il fixa sa résidence à Rustico, et y demeura jusqu'à sa mort, le 30 décembre 1859. L'on peut donc dire que Rustico fut le siège de l'évêché de 1837 à 1859. La première lettre pastorale de Mgr MacDonald est en date de Rustico, le 7 septembre 1837.

L'église actuelle de Rustico fut construite sous la direction du nouvel évêque en 1838, mais l'intérieur ne fut finie que longtemps après. Les bons Acadiens de Rustico étaient fiers de leur nouvelle église, et avec raison, car c'était la plus grande et la plus belle du diocèse à cette époque.

La première ordination à Rustico eut lieu le 8 février 1838; le nouveau lévite était l'abbé James Brady.

La deuxième ordination fut celle de l'abbé Cajétan Miville qui eut lieu le 28 octobre 1841. L'abbé Miville était natif de Saint-Roch-des-Aulnaies, province de Québec.

L'abbé Pius McPhee fut ordonné à Rustico le 18 août 1843.

Au mois de juin 1845, on demandait des soumissions pour l'achèvement de l'intérieur de l'église. Cela nous montre que dans ce temps-là la construction d'une église était un travail de longue haleine pour les pauvres paroissiens.

De 1841 à 1846, l'abbé Miville fut assistant de l'évêque MacDonald à Rustico. Il fut remplacé par l'abbé Charles Boudreault, natif des Iles-de-la-Madeleine, ordonné à Rustico, au mois de juillet 1846.

Le 9 septembre 1849, eut lieu l'ordination des abbés Thomas Phelan et Thomas Quinn, tous deux natifs d'Irlande.

L'abbé Charles Boudreault fut remplacé en 1849 par l'abbé Mathurin Dabareul. L'année suivante l'abbé Dabareul fut transféré à la cure de Charlottetown et l'abbé Thomas Phelan le remplaça à Rustico. En 1851, l'abbé Daniel MacDonald suivit l'abbé Phelan comme assistant à l'évêque et il eut aussi la desserte de la nouvelle mission de Hope-River. En 1852, l'abbé MacDonald fut transféré à la cure de East-Point et pendant les cinq années suivantes l'évêque MacDonald dut s'occuper non seulement des affaires de son diocèse mais aussi de la cure de

Rustico.

De 1857 à 1859, l'abbé Dugald-Stanislaus MacDonald, fut l'assistant de l'évêque, dont la santé était maintenant chancelante. Vers la fin de l'année 1859, l'évêque MacDonald se retira au collège Saint-Dunstan, où il mourut le 30 décembre.

Quelques semaines avant de quitter Rustico, l'évêque MacDonald avait écrit à l'évêque de Québec de lui envoyer un prêtre qui connaissait bien le français pour la desserte des paroisses de Rustico et de Hope-River. Pour réponse l'évêque de Québec lui envoya le père George-Antoine Belcourt. L'abbé Belcourt avait fait ses études au collège de Nicolet et avait été élevé à la prêtrise le 10 mars 1827. Il accompagna Mgr Provencher dans les missions de l'ouest en 1831 où il passa dix-huit ans. Ce fut lui qui publia le premier dictionnaire et la première grammaire dans la langue des sauvages de la rivière Rouge. L'abbé Belcourt arriva à Rustico au mois de décembre 1859. Pendant dix ans il se dépensa au service de cette paroisse. C'est l'abbé Belcourt qui fit construire la grande bâtisse en pierre qui sert encore comme salle paroissiale. Il établit une "Banque des Fermiers" qui fonctionna de 1864 à 1892. Il ouvrit une école supérieure dans l'ancien presbytère et il fit venir un homme bien instruit de Montréal (Jean-Israël Landry) qui y enseigna pendant deux ans. Les matières du programme étaient le français, le latin, le grec, les mathématiques, le plain chant et la musique. Le professeur Landry organisa une fanfare qui pendant bien des années fit l'orgueil de la paroisse, car c'était la seule qu'il y eût alors dans l'île, exception faite de Charlottetown. L'abbé Belcourt choisit 14 des jeunes hommes les mieux doués dans les écoles primaires de la paroisse, et il les fit venir suivre les cours du professeur Landry. Presque tous ces jeunes hommes obtinrent des brevets d'instituteur et se dévouèrent à l'enseignement dans les différentes paroisses acadiennes de l'île. Jusqu'à nos jours c'est la seule école d'enseignement secondaire que nous ayons eu parmi les Acadiens de l'île.

Le carillon de trois cloches au clocher de l'église paroissiale est aussi dû à l'initiative de l'abbé Belcourt. Il organisa une société des paroissiens connue sous le nom de "l'Institut" qui se rassemblait tous les quinze jours; souvent c'était le curé lui-même qui donnait soit une conférence soit un discours. Pour encourager la lecture de bons livres, il fonda une bibliothèque assez considérable, pour laquelle il réussit à obtenir nombre de volumes et un don de mille francs de l'empereur Napoléon III par l'entremise de l'historien Rameau de Saint-Père. Ce court résumé ne donne qu'un bien faible aperçu du remarquable travail accompli dans cette paroisse par l'abbé Belcourt. Qu'il nous soit permis de suggérer que les paroissiens de Rustico qui

ont tant bénéficié de ses initiatives, devraient commémorer d'une manière durable le souvenir de l'abbé Belcourt.

En 1869, l'abbé Belcourt fut nommé curé de l'Etang-du-Nord, Iles-de-la-Madeleine, et il eut pour successeur à la cure de Rustico M. l'abbé Rodolphe-P. MacPhee. L'abbé MacPhee s'étant retiré en 1888, à cause de sa mauvaise santé, fut remplacé par l'abbé Girard Definance, auquel succéda en 1891, l'abbé Ronald-B. MacDonald. Au mois de mai 1902, l'abbé MacDonald fut transféré à la cure de Souris, et il eut pour successeur à Rustico, le curé actuel, l'abbé Jean Chiasson, D. D.

Le couvent de Rustico fut bâti en 1881, sous la direction de l'abbé R.-P. MacPhee. Ce couvent qui fait maintenant partie du système d'écoles publiques de l'île est sous la direction des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Depuis son arrivée dans la paroisse, l'abbé Chiasson a fait faire de grandes améliorations au couvent et à l'église. C'est aussi sous sa direction que la nouvelle chapelle "Stella Maris" de Rustico-Nord a été construite. Cette jolie chapelle longue de 60 pieds et de proportions élégantes fait honneur aux habitants de ce village qui se trouve à une distance assez considérable de l'église St-Augustin. Cela leur permet d'assister plus facilement à la messe et à la prière qui est récitée tous les dimanche soirs par un "ancien" du village.

Nombre de familles dans la paroisse.....220

Nombre de familles acadiennes dans la paroisse...204

1926

Naissances 37

Mariages 5....

Décès 18

Soldats enrôlés, guerre 1914-1918—41.

Soldats tués ou morts, guerre 1914-1918: Joseph Doiron, Mathurin Doiron, Christophe Gallant, Rodolphe? Gauthier, Eusèbe Loco, Adrien Pitre, Joseph Martin (7).

Prêtres acadiens natifs de Rustico:

L'abbé F.-X. Gallant, curé de St-Jacques.

L'abbé J.-A.-H. Blacquièrre, D. D., V. F., Etang-du-Nord, Iles-de-la-Madeleine.

L'abbé P.-C. Gauthier, D. D., curé de Palmer Road.

L'abbé Pierre Pineau, curé à Terre-neuve.

L'abbé Pierre-H. Gallant, curé d'Amherst, Iles-de-la-Madeleine.

L'abbé Edgar Gallant, diocèse du Youkon.

L'abbé Clarence Pitre, professeur au Collège St-Dunstan.

L'abbé Dionel Buote, diocèse de Boisé, Idaho.

L'abbé Henri Doiron, diocèse de Boisé, Idaho.

Rév. Arthur Gallant, eudiste, Charlesbourg, P. Q.

Rév. Corneille Pineau, S. J., Montréal, P. Q.

Religieuses acadiennes de Rustico:

Il y a vingt-trois religieuses, dont quinze de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Depuis la fondation de la paroisse soixante-douze instituteurs et 32 institutrices acadiens ont obtenu leurs diplômes du Bureau de l'Instruction Publique.

PAROISSE DE BLOOMFIELD (Anciennement Cascampec)

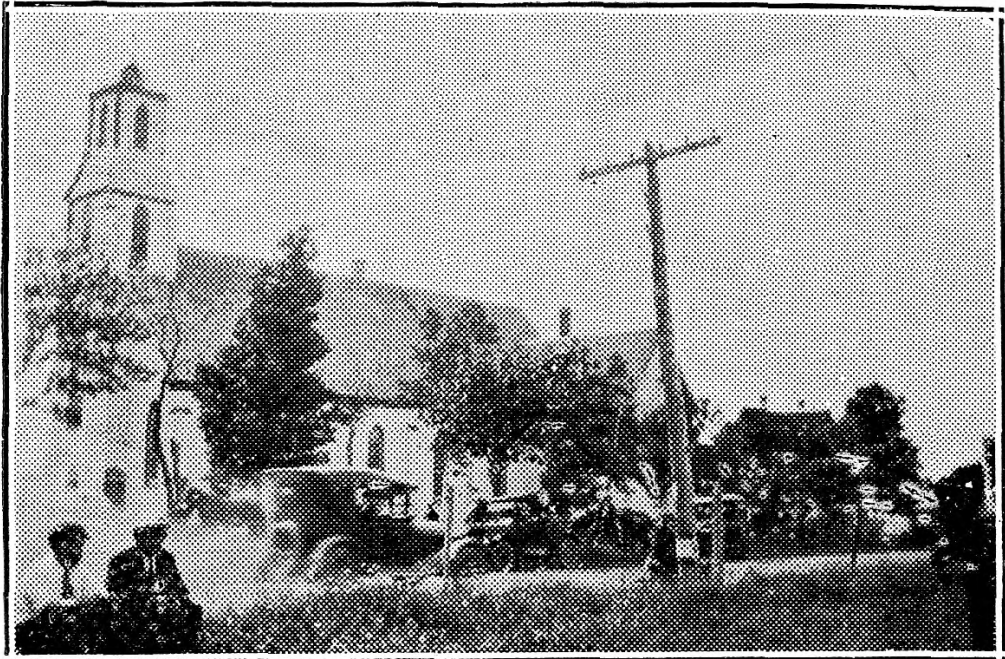
St-Antoine

D'après une carte de l'île Saint-Jean envoyée par le gouverneur Wilmot de la Nouvelle-Ecosse aux Lords of Trade and Plantations en date du 24 juin 1764, c'est-à-dire six ans après la déportation, il y aurait eu un établissement français à "Kescampeak", avant l'année 1758. Cependant, dans la correspondance aux archives françaises à Paris, il n'y a aucune mention faite d'un village à cet endroit. Ni le recensement de 1768, ni celui de 1798 ne donnent d'habitants pour Cascampec.

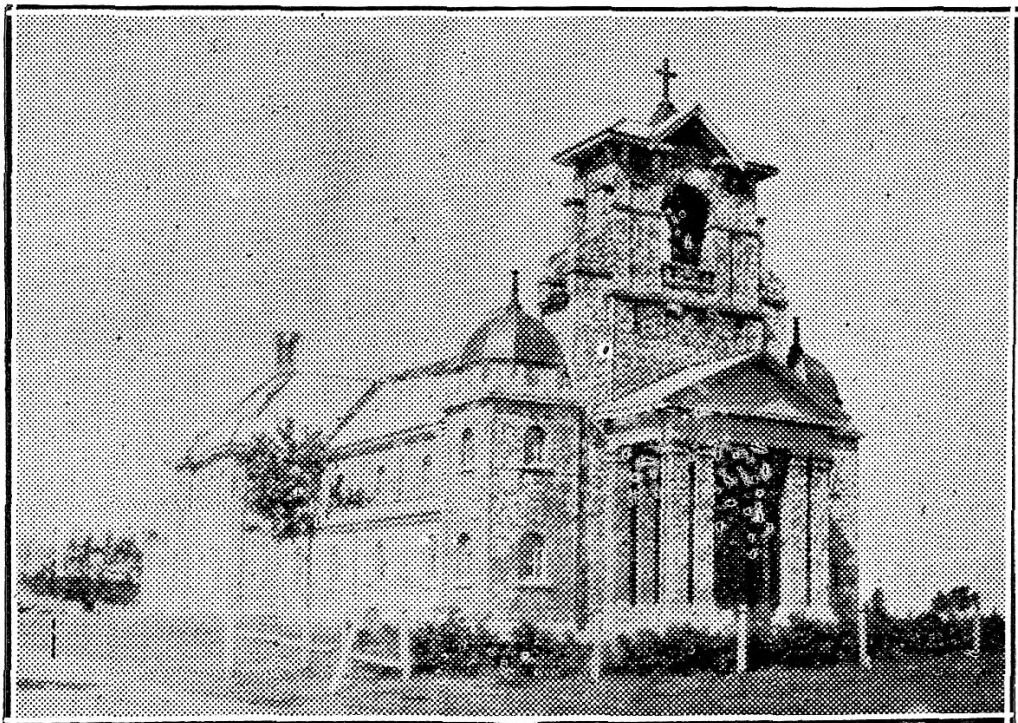
D'après le journal de la visite de Mgr Denaut à Malpec, en 1803, il y avait alors 8 familles, soit 65 personnes à Cascampec.

Dans le recensement de Malpec, en 1798, paraît le nom de Cyprien Gallant et sa famille de 12 enfants, (10 garçons et 2 filles). "Les dix frères de Cascampec": Firmin, Laurent, Paul, Dominique, Prospère, Jacques, Gervais, Cyprien, Urbain et **Maxime**. Vers 1801 cette famille émigra à Cascampec. Jean Aucoin, l'ancêtre des Aucoin vint de Philadelphie à bord d'un vaisseau. Germain Poirier et Louis Arsenault vinrent de Malpec vers 1801. Germain Poirier s'en alla demeurer à Mont-Carmel en 1816. Louis Arsenault est l'ancêtre des Arsenault de Bloomfield. Pierre Bernard qui lui aussi venait de Malpec s'établit à Cascampec en 1802, d'où il passa à Tignish peu de temps après. Ces familles furent les premières qui vinrent s'établir à Cascampec.

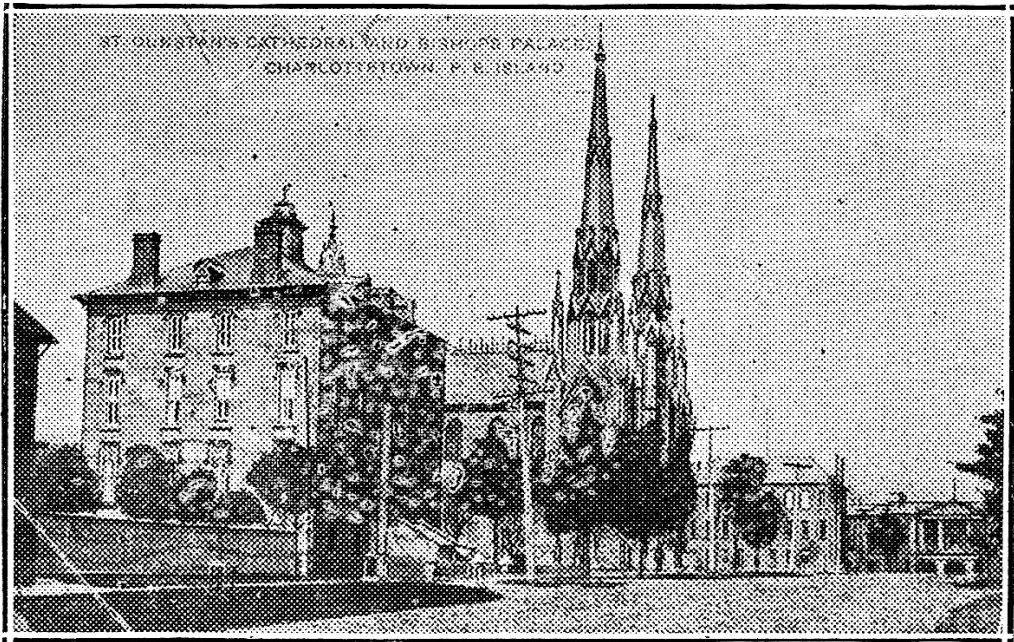
Ces premiers colons érigèrent leurs rudes chaumières tout près de la rivière Foxley, sur les fermes occupées actuellement par MM. Bruce Gamble et John-J. Raynor. Peu de temps après leur arrivée ils construisirent une petite chapelle. L'emplacement de cette chapelle se voit encore sur la ferme de M. Bruce Gamble. Tout près de cette chapelle se trouvait un petit cimetière d'environ 50 pieds carrés et entouré d'un mur de pierres qui est encore en assez bonne état de conservation. En 1852,



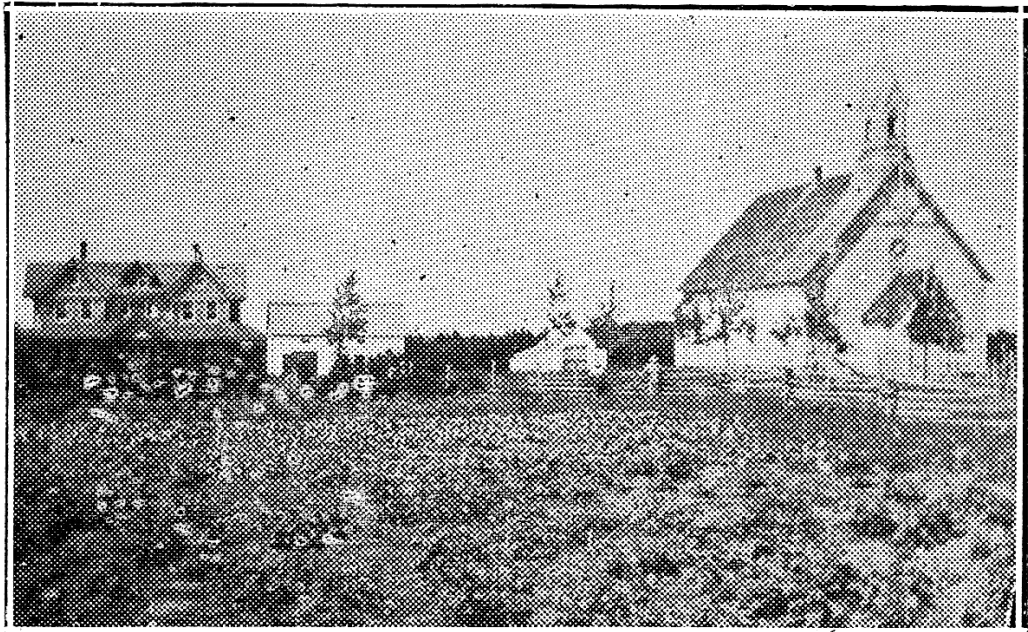
EGLISE ST-ANTOINE DE BLOOMFIELD



EGLISE STE-ANNE DE HOPE RIVER



CATHEDRALE ST-DUNSTAN, CHARLOTTETOWN



EGLISE ST-CHARLES DE NOUVELLE-ACADIE

les ossements déposés dans ce cimetière furent transférés au nouveau cimetière près de la deuxième église construite sur la ferme actuellement occupée par M. Nicolas Arsenault, à une distance d'environ un mille au nord du premier établissement, et connu sous le nom "Le Village". C'est là que reposent les restes mortels des pionniers de Cascampec.

Les premiers prêtres qui visitèrent Cascampec furent les abbés MacEachern et Pichard. De 1812 à 1822, les abbés Beau-bien et Cecile eurent la desserte de cette mission comme d'ailleurs de toutes les autres missions acadiennes de l'île. De 1822 à 1828, l'abbé Bernard-D. MacDonald continua leur bon travail. En 1828, l'abbé S.-E. Poirier fut ordonné et de cette date jusqu'en 1844 il demeura à Tignish et eut charge de toutes les missions acadiennes du comté de Prince. En 1844 l'abbé Peter MacIntyre devint le premier curé résident de Tignish et il eut la mission de Cascampec comme desserte. Pendant quelque temps les abbés Aubry et Quevillon, deux prêtres du diocèse de Montréal furent assistants de l'abbé MacIntyre. Ils s'occupèrent surtout de la mission de Cascampec.

En 1860 l'abbé MacIntyre devint évêque du diocèse de Charlottetown, et la mission de Cascampec eut pour premier curé résident, l'abbé Roy qui eut en même temps la desserte de toutes les missions de l'ouest du comté de Prince.

En 1865, l'abbé Roy retourna au diocèse de Montréal, et il eut pour successeur à Cascampec, l'abbé Azade-J. Trudelle qui demeurait à Egmont Bay. Au mois de décembre 1868, Cascampec eut de nouveau un curé résident, l'abbé James-Aeneas MacDonald.

Vers cette époque commencèrent à arriver dans cette paroisse plusieurs familles de la paroisse de Rustico. Jusqu'en environ 1880, il en arriva une cinquantaine. Celles-ci s'établirent à l'ouest de Cascampec, à l'endroit connu sous le nom de Bloomfield.

Ce fut sous l'administration de l'abbé MacDonald qu'il fut décidé que puisque la paroisse s'aggrandissait surtout vers l'ouest et que l'ancienne église se trouvait maintenant tout d'un côté de la paroisse, il fallait bâtir une nouvelle église dans un endroit plus central. L'abbé MacDonald acheta donc la ferme sur laquelle se trouve située l'église actuelle de Bloomfield, à une distance d'environ cinq milles à l'ouest de l'ancienne église et au printemps de 1875 commencèrent les travaux de construction.

Au mois d'août 1877, l'abbé MacDonald eut pour successeur l'abbé Nazaire-C.-A. Boudreault. Deux mois plus tard, celui-ci fut suivi par l'abbé Stanislaus-A. Boudreault qui eut aussi la

desserte d'Alberton, Brae et St-Marc, Lot 7. L'abbé Boudreault fit finir l'intérieur de l'église et l'année suivante il commença la construction d'un nouveau presbytère. Aussitôt que ce presbytère fut terminé l'abbé Boudreault vint y demeurer, et de cette époque date l'abandon définitif de la mission de Cascampec.

En 1879, l'abbé Boudreault fut transféré à la cure de Basin, îles-de-la-Madeleine. Il eut pour successeur à Cascampec, l'abbé Félix-Von Blerk. C'est à cette époque que la vieille église de Cascampec fut transportée à Bloomfield, où elle sert encore comme salle paroissiale. En même temps, l'ancien presbytère de Cascampec fut traîné à travers la baie de Cascampec sur la glace et fut placé près de la nouvelle église d'Alberton, où il servit pendant plusieurs années comme résidence au curé de la nouvelle paroisse.

Au printemps de 1891, l'abbé Blerk dut retourner en Belgique, son pays natal, et pendant quelques mois l'abbé A.-E. Burke curé d'Alberton, eut la desserte de la paroisse. Au mois d'août l'abbé François-Xavier Gallant en fut nommé curé et il eut aussi la deserte de la mission de Brae. L'abbé Gallant fut curé de Bloomfield jusqu'au mois d'avril 1921, lorsqu'il fut suivi par l'abbé Jean Gaudet, le curé actuel.

Sous l'administration de l'abbé Gallant une addition de 90 pieds à l'église fut achevée et l'intérieur de tout l'édifice fut finie en bois; le presbytère et la salle paroissiale furent aussi beaucoup améliorés.

Nombre de familles	196
Nombre de familles acadiennes	159

1926

Naissances	38
Mariages	10
Décès	14
Soldats enrôlés, guerre 1914-1918	100

Soldats acadiens tués ou morts, guerre 1914-1918: Paul-G. Doiron, George Arsenault, Jérôme Gaudet, Henri-L. Pitre, Théophile-E. Arsenault, Joseph-P. Gallant, Paul Pineau, Corneille-A. Doiron, George Poirier, Arthur-O. Gallant, Thomas Blanchard, Thomas Gotell (12).

Il n'y a pas encore eu de prêtres ou de religieuses de cette paroisse.

Depuis la fondation de la paroisse il y a eu 10 instituteurs et 17 institutrices acadiens qui ont obtenu leur diplômes du Bureau de l'Instruction Publique.

PAROISSE DE MONT-CARMEL

C'était en 1812, près de Malpèque, à une place nommée La Fleur, vivaient plusieurs Acadiens, mais les mauvais traitements que leur faisait endurer le Major Compton, joints à la malice et aux insultes des colons anglais, les forcèrent d'abandonner leurs terres et chercher ailleurs une place, éloignée de ces tracasseries et plus en rapport avec leur vie paisible.

Au nombre de ces persécuteurs il y en avait un nommé "Green", qui à cause de ses cruautés fut surnommé "Chien Green".

Au mois d'octobre 1812, deux familles, savoir Paul Arsenault et Jean-Baptiste Gallant, s'étant embarquées à bord de leurs canots avec leurs familles, longèrent la côte et débarquèrent à une distance de quinze milles au "Grand Ruisseau", aujourd'hui la belle et florissante paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel. L'année suivante Firmin Gallant, dit "Paneau", Charles Richard, Germain Poirier et autres, vinrent se joindre au petit contingent. Comme pour toute autre fondation de ce genre, la souffrance devait en être la base. Ils auront faim, ils seront privés de tous secours religieux pendant quelques années. Mais qu'importe, ils auront au moins le bonheur de vivre en paix. La tradition nous rapporte que pendant le premier hiver le déjeuner, le dîner et le souper se composaient de pommes de terre et de pommes de pré. Maigre menu comparé aux exigences de ce siècle. Ici comme partout ailleurs les Acadiens firent preuve que les beautés de la nature ne leur étaient pas indifférentes, car de tout le littoral parcouru ce qui devait plus tard devenir Mont Carmel, leur parût comme une place idéale pour y planter la croix traditionnelle. En effet, Mont Carmel est beau, son rivage pittoresque, ses côtes accidentées, le murmure des flots qui viennent mourir sur la plage, tout ceci ne symbolisait-il pas la vie mouvementée des proscrits de '55 et '58?

La première église fut bâtie en 1820, petite structure pièces sur pièces 20x26. A l'avenir ce petit sanctuaire sera le confident de leurs chagrins. Ici on viendra demander la force, la consolation, la paix, le bonheur. Ici ils seront plus près de Dieu. Ici seront signés les grands traités contractés entre l'homme et la femme. Il est modeste et pauvre, mais est-ce que le Sauveur n'a pas choisi une étable comme lieu de son premier sacrifice.

Qu'il fait beau revivre dans son imagination ces jours de bonheur. Chaque soir on se rassemble et l'on récite le chapelet et la prière du soir. Le samedi les convoque à la petite

chapelle et le chant des "Cantiques de Marseilles" terminé, leur dévotion n'est qu'une préparation pour le dimanche. A défaut de prêtre on chante les principales parties de la messe. L'Ange Gallant, le plus instruit de la colonie, lit à haute voix l'évangile et l'épître du jour. Les femmes se tiennent du côté de l'épître et les hommes du côté de l'évangile.

Cependant ce petit essaim se multiplie. En 1827, aidés des sages conseils de Monseigneur Bernard McDonald, ils élèvent un nouveau temple au Seigneur, 40x33. En 1844, le Rev. Monsieur S. E. Poirier y ajoute une allonge de vingt-trois et demi pieds.

Jusqu'à 1820 il n'y avait pas eu d'église. En cette année sieur Thomas Richard et son épouse, Suzanne Aucoin, donnèrent à la mission un lopin de terre dont une partie devait servir pour cimetièrè; sur l'autre on construisit une chapelle. Nous possédons dans les registres de cette paroisse le contrat signé par sieur Thomas Richard et sa digne épouse. Ce contrat est écrit de la main du Père Cecile.

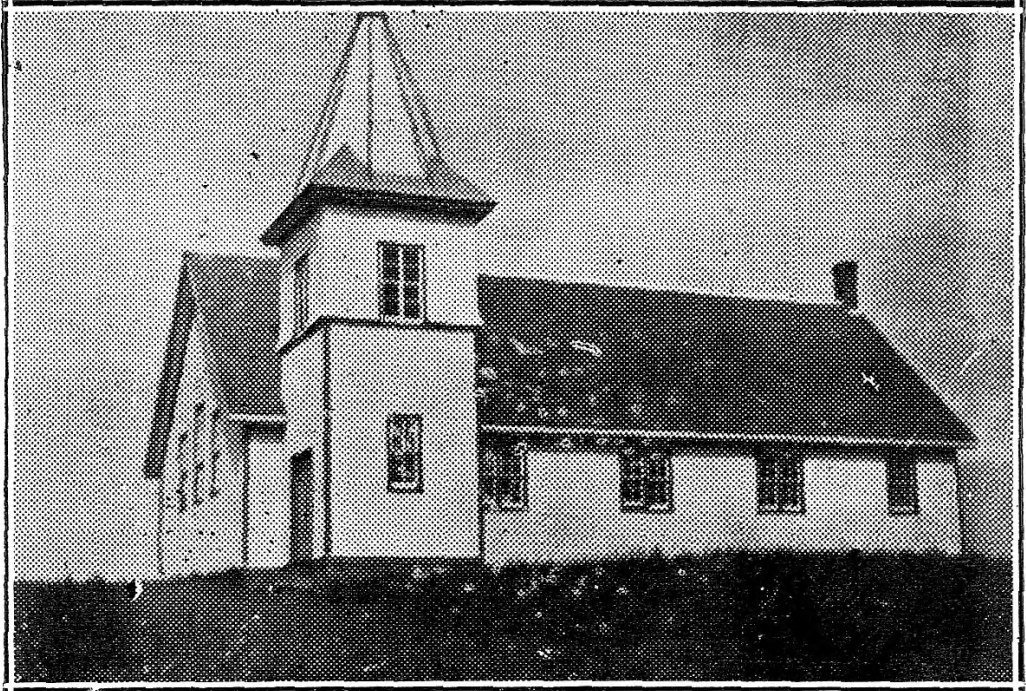
De l'arrivée de la petite colonie jusqu'à 1820, ces braves pionniers devaient marcher à St-Jacques Egmont Bay pour assister aux rares sacrifices de la messe qui s'y célébraient. Désormais le Père Cecile les visitait de temps en temps jusqu'à 1822.

En 1823 apparait un autre missionnaire non moins saint, non moins zélé que l'était le saint homme Cecile, le Révérend Bernard McDonald, qui plus tard devint le deuxième évêque du diocèse. Pendant six ans il visitera la mission, entendra les confessions, pendant six ans il sera leur médium, leur conseiller et leur juge.

Dans ses voyages nombreux et périlleux de Rustico à Tignish, le Père Cecile avait rencontré le jeune Sylvain Ephraïm Poirier, fils de Pierre la Grande Couette, neveu de Germain Poirier, un des premiers fondateurs de la paroisse de Mont Carmel. En 1819 le jeune Poirier quittait Tignish pour se rendre au collège de Nicolet. Que de prières ferventes, que de supplications pressantes les Acadiens de l'île adressèrent à Dieu, qu'il leur tardait de voir poindre l'aurore du jour où il leur serait donné de voir un des leurs gravir les degrés sacrés de l'autel.

La prière du juste n'est pas sans récompense. Le 28 juin 1828, dans l'église St-André, le jeune Poirier recevait de Sa Grandeur Monseigneur MacEachern l'onction sacerdotale.

Immédiatement il part pour son champ d'opération. C'est ainsi qu'en novembre 1828, nous le voyons à Mont Carmel, et il en demeure le missionnaire jusqu'à 1860. Mont Carmel



CHAPELLE STELLA MARIS DE RUSTICO-NORD



Rév. Arthur Gallant, C. J. M.
Natif de Rustico.



L'abbé Pierre Pineau
Natif de Rustico.

est encore une mission en 1844, lorsqu'il fait ajouter à l'église une allonge de vingt-trois et demi pieds.

En 1860, le Rev. Joseph Quevillon, curé de Miscouche, a charge des âmes. En 1869 le Rev. M. S. E. Poirier est nommé le premier curé de la paroisse, et pendant dix ans, malgré la maladie, malgré son âge avancé, il accomplit ses devoirs de prêtre avec tout le zèle et toute la pompe que l'Église déploie dans ses différents offices. En 1879 il se retire du service actif, et le 3 août 1887 il reçoit la récompense de ceux qui ont combattu les bons combats.

Pendant la desserte de la paroisse par le Rev. Joseph Quevillon, on construisit un couvent à Mont-Carmel. Plus tard cette bâtisse fut transportée à Summerside et aujourd'hui elle sert de presbytère au curé de cette place.

Avec la disparition du Père Poirier, Mont-Carmel tombe au rang de mission. De 1879 à 1887 le Rev. N. C. A. Boudreault, curé de Miscouche, dessert la paroisse. De octobre 1887 à octobre 1888, Mont Carmel redevient paroisse, ayant pour curé le Rev. E. V. Boyde.

Étant devenue mission en 1888, le curé de St-Jacques Egmont Bay, le Rev. S. Boudreault, prend charge et pendant cinq ans il se dépense pour leur avancement spirituel et matériel. En septembre 1893, le Rev. J. P. McGrath prend charge de la paroisse comme curé et malgré sa santé chancelante, il opère des merveilles. En novembre 1894 sa santé faisant défaut il dut prendre un repos. De nouveau Mont Carmel tombe au rang de mission, mais cette fois elle aura deux guides spirituels, savoir le Rev. S. Boudreault, curé de St-Jacques et le Rev. John A. McDonald, curé de Miscouche.

Déjà en 1892 le Rev. S. Boudreault voyant que l'église était trop petite pour la population qui augmentait visiblement, avait commencé à prélever des souscriptions volontaires. Son successeur, le Rev. J. P. McGrath, marche sur les mêmes traces, et le Rev. J. A. McDonald continue à augmenter les fonds de réserve de l'église, et lorsqu'en 1896 on remet entre les mains du curé actuel, le Père Arsenault, les argents accumulés, on constate que la somme de \$6,000 est en dépôt dans les banques.

Désormais Mont Carmel demeura paroisse. Arrivé en octobre 1896, Monsieur le curé convoque une assemblée générale des paroissiens afin de prendre des mesures pour la construction d'une nouvelle église. Cette fois, ce n'est pas une église pièces sur pièces, mais une église en briques et aux proportions élancées. Monsieur R. P. Lemay, architecte de Québec, en élabore les plans dans l'hiver 1897. On bêche la glaise

nécessaire pour la fabrication de la brique.

Le contrat de la fabrication de la brique fut donné à M. John McLure.

Le 5 juillet 1898, Sa Grandeur Monseigneur J. C. McDonald, accompagné des Révérends Messieurs

Dougald McDonald,
Stanislas Boudreault,
John A. McDonald,
S.-J. Arsenault,
A.-D. Cormier,
P.-C. Gauthier,
Laughlin McDonald,

Pose et bénit la pierre angulaire.

Le Rév. A.-D. Cormier, C. S. C., du collège St-Joseph, Memramcook, donne le sermon en français, tandis que le Rév. John A. McDonald, curé de Miscouche, prêche en anglais.

Le premier janvier 1899, Sa Grandeur Mgr J.-C. McDonald, accompagné d'un nombreux clergé, bénit le nouveau temple sous le vocable de Notre-Dame du Mont Carmel. A cette occasion, le Rév. P.-C. Gauthier, D. D., curé de Palmer Road, fait le sermon de circonstance.

Dimensions: 140x60 pieds. 450,000 briques sont employées dans sa construction.

En 1905, les paroissiens se décidèrent de loger leur curé. Immédiatement Monsieur Lemay de Québec, envoie les plans du presbytère. On manufacture 17,000 briques et en 1906 Monsieur le curé prend possession de sa nouvelle résidence.

Le 27e jour de décembre 1908, Sa Grandeur Mgr McDonald, accompagné de douze prêtres, fait la dédicace de l'église qui maintenant achevée n'en cède en rien à aucune église dans les provinces maritimes.

Déjà on avait élevé à la gloire de Dieu, trois magnifiques temples, mais jusqu'à présent Mont Carmel n'avait pas donné de prêtre aux services des saints autels. Ce bonheur nous était réservé pour le centenaire de la fondation de la paroisse.

En effet, le 12 mai 1912, Monseigneur E. A. Latulippe, évêque de Catène, vicaire apostolique de Témiscamingue, élevait à la dignité de ministre des autels Arsène-J. Arsenault, arrière-petit-fils de Paul Arsenault, fondateur de la paroisse en 1812. Cette fête, fait époque dans les annales de la paroisse. Avec Monseigneur étaient présents Mgr James Morrison, administrateur du diocèse, Mgr D.-M. McDonald, curé de Tignish, les RR. S. Boudreault, Jean Chiasson, D. D., John-A. McDonald, F.-X. Gallant, P.-C. Gauthier, D. D., M. Monaghan, D. D., E. Thériault, secrétaire de Sa Grandeur, J.-S. Gallant, Jean Gaudet,

Théodore Gallant et A. Landry.

Nombre de familles dans la paroisse 110
 Nombre de familles acadiennes dans la paroisse...110
1926

Naissances 23
 Mariages 5
 Décès 2
 Soldats enrôlés, guerre 1914-1918 38

Soldats tués ou morts, guerre 1914-1918: Albini Arsenault, François Arsenault, Joseph-J. Arsenault, Arsène Gallant, Augustin Gallant, Arthur Gallant, Augustin Gallant, Dosithée Richard, Sylvère Richard, Béloni Poirier. (10)

Prêtres natifs de la paroisse: L'abbé Arsène Arsenault, professeur à l'Université d'Ottawa, l'abbé Alphonse Arsenault, professeur à l'Académie St-Pierre, Iles de la Madeleine, Rev. Augustin Arsenault, C. S. S. R., Ste Anne de Beaupré, P. Q.

Religieuses de Mont Carmel: Il y a 21 religieuses de la paroisse.

Depuis la fondation de la paroisse, 5 instituteurs et 18 institutrices ont obtenu leurs diplômes du Bureau de l'Instruction Publique.

(Cet historique est emprunté au "Premier Centenaire de la Paroisse de Mont Carmel (1812-1912)". Il nous fait plaisir de remercier l'auteur, l'abbé Pierre-P. Arsenault, pour nous avoir donné la permission de le reproduire.)

PAROISSE DE MISCOUCHE (Anciennement Malpec)

St. Jean-Baptiste

Lorsque les survivants de l'ancienne paroisse de Malpec revinrent de l'exil, ils s'établirent sur les lots 16, 17 et 19. Bientôt après leur arrivée ils construisirent une petite église "pièces sur pièces", sur le lot 19, tout près du petit cours d'eau que les Acadiens de Miscouche appellent encore "la rivière Platte".

En 1772, lorsque l'abbé James MacDonald visita cet endroit, ce fut dans cette petite église qu'il dit la messe. L'abbé MacDonald passa l'hiver de 1773 dans ce village parce que c'était le seul établissement dans l'île qui eût une chapelle à cette époque. Pendant treize ans, jusqu'à sa mort en 1785, l'abbé MacDonald s'occupa d'une manière spéciale de cette mission.

En 1790, l'abbé Angus-Bernard MacEachern arriva dans

l'île et lui aussi se dévoua pendant bien des années au bien spirituel des Acadiens de cet endroit.

Vers 1796, une nouvelle église "longue d'environ 40 pieds", fut bâtie près de la première. En 1806, on la traîna à une distance d'environ un mille et demi plus au nord dans la direction de l'église actuelle, à un endroit connu sous le nom du "Pavillon", résidence du colonel Compton, seigneur de Malpec. Le petit presbytère fut laissé sur son ancien emplacement près de la rivière Platte.

De 1799 à 1804, ce furent les abbés Pichard et de Calonne qui desservirent cette mission.

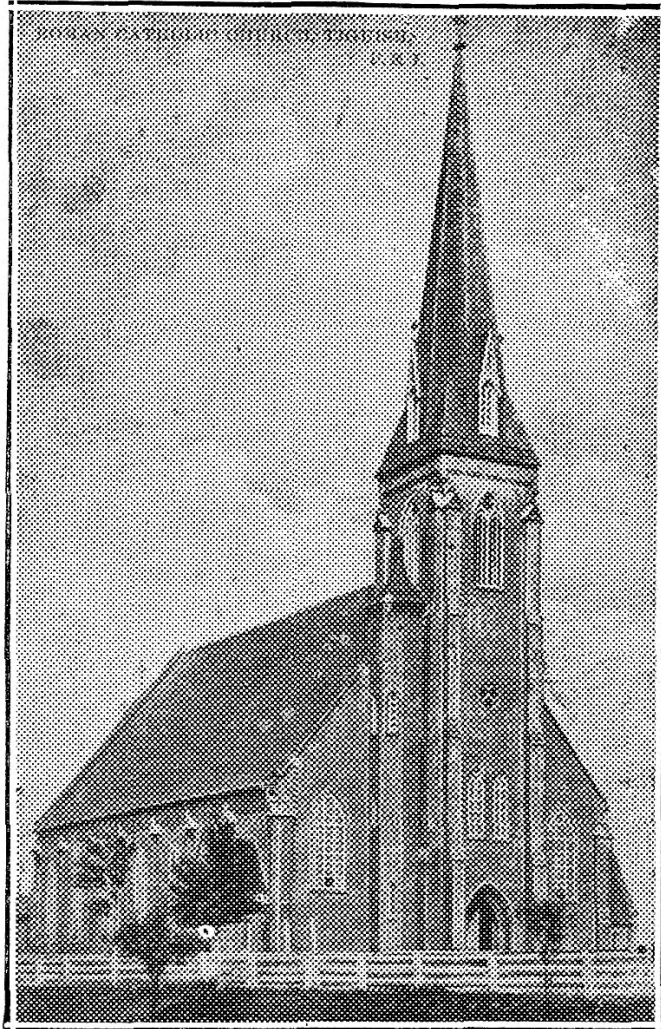
En 1803 lors de la visite de Mgr Denaut, évêque de Québec, il y avait 235 Acadiens à Malpec. Durant sa visite, Mgr Denaut confirma 262 Acadiens, mais un bon nombre de ceux-ci venaient des nouvelles missions de Tignish et de Cascampec.

En 1812, Mgr Plessis visita cette mission. Dans le journal de sa visite nous lisons: "Les Acadiens de Tagumiche (Tignish), du Cap Kildare (petit Tignish) et de Cascampec, lesquels réunis à ceux de Malpec, font un total d'environ 100 familles". "Ce déplacement inutile de l'église (dont mention plus haut), l'incertitude de la propriété du terrain qu'elle occupe, le défaut de presbytère et d'un circuit de terrain pour la commodité du prêtre, furent les causes qui empêchèrent l'évêque d'y laisser M. Beaubien, comme il se l'était proposé". L'abbé Beaubien fut donc placé à Rustico, et il eut la desserte de la mission de Malpec.

En 1818, l'abbé Cecile succéda l'abbé Beaubien à la cure de Rustico et il desservit toutes les missions acadiennes de l'île jusqu'à l'année 1822.

Dans les premiers temps de l'établissement des Acadiens sur le domaine du colonel Compton, il s'était montré très bien disposé envers ses tenanciers, mais au bout de quelques années les relations devinrent très tendues; si bien que vers 1799 et 1800, un grand nombre de familles quittèrent Malpec et allèrent se fixer à Tignish et à Cascampec. En 1812 et 1813 encore d'autres émigrèrent à Mont-Carmel et à Egmont Bay. Cependant, peu de temps après cette émigration le colonel Compton, craignant que toutes ses terres allaient être abandonnées par ses tenanciers, commença à se montrer plus conciliant, et lorsque les Acadiens lui proposèrent d'acheter la partie ouest du lot 17, il se rendit à leur demande.

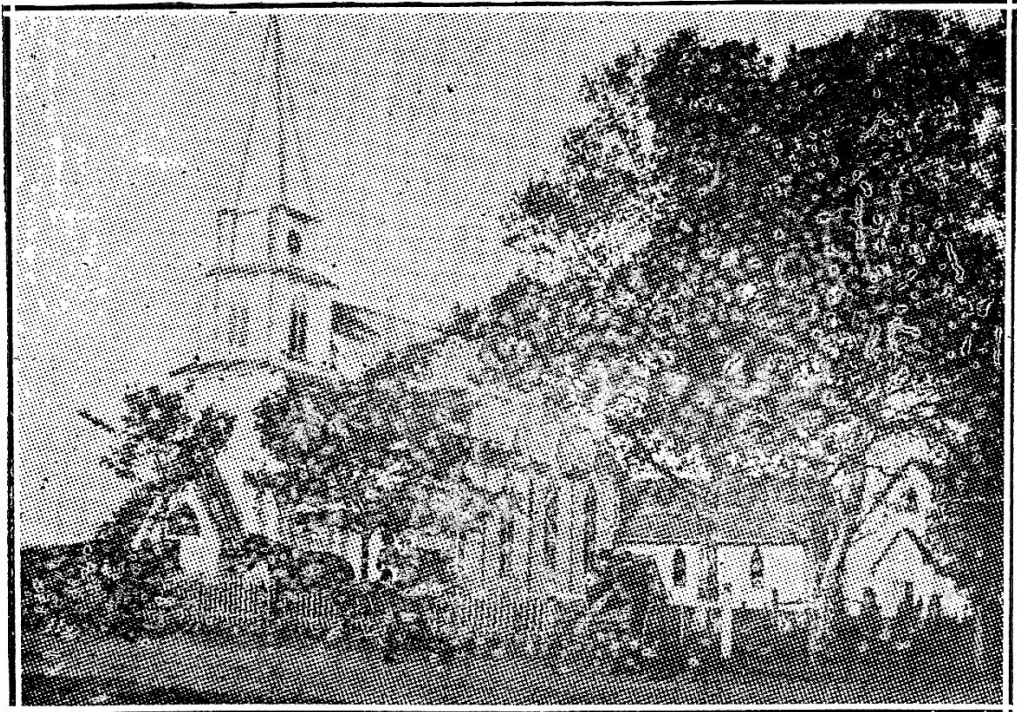
Le 28 septembre 1816 fut signé le contrat de vente par lequel les Acadiens de Malpec devinrent les propriétaires de 6000 acres, c'est-à-dire les terres des villages actuels de Miscouche et de St-Nicolas. Le prix payé était de 625 livres. Sur le



**EGLISE ST-SIMON ET ST-JUDE DE
TIGNISH**



EGLISE IMMACULEE-CONCEPTION DE PALMER-ROAD



EGLISE ST-ALEXIS DE ROLLO BAY

document au greffe de Charlottetown, nous lisons les noms suivants: Raphaël Gaudet, Antoine Poirier, François Gaudet, Basile Poirier, Isidore Poirier, Charles Poirier, Jean Pineau, Laurent DesRoches, Benoni Poirier. On fit immédiatement la division de cette terre entre les familles acadiennes de Malpec. De cet achat date la nouvelle paroisse de "Belle-Alliance" (nom qui malheureusement était voué à l'oubli), aujourd'hui Miscouche.

Pendant quelque temps on continua d'aller à la messe à l'église au "Pavillon", mais comme tous les "amis" avaient quitté l'endroit on y allait à regret et le cœur gros des souvenirs d'antan, de sorte que pendant l'été de 1819 on transporta la vieille église près du site de l'église actuelle et au mois de juillet l'abbé Cecile y dit la messe pour la première fois. De l'ancien emplacement il ne reste plus aucune trace, mais le vieux cimetière est encore conservé sur la ferme de M. Ollie McCormack à Ste-Hélène.

Après le départ de l'abbé Cecile en 1822, l'abbé Bernard-Donald MacDonald, le premier prêtre natif de l'île, eut la desserte de toutes les missions acadiennes jusqu'en l'année 1828. Il demeurait à Rustico et à Miscouche.

En 1823, l'abbé MacDonald dit la messe de minuit de Noël dans une nouvelle église qu'on venait d'achever. Cette église qui à l'époque de sa construction, était la plus grande et la plus belle de l'île, sert aujourd'hui comme salle paroissiale.

Le successeur de l'abbé MacDonald fut l'abbé Sylvain-Ephrem Poirier, le premier prêtre acadien de l'île, élevé à la prêtrise l'année précédente. Il eut charge de toutes les missions acadiennes du comté de Prince, avec résidence à Tignish.

En 1844, l'abbé Peter MacIntyre fut nommé curé de Tignish et des missions voisines, et l'abbé Poirier vint demeurer à Miscouche. Il eut aussi la desserte de Mont-Carmel et Egmont-Bay.

A l'automne de l'année 1860, l'abbé Poirier après trente-deux ans de labeurs dans les missions acadiennes du comté de Prince se vit obliger de se retirer par raison du mauvais état de sa santé. L'abbé Roy, curé de Cascampec, eut charge de Miscouche jusqu'au printemps suivant, et alors l'abbé Joseph Quevillon du diocèse de Montréal fut nommé curé de Miscouche avec la desserte des missions de Mont-Carmel et Egmont-Bay.

Au mois de septembre 1864, eut lieu l'ouverture du nouveau couvent de Miscouche, bâti sous la direction de l'abbé Quevillon. Il fut placé sous les soins de trois soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Cinquante élèves furent inscrites sur les registres.

En 1869, l'abbé Ronald-B. MacDonald suivit l'abbé Quevillon à la cure de Miscouche.

Au mois de mars 1879, l'abbé MacDonald eut comme successeur l'abbé Charles-Nazaire-Antoine Boudreault qui fut curé jusqu'à sa mort, survenue le 5 janvier 1889. Son successeur fut l'abbé John-A. MacDonald qui fut remplacé au mois de juin 1905, par l'abbé Martin Monaghan, le curé actuel.

L'église actuelle fut construite en 1890 sous la direction de l'abbé John-A. MacDonald. Ce fut aussi l'abbé MacDonald qui fit construire le presbytère actuel en 1891.

En 1922, M. l'abbé Monaghan fit faire des réparations importantes au couvent et y ajouta une allonge de plusieurs pieds. Ces améliorations qui ont coûtées près d'une vingtaine de mille piastres en font un des plus beaux couvents du diocèse.

L'abbé Monaghan a aussi fait bâtir une chapelle dans le village de St-Nicolas. Plusieurs fois par année, l'abbé Monaghan va entendre les confessions et dire la messe dans cette chapelle qui se trouve à une distance d'environ cinq milles du village de Miscouche.

Nombre de familles dans la paroisse..... 118

Nombre de familles acadiennes dans la paroisse.. 86

1926

Naissances 20

Mariages 6

Décès 6

Soldats enrôlés, guerre 1914-1918. Environ 40.

Soldats tués ou morts: Frank Gaudet, Hector Gallant, Philéas DesRoches, Joseph-G. DesRoches, Antonin Gaudet (5).

Prêtres acadiens natifs de la paroisse:

L'abbé J.-Nazaire Poirier.

Religieuses acadiennes de la paroisse:

Il y a douze religieuses acadiennes de cette paroisse.

Depuis la fondation de la paroisse, 12 instituteur et 23 institutrices acadiens, ont obtenu leur diplômes du Bureau de l'Instruction Publique.

PAROISSE DE TIGNISH

St-Simon et St-Jude

Dans l'automne de 1799, huit familles acadiennes quittèrent Malpèque, et longeant la côte en canots, arrivèrent, après d'innombrables difficultés, au ruisseau du Grand Tignish, près de l'endroit où se trouve actuellement le brise-lames. Tignish n'était pas un village sauvage lors de l'arrivée des premières

familles acadiennes comme l'ont prétendu quelques-uns. Des témoignages qu'on ne saurait contester démontrent qu'il n'y avait jamais eu de village sauvage dans cette partie de l'île. Il est vrai que souvent, quelques-uns de ce peuple nomade, venant du cap des Nez, où ils avaient un campement, s'y arrêtaient après avoir doublé le cap Nord en canots, en route pour l'île des sauvages et Malpèque, mais ils n'y étaient jamais restés. La forêt était encore vierge lors de l'arrivée des Acadiens et le premier arbre qui fut abattu, tomba sous les coups de la hache du jeune Pierre Chiasson, âgé, alors, de treize ans. Le jeune Pierre était petit-fils de Jacques Chiasson, (Moyen), qui faisait partie des huit familles qui arrivaient. Quoique la saison fût avancée, les colons se mirent à l'oeuvre, se bâtirent des maisonnettes et s'installèrent dans ces nouveaux établissements élevés à la hâte pour y passer l'hiver. Ayant apporté une quantité suffisante de provisions pour leur servir jusqu'au printemps, les fondateurs de Tignish passèrent leur premier hiver assez confortablement.

Au printemps de 1800, sept autres familles vinrent se joindre à celles qui étaient venues l'automne précédent. C'est alors que commença le défrichement des terres de Tignish; ce fut le berceau de cette paroisse qui est aujourd'hui l'une des plus importantes de l'île du Prince Édouard.

En 1801, les colons érigèrent la première église qui ait existé à Tignish. C'était une bâtisse "pièces sur pièces", longue de trente pieds et large de vingt-cinq, dont le toit était couvert en bardeau attaché avec des chevilles de bois d'érable.

Ce modeste temple servit aux exercices religieux de la jeune paroisse pendant vingt-cinq ans. Rarement favorisés de la visite d'un missionnaire, chaque dimanche les fidèles s'assemblaient dans la petite église et le plus "savant" d'entre eux agissait comme "prieur". La prière du matin s'y faisait en commun; on lisait l'épître et l'évangile du jour et on chantait le Kyrie, le Gloria et le Credo. L'exercice se terminait par l'Angelus que l'on récitait et dont on chantait le cantique auquel prenait part toute la congrégation. L'office terminé, on restait sur le terrain de la petite église en attendant les vêpres qui avaient lieu une heure après la prière. Dans l'intervalle les enfants étaient réunis dans l'église pour le catéchisme.

En été, les femmes qui pour la plupart portaient le sabot, laissaient leurs chaussures à la porte afin d'éviter le bruit qu'elles auraient causé en marchant dans l'église avec ces souliers de bois. A défaut de cloche, une conque — espèce de porte-voix — servait à appeler les fidèles. Tout près de l'église se trouvait une autre petite bâtisse qui servait de pres-

bytère à l'occasion des rares visites d'un prêtre, et en son absence, était utilisée comme maison d'école. Le premier maître d'école qui y enseigna, fut André Dau. Les livres en usage étaient le "Pensez-y-Bien", "l'Instruction de la Jeunesse" et le Catéchisme.

On peut difficilement se former une idée des difficultés sans nombre qu'eurent à surmonter les premiers habitants de Tignish pour pourvoir à leurs besoins spirituels et temporels pendant les premières années de la paroisse. Avait-on besoin d'une hache, ou voulait-on faire moudre quelque grain, il fallait faire un voyage d'au delà de cinquante milles en canots ou en raquettes pour satisfaire ce besoin. Un mariage se présentait-il, on était obligé bien souvent, d'aller jusqu'à Rustico, distance de quatre-vingt milles pour y trouver un prêtre. Lorsque en 1803, Mgr. Denaut visita l'île et que Mgr. Plessis y vint en 1812, les fidèles de Tignish eurent à se rendre à Malpèque en canots, et y menèrent leurs enfants pour leur faire recevoir le sacrement de la confirmation. En face de toutes ces difficultés, la jeune colonie vivait dans un état de contentement comme si elle eût tout à souhait. De nouvelles familles venant de Rustico et de Malpèque, de temps à autre, augmentaient graduellement le chiffre de la population; la paroisse se développait et prospérait.

Les premiers missionnaires qui visitèrent Tignish furent les abbés de Calonne et Pichard (1799-1803). Après leur départ la population catholique de l'île entière fut sous les soins de l'abbé Bernard MacEachern qui plus tard fut le premier évêque de l'île. Il vint à l'île en 1790. En 1812 le Père Beaubien qui accompagna Mgr Plessis lors de sa visite épiscopale, resta dans l'île et fut chargé des missions françaises. Le Père Beaubien resta six ans dans l'île. En 1818, il fut remplacé par l'abbé Cecile qui s'en retourna à Québec en 1822. Dans cet intervalle, le Père MacEachern ayant été élevé à la dignité épiscopale comme premier évêque de l'île, le Père Bernard MacDonald, le premier insulaire admis aux fonctions du sacerdoce, avait la charge de toutes les missions de l'île. Six ans plus tard, en 1828, le premier Acadien de l'île, le Rev. Sylvain-Ephrem Poirier fut ordonné prêtre et eut la desserte de toutes les paroisses françaises du diocèse nouvellement créé. L'église que les premiers colons avaient bâtie immédiatement après leur arrivée à Tignish étant devenue trop petite pour satisfaire aux besoins de la paroisse qui avait déjà pris des proportions considérables, une autre plus spacieuse — ayant une longueur de soixante pieds sur quarante-cinq de largeur fut commencée en 1826 et complétée sous les soins du Père Poi-



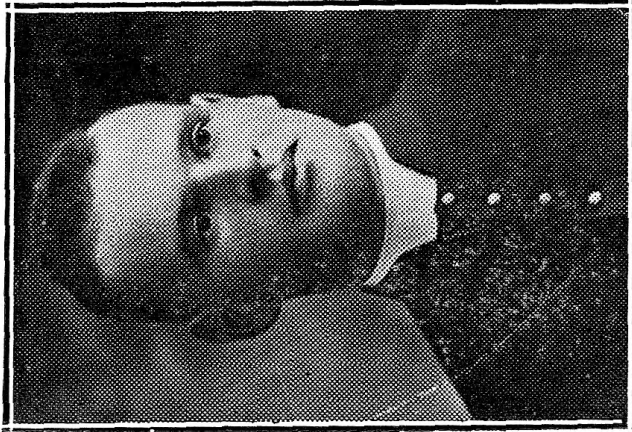
L'abbé Henri Doiron
Natif de Rustico



L'abbé Dionel Buote
Natif de Rustico



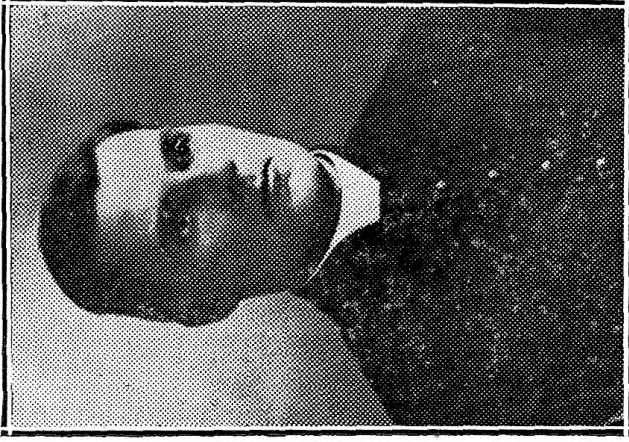
L'abbé Clarence Pitre
Natif de Rustico



L'abbé André Arsenault
Natif de St-Jacques
Professeur à l'Académie St-Pierre,
I. M.



L'abbé Jean Buote
Natif de Tignish
Curé de Hâvre-aux-Maisons



L'abbé Alphonse Arsenault
Natif de Mont-Carmel
Professeur à l'Académie St-Pierre,
I. M.

rier, qui en même temps, fit bâtir un presbytère. L'église a été depuis transportée sur le terrain de l'église actuelle et est utilisée comme maison d'école et salle publique.

Après la mort de Mgr. MacEachern en 1835, le Père Bernard MacDonald lui succéda comme deuxième évêque de l'île. Le Père Poirier se trouva alors seul à desservir les différentes missions qu'il y avait entre Tignish et Miscouche. Plusieurs années plus tard il fut définitivement transféré à la cure de Mont-Carmel, où il exerça les fonctions sacrées jusqu'au jour où, perdant l'usage de ses membres fatigués par l'excès de ses travaux apostoliques, il dut enfin se retirer du saint ministère et attendre le jour de la récompense.

En 1844, Tignish eut, pour la première fois, un curé permanent dans la personne de l'abbé Peter MacIntyre qui dirigea la paroisse pendant seize ans.

Pendant les premiers dix-huit mois qui suivirent l'arrivée du Père MacIntyre à Tignish, la paroisse passa par une violente agitation. En proie, depuis plusieurs années, au pouvoir tyrannique du propriétaire James-H. Peters, les habitants, rendus à bout de patience d'être ainsi harassés, résistèrent et refusèrent de payer rente davantage. Le Père MacIntyre, tout en reconnaissant l'injustice des lois iniques exercées par le propriétaire contre la population, condamna néanmoins les moyens auxquels avaient eu recours ses paroissiens et les avertit du danger auquel ils s'exposaient; mais le Pasteur ne fut pas entendu. On dut céder à la fin sans avoir rien gagné, et lorsque la rigueur des lois s'abattit sur son peuple ce fut le Père MacIntyre qui fut leur protecteur et leur intercesseur.

Une dizaine d'années après ce soulèvement (1875) la législature du jour passa une loi obligeant les propriétaires de vendre leurs terrains au gouvernement qui les revendit aux habitants à des conditions aisées.

La deuxième église de Tignish étant devenu etrop petite pour la paroisse qui comptait alors près de trois cents familles, le Père MacIntyre en fit bâtir une plus spacieuse. C'est l'église actuelle.

La nouvelle église, bâtie en brique fabriquée dans la paroisse même, fut commencée en 1859, sous la direction de P.-C. Kielly de New-York. Mgr. MacKinnon évêque d'Antigonish, N. E., en bénit la pierre angulaire, et Mgr Connolly, archevêque d'Halifax en fit la consécration le 19 août 1860, quatre jours après que le Père MacIntyre eut été appelé à la dignité épiscopale. Ce superbe édifice a une longueur de cent pieds sur soixante-deux pieds de largeur, et passe pour un des plus beaux du diocèse.

Le Père MacIntyre devenu évêque, nomma le Père Dugald, M. MacDonald son successeur à la paroisse de Tignish. Au bout d'un an, le Père MacDonald, appelé à la mission de Saint-Colomban, Pointe de l'Est, fut remplacé par l'abbé Dougald MacIsaac qui desservit la paroisse jusqu'en 1867. Après le départ de l'abbé MacIsaac, le Père Dougald MacDonald revint et en a été le curé jusqu'en 1924. Son successeur fut l'abbé G.-J. MacLellan, le curé actuel.

Immédiatement après son arrivée en 1867, le Père MacDonald fit achever le couvent commencé par le Père MacIntyre. Ce couvent bâti en brique, est long de 75 pieds et large de 32 pieds, et à trois étages et demi. Cette institution ouverte en 1868, est sous la direction des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame (de Montréal). Les trois fondatrices furent les Soeurs Ste-Marie-Antoinette, St-Adélarde et St-Joseph de Nazareth.

En 1872, M. l'abbé MacDonald fit bâtir le presbytère actuel, résidence princière qui fait l'admiration de tout le monde. Un orgue au prix \$2,400 et un chemin de croix de \$600 ont été placés dans l'église. Les décorations, à l'intérieur de l'église ont été exécutées par M. Meloche, artiste, de Montréal, au prix de \$6000. En 1896, M. l'abbé J.-S. Turbide, qui est décédé aux Iles-de-la-Madeleine au mois d'avril dernier, fut nommé vicaire à M. l'abbé MacDonald. En 1899, M. l'abbé Turbide fut appelé à la cure de Hâvre-aux-Maisons, Iles-de-la-Madeleine.

Nombre de familles dans la paroisse 380

Nombre de familles acadiennes dans la paroisse . . . 228

1926

Naissances 69

Mariages 14

Décès 40

Prêtres natifs de Tignish:

L'abbé Sylvain-Ephrem Poirier, (décédé).

L'abbé Jean Chiasson, D. D., curé de Rustico.

L'abbé Pierre-P. Arsenault, curé de Mont-Carmel.

L'abbé Jean Buote, curé de Hâvre-aux-Maisons, Iles-de-la-Madeleine.

Religieuses de Tignish:

Il y a quinze religieuses natives de cette paroisse.

Depuis la fondation de la paroisse douze instituteurs et vingt institutrices ont obtenu leurs diplômes du Bureau de l'Instruction Publique.

(L'historique de cette paroisse est emprunté à "L'Impartial Illustré" (1899). Remerciements à Mme F.-J. Buote pour permission de reproduire.)

LA PAROISSE D'EGMONT BAY**St-Jacques**

Après la paix de 1763, quelques Acadiens qui avaient échappé à la déportation, retournèrent à Malpèque, visiter les cendres de leur village qui leur avait autrefois coûté de si rudes labeurs et auquel ils étaient si profondément attachés. Ils s'y établirent de nouveau. Commencant une nouvelle vie sous le régime anglais, ces Acadiens acceptèrent la situation loyalement, ce qui n'empêcha pas cependant qu'ils eurent à surmonter d'innombrables difficultés de la part des Anglais, leurs voisins. Les conquérants sachant que les conditions de la paix ne leur permettaient plus de livrer une guerre ouverte, eurent recours aux moyens les plus vils, et continuèrent contre les Acadiens une persécution systématique pour leur faire abandonner leurs belles terres. A la fin, découragés et ayant encore frais dans la mémoire le souvenir de l'acte odieux perpétré contre eux et les leurs en 1758, plusieurs familles acadiennes résolurent de chercher ailleurs d'autres lieux où ils pourraient être à l'abri des tracasseries de leurs conquérants qui continuaient à être leurs persécuteurs. En 1812 et 1813 plusieurs familles émigrèrent à Egmont Bay.

L'abbé MacEachern écrivait à l'évêque de Québec en 1813. "Je regrette de vous dire que les pauvres Acadiens du lot 17 sont obligés d'émigrer à Egmont Bay. Il se dit que leurs voisins leur causent des misères tant au spirituel qu'au temporel". Parmi les premiers émigrés il y avait: Joseph Arsenault (Jo. League), Placide Arsenault, Jacques Arsenault, Joseph Bernard, Maxime Gallant et Prospère Poirier.

Peu de temps après leur arrivée à Egmont-Bay, ils construisirent une petite église, "pièces sur pièces", qu'ils firent dédiée sous le vocable de St-Jacques. Dans ce nouveau lieu, ils abattirent les arbres, défrichèrent les terres, et au milieu de mille misères, ils se firent de nouvelles demeures où aujourd'hui leurs descendants jouissent des fruits de leurs labeurs et de leurs sueurs. Ce dut être avec regret qu'ils quittèrent leurs beaux champs et leur ancien village pour reprendre encore une fois le chemin de la forêt afin de se tailler de nouveau des demeures où ils pourraient vivre en paix; mais ils avaient toujours foi en Dieu et le père Beaubien de Rustico venait de temps en temps les visiter et les encourager. De ces humbles commencements est sortie la paroisse de St-Jacques.

De 1818 à 1822, ce fut l'abbé Cecile qui desservit la mission de St-Jacques.

Le jour de l'Épiphanie 1821, un incendie détruisit la petite église. Ce fut une rude épreuve pour les gens, mais au bout de deux mois on en avait construit une nouvelle et durant le carême, l'abbé Cecile vint y dire la messe pour la mission.

De 1822 à 1828, la mission de St-Jacques fut desservie par l'abbé B.-D. MacDonald qui résidait à Belle-Alliance (Miscouche).

En 1828, l'abbé Sylvain-E. Poirier fut élevé à la prêtrise et immédiatement après son ordination il prit charge de toutes les missions acadiennes du comté de Prince. Il demeura à Tignish d'où il desservait la mission de St-Jacques.

En 1844, l'abbé Peter MacIntyre devint curé de Tignish d'où il desservit les missions du comté de Prince à l'ouest de St-Jacques. L'abbé Poirier prit sa résidence à Miscouche et il eut encore la desserte des missions de Mont-Carmel et de Saint-Jacques.

A cause du mauvais état de sa santé, l'abbé Poirier se vit obliger d'abandonner la cure de Miscouche en 1860. Il eut pour successeur l'abbé Quevillon du diocèse de Montréal. L'abbé Quevillon eut aussi charge des missions de Mont-Carmel et de Saint-Jacques.

En 1865 la paroisse eut son premier curé résident, dans la personne de l'abbé Azade-J. Trudelle. Son successeur fut l'abbé Cajetan Miville qui arriva au mois d'octobre 1868. L'abbé Miville mourut le 11 décembre 1882, et l'abbé Stanislas-A. Boudreault devint curé de la paroisse. Pendant près de quarante ans l'abbé Boudreault se dépensa au service de ses paroissiens avec un zèle et un amour qui ne se démentirent jamais; sa mémoire restera ineffaçable dans cette paroisse. Il décéda le 27 janvier 1921 à l'âge de 77 ans.

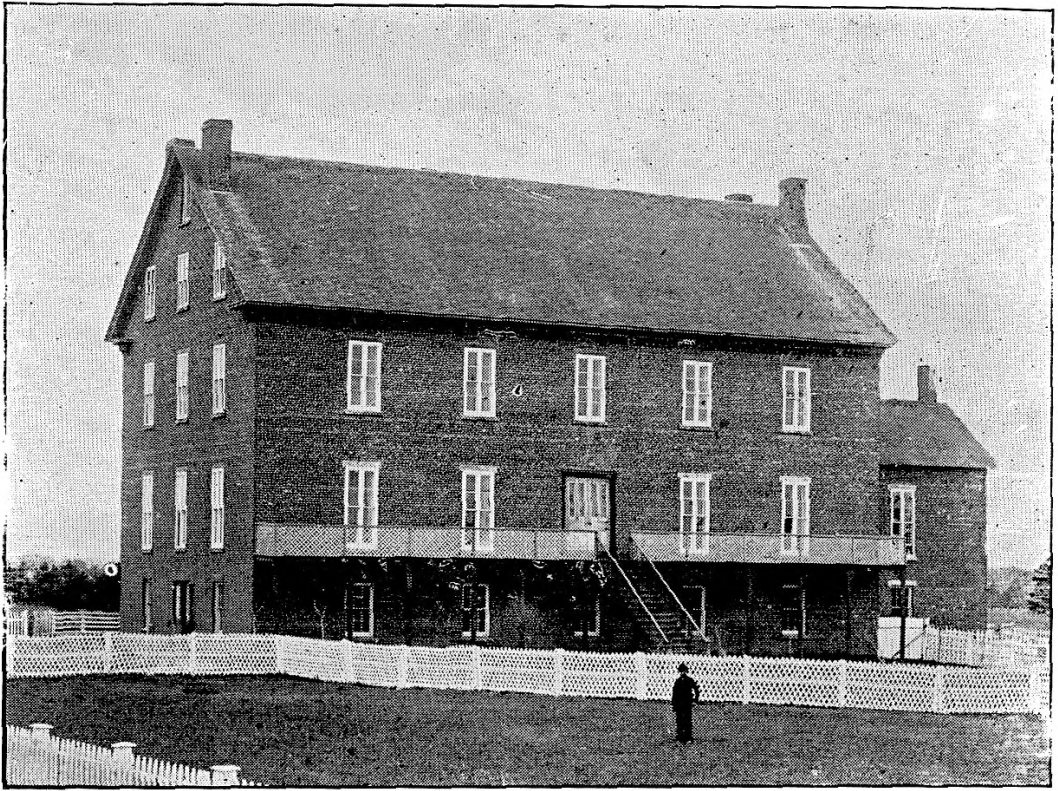
M. l'abbé Richard St. John eut alors charge de la paroisse jusqu'au mois d'avril 1821, lorsque le curé actuel, M. l'abbé François-Xavier Gallant fut transféré de la paroisse de Bloomfield. L'église neuve a été commencée en 1922 et l'extérieur fut fini en 1923.

Nombre de familles	195
Nombre de familles acadiennes	189

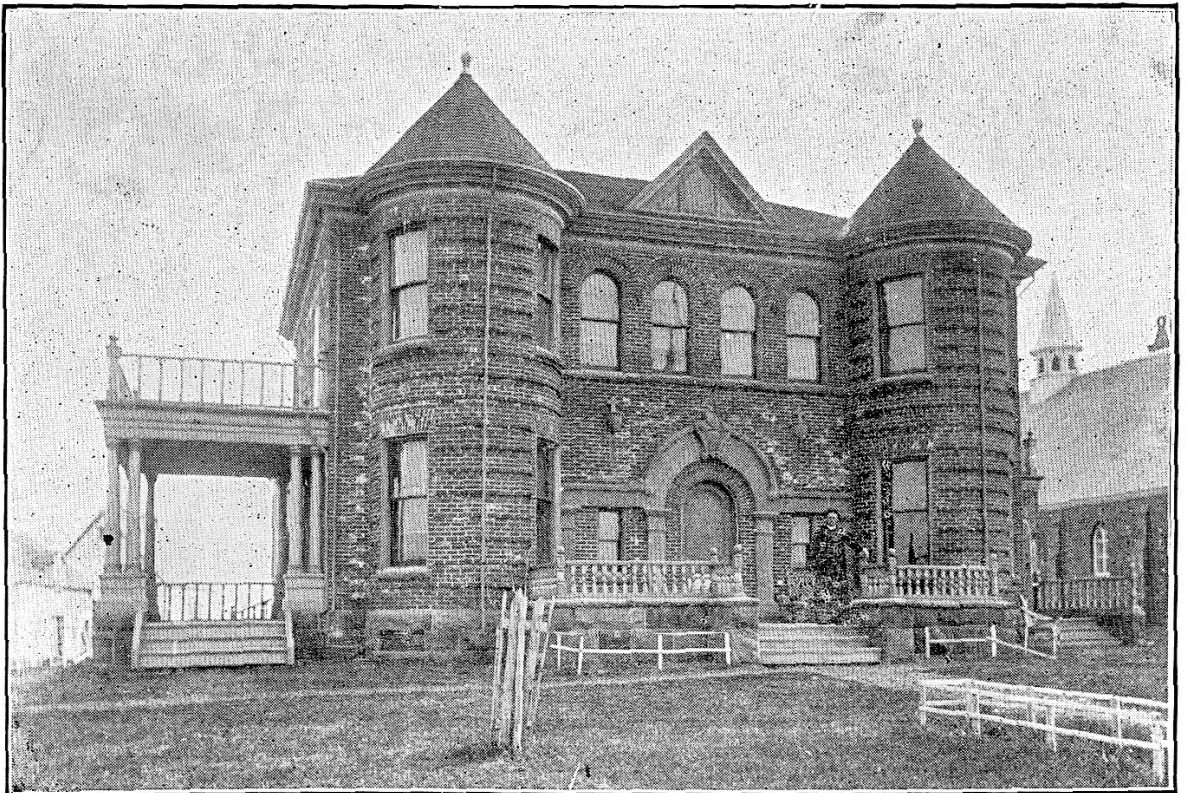
1926

Naissances	33
Mariages	6
Décès	15
Soldats enrôlés, guerre 1914-1918	100

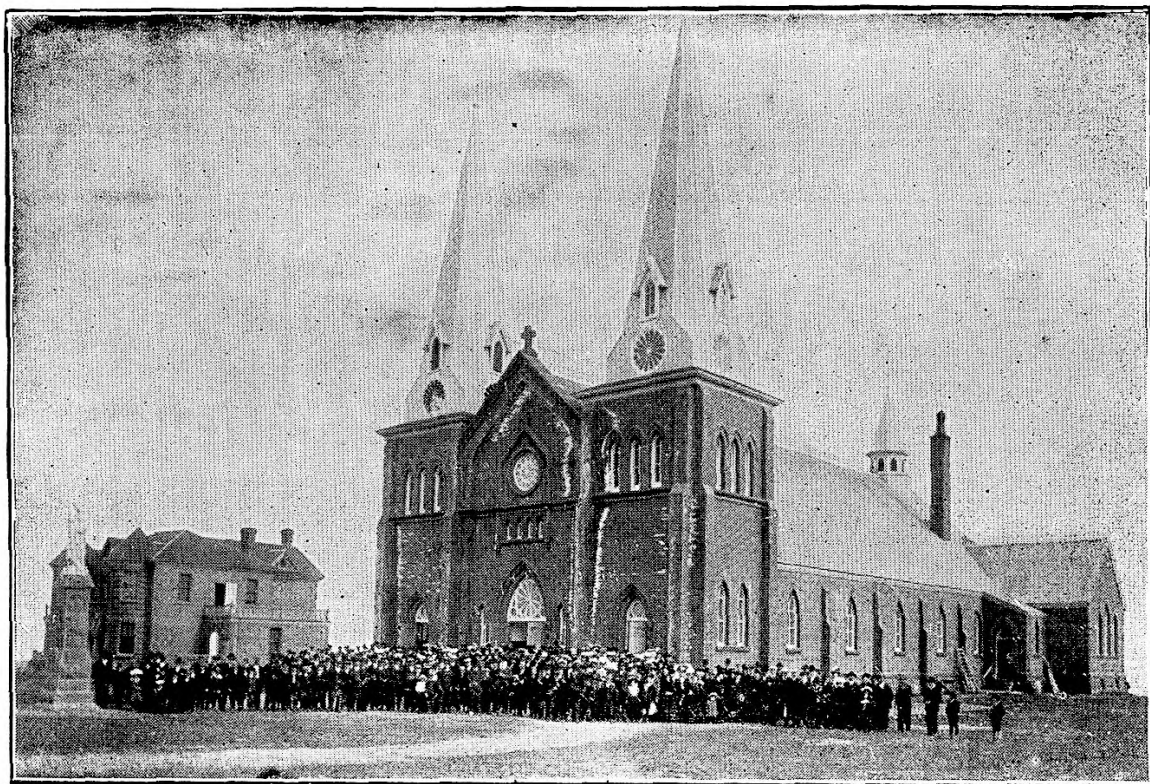
Soldats acadiens tués ou morts: Joseph Arsenault, Moise Arsenault, Théophile Arsenault, Hercule Arsenault, Théodore Arsenault, Emmanuel Arsenault, Etienne Arsenault, Augustin



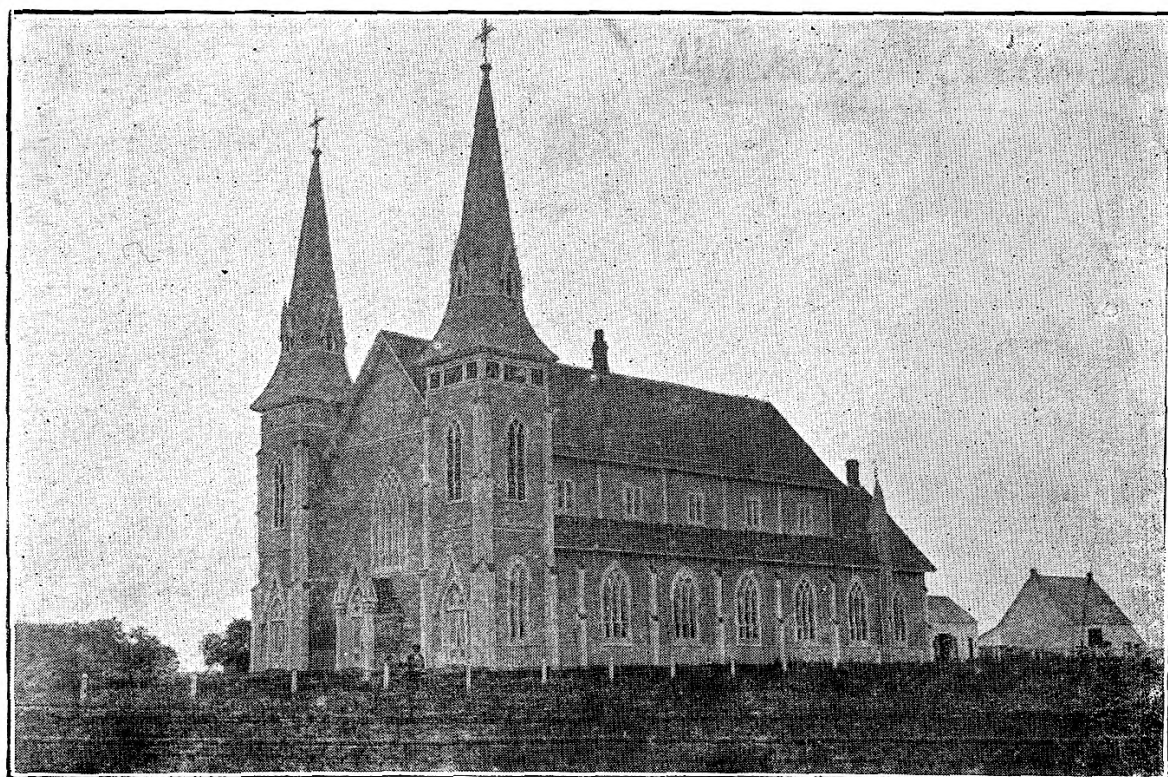
COUVENT DE LA CONGREGATION N.-D., TIGNISH, I. P. E.



PRESBYTERE DE MONT-CARMEL, I. P. E.



EGLISE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, I. P. E.



EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE DE MISCOUCHE, I. P. E.

Arsenault, Jean-Cyrus Arsenault, Paul-A. Arsenault, Antoine Gallant, Joseph-A. Gallant, Emmanuel Geneau, Stanislas Barriault. (14)

Prêtres acadiens natifs de la paroisse: Rev. Sylvère Arsenault, C. S. C., (décédé). L'abbé Théodore Gallant, curé de Sturgeon, I. P. E., l'abbé Joseph-S. Gallant, curé de Wellington, I. P. E., l'abbé François Arsenault, curé de Bassano, Alta, l'abbé André Arsenault, Académie St-Pierre, Îles de la Madeleine.

Religieuses acadiennes de St-Jacques: Il y a 75 religieuses dont 22 de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Depuis la fondation de la paroisse, 28 instituteurs et 40 institutrices acadiens ont obtenu leurs diplômes du Bureau de l'Instruction Publique.

PAROISSE DE ROLLO-BAY

St.-Alexis

Selon le recensement fait par le Sieur de la Roque en 1752, il y avait alors six familles à la baie de Fortune (Rollo-Bay), soit en tout 57 personnes.

D'après le recensement de 1768, il n'y avait qu'une seule famille composée de cinq personnes à la baie de Fortune.

Le recensement de 1798 donne le nom de 22 familles. C'était des Longuepée, des Chiasson, des Landry, des Pitre, des Bourque et des Decheverrey.

Comme tous les autres groupes acadiens, celui-ci fut visité par l'abbé James MacDonald de 1772 à 1785, et par l'abbé MacEachern à partir de 1790. Durant l'hiver de 1800, l'abbé Gabriel Champion, venu de France, eut soin de cette mission. De 1800 à 1804, les abbés Pichard et de Calonne eurent la desserte de toutes les missions acadiennes de l'île. A la visite de Mgr Denaut en 1803, la population de cette mission était de 83 âmes.

Lors de la tournée pastorale de Mgr Plessis en 1812, il y trouva "une pauvre chapelle, misérablement construite et non-achevée, n'ayant pour tout ornements que deux chandeliers sans crucifix et un devant d'autel d'indienne sur lequel sont représentés des jeux d'enfants". Mgr Plessis y confirma 96 personnes.

De 1804 à 1812, l'abbé MacEachern fut le seul missionnaire à visiter cette mission; de 1812 à 1818 ce fut l'abbé Beaubien, et de 1818 à 1822, l'abbé Cecile.

A partir de 1822 jusqu'à 1835 ce fut encore l'abbé MacEachern qui desservit cette mission.

En 1853, l'église actuelle fut bâtie sous la direction de l'abbé Francis MacDonald.

L'abbé John MacDonald de Launching eut charge de Rollo-Bay de 1835 à 1840; de 1840 à 1864 ce fut l'abbé Francis MacDonald, et de 1864 à 1880, ce fut l'abbé Donald-F. MacDonald.

Le premier curé résidant de Rollo-Bay fut l'abbé Edward Walker, D. D., en 1880. Il en a été le curé jusqu'au mois d'octobre 1926, alors que l'abbé Alphonse-L. Sinnott lui succéda.

Au mois d'août 1871, à Morell, près du site de l'ancien village de St-Pierre du Nord, se fit une découverte qui rappela des souvenirs d'avant la dispersion.

Un monsieur Barry en labourant un champ près de sa demeure, déterra la cloche de l'ancienne église de St-Pierre. Cette cloche avait dû être cachée lors de la déportation en 1758; il y avait donc 113 ans qu'elle gisait là. On la fit refondre et aujourd'hui elle est au clocher de l'église de St-Alexis.

Aujourd'hui, exception faite de quelques "anciens", on ne parle presque plus le français dans cette paroisse. Les causes de cette abandon de la langue sont faciles à trouver. Ce petit groupe, qui d'abord ne se composait que de quelques familles était entouré de gens de langue anglaise; il n'a eut aucune relation avec les autres groupes français, et ayant été desservi pendant plus d'un siècle exclusivement par des curés de langue anglaise, il n'est pas étonnant que ces gens aient perdu leur langue. On n'enseigne plus le français dans les écoles de cette paroisse, et en très peu d'années la langue française y aura complètement disparue.

PAROISSE DE HOPE-RIVER

Ste Anne

La paroisse actuelle de Hope-River qui faisait autrefois partie de celle de Rustico fut formée en 1843. Jusqu'à cette date les habitants de cet endroit étaient obligés de se rendre à l'église de Rustico pour entendre la messe. Ce fut l'évêque B.-D. MacDonald qui fit construire la première église. Elle fut dédiée à Ste Anne. Cette paroisse fut longtemps desservie par l'évêque MacDonald et ses assistants les abbés Cajetan Miville, Charles Boudreault, Mathurin Dabareul, Thomas Phelan, Daniel MacDonald et Dougald-Stanislas MacDonald. De 1860 à 1866, la paroisse fut desservie par l'abbé François-Xavier DeLangie, curé de Kinkora. De 1866 à 1869, l'abbé Doyle qui suivit l'abbé DeLangie à la cure de Kinkora eut la desserte de Hope River. De 1866 l'abbé R.-P. MacPhee, curé de Rustico

en fut chargé jusqu'en l'année 1875, date à laquelle l'abbé Azade-J. Trudelle en devint le premier curé résidant. En 1881, par suite d'un accident, l'abbé Trudelle dut se retirer du ministère pendant quelque temps, et la paroisse fut de nouveau donnée à l'abbé R.-P. MacPhee. L'abbé Stanislas-A. Boudreault était alors vicaire à Rustico et jusqu'en 1882, ce fut surtout lui qui administra les affaires paroissiales à Hope-River. Le 11 octobre 1888 l'abbé F.-X. Gallant fut nommé curé. Au mois d'août 1891, l'abbé Gallant fut nommé à la cure de Bloomfield, et il fut suivi à Hope-River par l'abbé James-A. MacDonald. En 1903, l'abbé A.-J. MacAulay fut nommé pour remplacer l'abbé MacDonald. L'abbé MacAulay fut remplacé en 1913, par l'abbé Jean Gaudet, qui fut suivi le 5 avril 1921, par le curé actuel, l'abbé William-V. MacDonald.

Jusqu'en l'année 1866, l'église se trouvait à une distance d'environ 2 milles à l'ouest de l'église actuelle. En cette année, l'abbé DeLangie la fit transporter au site actuel. Une nouvelle église commencée en 1875 fut incendiée avant d'être finie. L'année suivante fut commencée la troisième église qui fut terminée en 1877. L'église actuelle qui a été commencée en 1911 par l'abbé A.-J. MacAulay, n'est pas encore achevée.

Le premier presbytère bâti en 1876 devient la proie des flammes en 1881. L'abbé R.-P. MacPhee en fit bâtir un nouveau l'année suivante; celui-ci fut incendié en 1901. Le presbytère actuel a été bâti en 1902, sous la direction de l'abbé James-A. MacDonald.

Nombre de familles	153
Nombre de familles acadiennes	70

1926

Naissances	28
------------------	----

Mariages	4
----------------	---

Décès	13
-------------	----

Soldats enrôlés, guerre 1914-1918	42
---	----

Soldats acadiens morts ou tués: Amand LeClair, Camille Doiron, ——— Doiron, Emmett Pitre, Henri Gallant, Antoine Pineau, Laurent Doiron. (7)

Il y a quatre religieuses, deux institutrices et douze instituteurs acadiens de la paroisse de Hope-River.

PAROISSE DE SUMMERSIDE

St. Paul

D'après le recensement de 1881, il n'y avait que 208 personnes de langue française dans la ville de Summerside. En

1921, sur une population totale de 3228, les Acadiens comptaient pour 994. La population catholique pour la même année est de 1567. (totale). Les Acadiens forment donc les deux-tiers de cette ville.

Les Acadiens de Summerside sont presque tous venus des paroisses de Miscouche, Mont-Carmel et St. Jacques depuis une trentaine d'années. D'abord, ils étaient peu nombreux; ils étaient noyés dans la population de langue anglaise; ils commencèrent à apprendre l'anglais, puis à le parler, et dans peu de temps ils oublièrent leur français.

A l'école publique, la seule fréquentée par les garçons, on n'enseigne pas de français aux commençants. Ce n'est qu'à partir du grade VII que l'on commence à enseigner un peu de français aux élèves qui se destinent à subir les examens d'admission aux collèges. Quant aux petits Acadiens dont la langue maternelle est le français, on ne s'en soucie guère. S'ils ne peuvent apprendre l'anglais qu'avec bien des difficultés, tant pis pour eux; pourquoi naissent-ils français? Evidemment c'est de leur faute; qu'ils en subissent les conséquences, tel semblent être le raisonnement des autorités scolaires.

Toutes les filles catholiques de la paroisse sont censées suivre les classes du couvent dirigé par les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Ce couvent n'est pas sous le contrôle du département de l'instruction publique; il est indépendant. Toutefois, on n'enseigne le français qu'à partir du grade VII. Ajoutez à cela, le fait que toujours depuis sa fondation, cette paroisse a été desservie par des prêtres de langue anglaise, et il n'y a pas lieu de s'étonner que les Acadiens de cette petite ville ne parlent que peu ou point le français.

Il y a été organisé autrefois une succursale de la Société l'Assomption, qui pendant quelques années eut un certain succès, mais dernièrement on semble s'y intéresser de moins en moins et elle est sur la veille de périliter tout à fait.

Nombre de familles dans la paroisse 358

Nombre de familles acadiennes dans la paroisse .. 190

(environ).

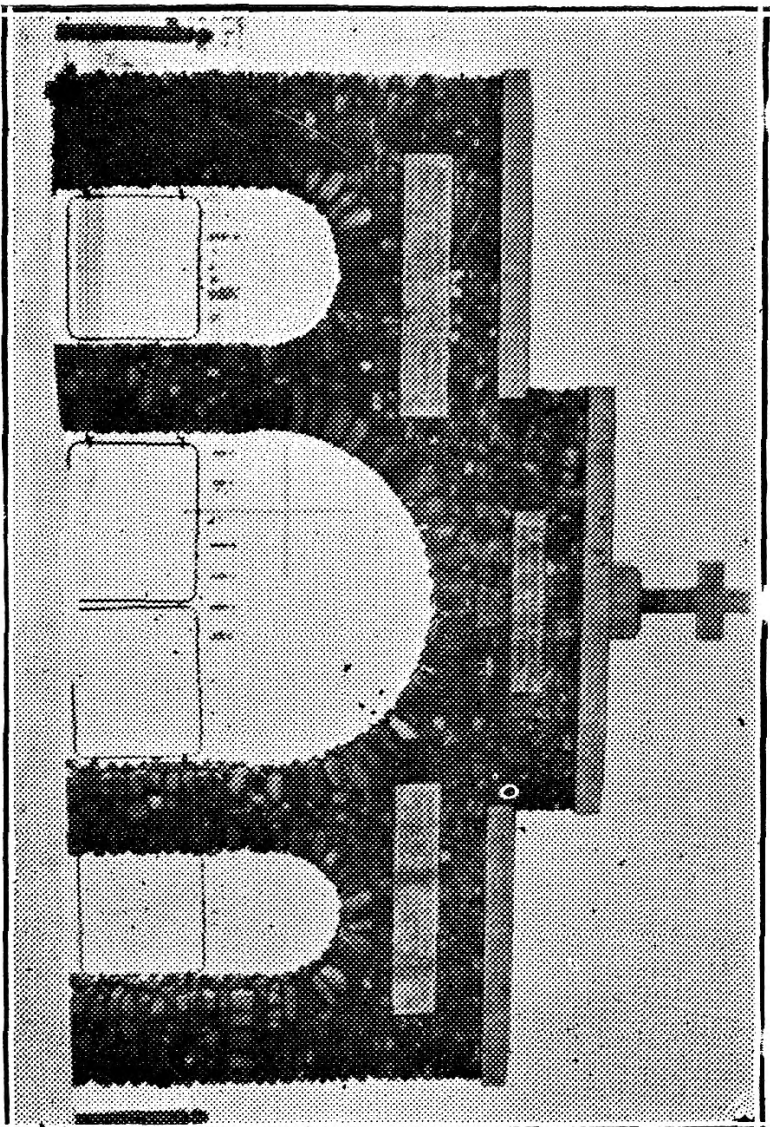
1926

Naissances 66

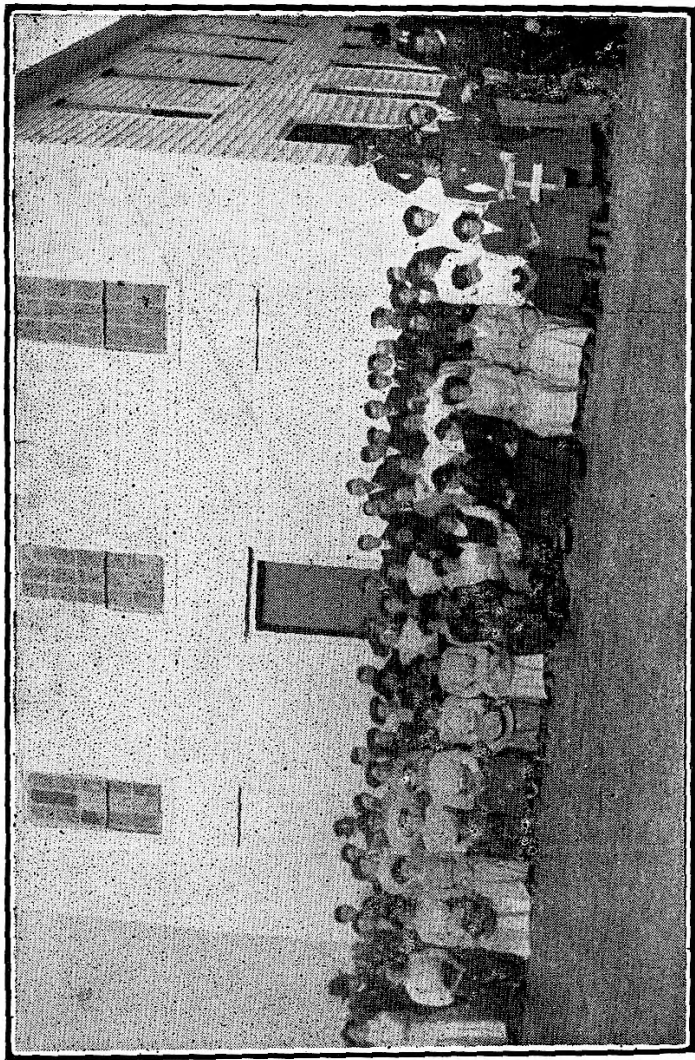
Mariages 12

Décès 17

Sur le monument érigé dans la ville de Summerside à la mémoire des soldats du comté de Prince tués ou morts à la guerre 1914-1918, il y a 232 noms. Sur ce nombre, il y a 59 noms acadiens, dont 19 Arsenault et 14 Gallant.



Monument aux soldats acadiens de Mont-Carmel tombés au champ d'honneur (1914-1918).



Congrès pédagogique acadien de Tignish, 1er septembre 1910.

PAROISSE DE CHARLOTTETOWN**St-Dunstan**

D'après le recensement de 1881, il n'y avait que 206 personnes de langue française dans la ville de Charlottetown. En 1921, sur une population de 12,347, il y avait 864 Acadiens. La population catholique de Charlottetown est de 5646 âmes.

Les Acadiens de Charlottetown sont venus surtout des paroisses de Rustico et de Hope-River. Il y a aussi plusieurs familles des paroisses acadiennes du comté de Prince.

A Charlottetown comme à Summerside, le français n'est pas enseigné aux commençants, ni dans les écoles, ni dans les couvents. Ce n'est que lorsque les élèves entrent au grade VIII que commence l'étude du français. L'enseignement se borne à quelques notions de grammaire données en anglais, et à des exercices de traduction.

Les enfants de parents acadiens sont tenus à apprendre leur catéchisme et leurs prières en anglais. Il est donc très difficile, sinon impossible, que les petits Acadiens conservent leur langue.

En 1914 une succursale de la Société L'Assomption fut fondée et depuis cette date des assemblées françaises ont lieu chaque mois. A présent cette succursale ne compte que 26 membres en règle, mais elle continue de travailler au réveil du sentiment national parmi les nôtres.

Il y a cinq ans une Société Acadienne d'Épargne fut organisée. Cette société qui compte environ 100 membres a eu un succès assez considérable. L'année dernière les déposants ont économisé près de deux mille piastres. Comme ce montant a été réalisé en petites sommes de 10 à 15 sous, ce résultat est assez encourageant. Chaque année le montant déposé va en augmentant. Il nous semble que l'on devrait organiser de semblables caisses d'épargnes dans tous les centres acadiens de l'île.

PAROISSE DE WELLINGTON**Immaculée-Conception**

Dans cette paroisse de 84 familles formée en 1875, en détachant des parties des paroisses de Miscouche, Grand River et Egmont-Bay, il y a 20 familles caadiennes.

Le curé actuel est l'abbé Joseph-S. Gallant, natif de la paroisse d'Egmont-Bay.

PAROISSE DE ST. CHARLES (Nouvelle Acadie)**St-Charles**

De 1882 à 1887 une quinzaine de familles de la paroisse de Rustico vinrent s'établir au nord de la paroisse de Rollo-Bay dans un endroit alors connu sous le nom de Burke's Road. (Chemin de Bourque). C'était les familles de Eusèbe Pitre, Laurent Gallant, Benoni Gallant, Lambert Martin, Cyriaque Martin, Evariste Gallant, Jérôme Pineau, Polycarpe Gallant, Cléophas Gallant, Sylvestre Gallant, Timothée Gallant, Gilbert Gallant, Timothée Pitre, Joachim Doiron et Maxime Pitre.

Il y avait alors cinq familles de langue anglaise dans ce village: David Anderson, John Butler, A. MacKenzie, Charles MacCormack et Arthur Christian. Ce district se trouvait compris dans la paroisse de Rollo-Bay; les gens devaient donc se rendre, pour entendre la messe, à l'église de St-Alexis qui se trouve à une distance d'environ sept milles.

Le curé de Rollo-Bay, l'abbé Edward Walker, encouragea ces gens à se construire une église. Ils se mirent bientôt à l'oeuvre, et, à l'été de 1896, ils eurent la joie de posséder une jolie petite église complètement achevée et qui leur fait honneur. Cette église fut dédiée en 1900, sous le vocable de St. Charles.

Ces vaillants paroissiens ne se sont pas contentés de cela. Aussitôt leur église terminée, ils commencèrent la construction d'un presbytère, et maintenant ils ont une résidence pour leur futur curé qui ne le cède en rien à celle des plus anciennes paroisses du diocèse.

Ces gens ont fait beaucoup de progrès depuis leur arrivée. Lorsqu'il vinrent de Rustico, tout ce district était recouvert de forêt vierge. Aujourd'hui la forêt est presque complètement disparue; elle a dû céder à la hache du défricheur, et on y voit de très belles fermes. La qualité du sol est des meilleures. Il y a maintenant 40 familles acadiennes dans ce village.

L'école publique qui fut ouverte en 1887, est maintenant sous la direction de M. Eusèbe Doucet. Pour l'année scolaire 1926, il y avait 41 élèves inscrits sur les registres. L'enseignement du français se borne à la lecture et un peu de grammaire.

A présent la paroisse de St. Charles comprend un autre district habité par quelques 30 familles écossaises et irlandaises. Elle est maintenant desservie par l'abbé Kenneth MacPherson curé de la paroisse de Ste-Marguerite, qui se trouve située sur la côte du golfe à six milles au nord de la Nouvelle-Acadie.

Sous le rapport de la langue, l'avenir de ce petit groupe est plutôt sombre. Il est vrai que l'on parle encore le français assez généralement dans les familles; mais entourés comme ils le sont, de tous les côtés, de voisins de langue anglaise et n'ayant aucunes relations avec les autres groupes acadiens, ils ne conserveront l'idiome national et les traditions acadiennes qu'au prix de bien des efforts et de bien des sacrifices. Vraiment, les autres groupes acadiens de l'île devraient s'intéresser beaucoup plus au sort de ces gens et leur faciliter autant que possible les moyens de conserver leur identité nationale.

PAROISSE DE PALMER-ROAD

Immaculée-Conception

La paroisse actuelle de Palmer-Road qui faisait autrefois partie de Tignish fut formée en 1869 et desservie pendant plusieurs années par l'abbé D.-M. MacDonald curé de Tignish. Les Acadiens de cette paroisse sont descendants des premiers colons de Tignish.

La première église fut construite en 1869 sous la direction de l'abbé MacDonald. Elle fut dédiée sous le vocable de l'Immaculée-Conception.

En 1878, l'abbé MacDonald fit construire le presbytère actuel.

En 1882, l'abbé Azade-J. Trudelle devint le premier curé résidant de la paroisse. Il y fut suivi en 1885 par l'abbé G.-A. Picotte. En 1891, l'abbé Picotte fut remplacé par l'abbé J.-C. MacMillan, l'auteur de l'histoire en deux volumes: "The Catholic Church in Prince Edward Island", qui à l'automne suivant fut obligé de se retirer à cause du mauvais état de sa santé. Il eut comme successeur l'abbé Jean Chiasson, D. D. En 1902, l'abbé Chiasson fut transféré à la cure de Rustico et il fut remplacé par l'abbé P.-C. Gauthier, le curé actuel.

Le 24 mai 1890, la première église de Palmer-Road fut détruite par le feu. Cette église n'était ni bien grande ni très belle, mais dans la situation des colons de cette paroisse nouvellement organisée, l'épreuve fut rude. Toutefois, les gens ne se découragèrent pas et l'abbé Picotte ayant appelé les paroissiens en assemblée, il fut décidé de réparer une grande bâtisse qui se trouvait près de l'église incendiée et de l'utiliser comme chapelle en attendant qu'une nouvelle église fût bâtie.

L'année suivante, sous la direction de l'abbé Chiasson, fut construite l'église actuelle qui est considérée comme l'une des plus belles du diocèse de Charlottetown.

Nombre de familles dans la paroisse	275
Nombre de familles acadiennes dans la paroisse ...	203

1926

Mariages	13
----------------	----

Naissances	56
------------------	----

Décès	14
-------------	----

Soldats enrôlés, guerre 1914-1918.....	26
--	----

Soldats tués ou morts, guerre 1914-1918.....	3
--	---

Prêtres natifs de la paroisse:

L'abbé Jean Gaudet, curé de Bloomfield.

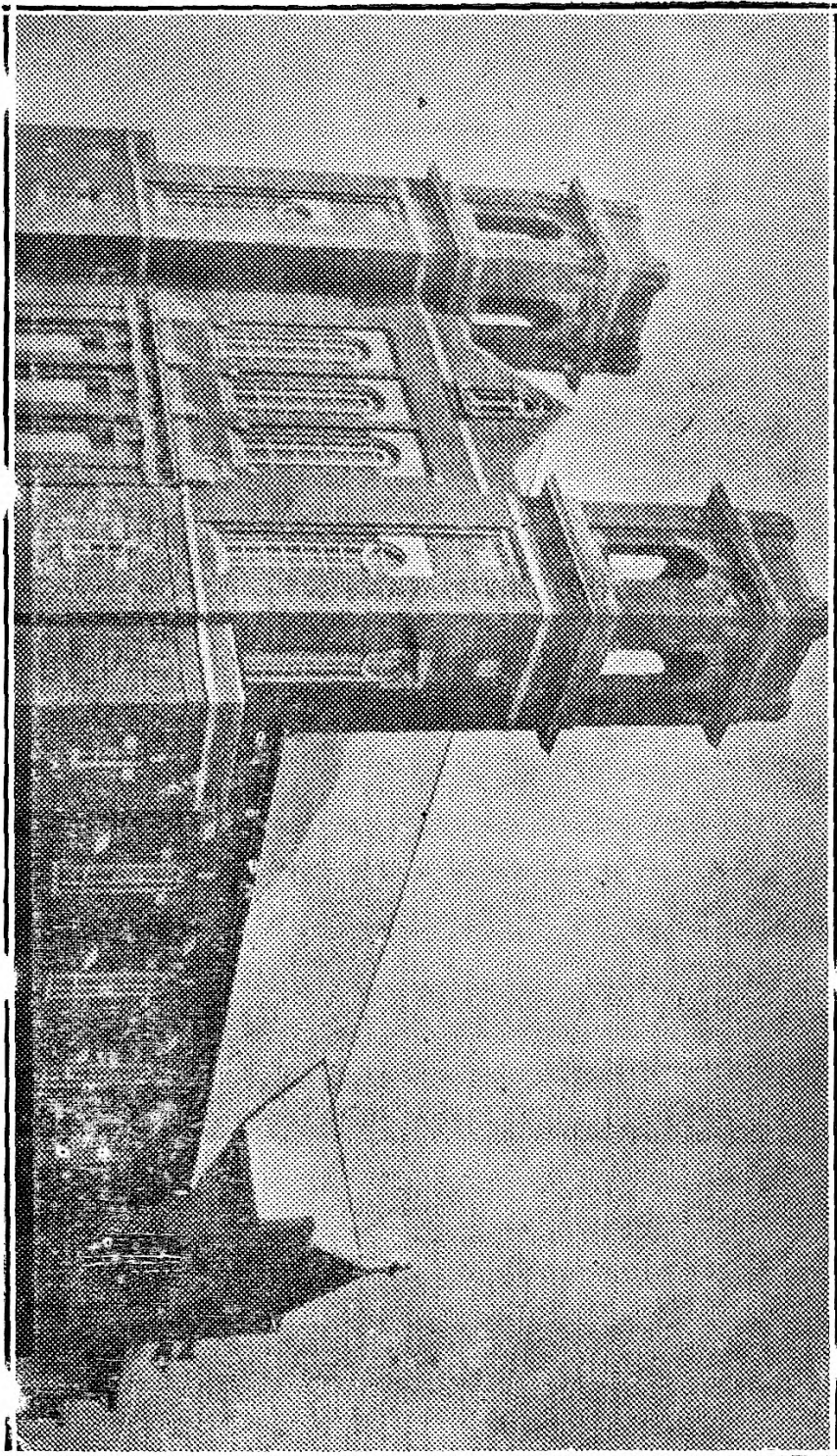
Religieuses de la paroisse:

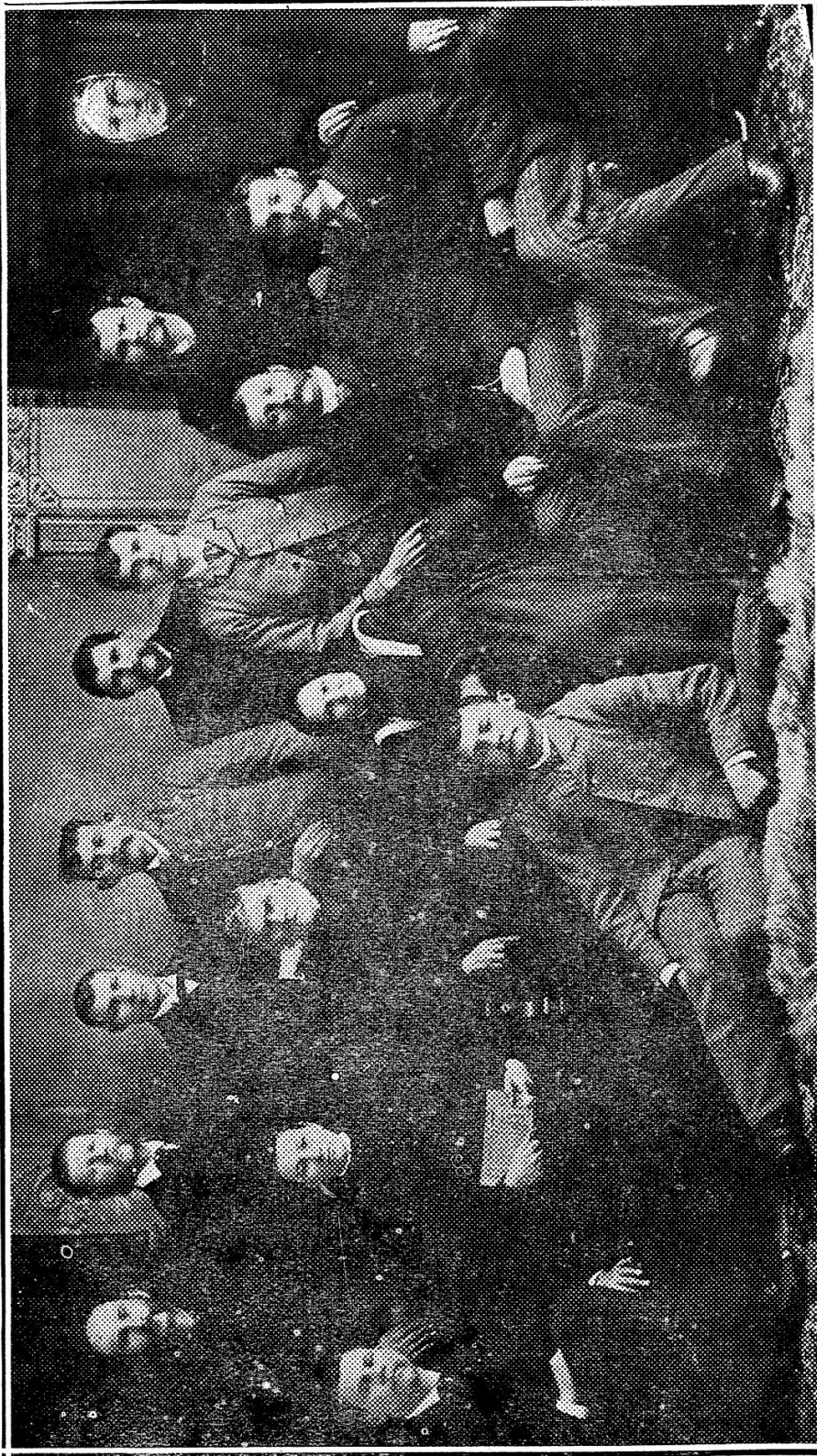
Il y a sept religieuses de cette paroisse.

Depuis la fondation de la paroisse deux instituteurs acadiens et cinq institutrices acadiennes ont obtenu leurs diplômes du Bureau de l'Instruction Publique.



ÉGLISE ST-JACQUES D'EGMONT BAY





LA FAMILLE DE IGNACE GALLANT ET DOMETHILDE BUOTE
de Rustico.

Edessé, née le 4 décembre 1840 (décédée).	Isidore, né le 25 juillet 1851.
Hilaire, né le 6 décembre 1841 (décédé enfant).	Anaclet, né le 24 juillet 1853.
Hilaire, né le 3 février 1843.	Dométhilde, née le 17 septembre 1855 (décédée, 1918).
Mathias, né le 10 octobre 1844 (décédé le 3 février 1911).	Pierre, né le 26 mars 1858.
Adélaïde, née le 5 juillet 1846 (décédée).	Ignace, né le 18 janvier 1860.
Adélaïde, née le 8 septembre 1847.	Ignace, né le 25 octobre 1862.
Clas, né le 2 avril 1849.	Ignace, né le 25 octobre 1864.